26 mars 2011

Actes du Colloque de Lille

SOMMAIRE

page

Ouverture du colloque
Mgr Laurent Ulrich 3

Regard sur les familles d'aujourd'hui
Thierry Vidor - Qui sont les familles d'aujourd'hui 7
Huguette Garsmeur et Paulette Liard - Témoignages 11
1er débat avec la salle 13

Pourquoi et comment la société s'intéresse-t-elle aux familles
Pascal et Dominique Laurent - Travail famille, famille travail 16
Roselyne Warnke - La protection de l'enfance 34
2ème débat avec la salle 38

Famille, lieu d'interdépendance
Dominique Juzeau - Familles en difficulté au quotidien 39
Philippe Sanchez - Rôle de la solidarité dans la construction et l'épanouissement de chaque personne. Réflexion sur la sollicitude en famille. 52
3ème débat avec la salle 66

Ce qui se joue au cœur des solidarités familiales
Agnès Auschitzka - Conférence 68

Familles d'aujourd'hui : vers quel art de vivre les solidarités ? (table ronde)
Agnès Auschitzka, Monique Baujard, Denise Cacheux, Patrick Delnatte, Dominique Foyer 73

Conclusion
Mgr Jean-Charles Descubes 79

Interventions finales
Mgr Laurent Ulrich 81
Mgr Jean-Paul Jeager 83

Mgr Laurent Ulrich
Archevêque de Lille, Vice-Président de la Conférence des Évêques de France

Ouverture du colloque

Le conseil Famille et Société de la CEF a pensé nécessaire de proposer, au cours de cette année, une réflexion, des Assises de la Famille, en insistant sur ce que les familles peuvent donner à vivre à nos contemporains et concitoyens. Le sous-titre en est évocateur : "Familles, un art de vivre. Les trois colloques qui se déroulent en province, entre décembre 2010 et juin 2011, déclinent ce thème. Pour le premier, il y a trois mois à Bordeaux, autour de la mission du couple ; pour celui de Strasbourg en mai, autour de la mission éducative de la famille; et aujourd'hui, à Lille, autour du rôle social de la famille, premier lieu de solidarité.
Des journées spéciales ont été dédiées à ce sujet dans plusieurs diocèses de France ; le Centre de Recherches et d'action sociale, le CERAS, a consacré sa session annuelle à ce sujet. Un colloque œcuménique a eu lieu à l'Institut Catholique de Paris au début de ce mois. Un colloque national, à Paris, conclura le 1er et le 2 octobre prochain, cette réflexion en Église ; et les sanctuaires de Lourdes invitent à un grand rassemblement des familles le dernier week-end d'octobre. Je ne compte pas les publications fort intéressantes que ces mois ont déjà vu sortir sur ces sujets dont les enjeux nous paraissent lourds de conséquence sur notre vie sociale.
Je salue donc avec plaisir dans cette Halle aux sucres du Vieux Lille, Mgr Jean-Charles Descubes, Archevêque de Rouen et président du Conseil Famille et Société de notre Conférence, et Madame Monique Baujard, directrice du Service National Famille et Société. Je salue volontiers mes confrères : NNSS Garnier, Jaeger, Jordan, Bouilleret, et Coliche, et les délégations de plusieurs diocèses du Nord Pas de Calais, de Champagne, de Picardie, et de Normandie. Je remercie particulièrement les personnalités locales ou extérieures à notre région qui ont accepté de venir donner leur témoignage ou leurs réflexions : elles vous seront bien sûr présentées au fur et à mesure de notre journée.
Il s'agit donc des solidarités : nous comprenons immédiatement que nous ne nous centrons pas sur les questions internes à la vie des familles. Les questions de vie de couple ont été abordées à Bordeaux ; et celles qui concernant l'éducation le seront à Strasbourg. Ceci pour dire que nous n'ignorons pas ces soucis, et ces problématiques, mais que ce n'est pas notre sujet du jour.
Nous parlons d'un art de vivre : cela suppose que nous repérons des situations qui ne peuvent pas seulement peser sur la vie des familles : non, il nous paraît qu'une certaine maîtrise de ces situations peut être espérée et introduite. Pas de fatalisme sociologique, médiatique ou économique, même si les pressions sont fortes. C'est ce que nous croyons possible et espérons vraiment.

Or que constatons-nous et quels défis sont-ils posés devant nous ?

La société où nous vivons valorise à l'excès - malgré les sondages - les problèmes et les inévitables questions au sujet de la famille. L'invitation à cette journée évoque sommairement toutes les questions qui se présentent. Et nous prenons en compte particulièrement les conséquences des mutations sociales et culturelles : le lien est insidieusement mais sérieusement mis en cause. On en connaît les divers aspects : la privatisation des comportements et l'individualisme, l'organisation différente du travail et du temps qui lui est consacré, avec leurs répercussions sur les loisirs, les crises de la transmission et de l'éducation, les raisons d'être du mariage et de l'engendrement bousculées par la bioéthique et les influences culturelles.
Ce qui n'empêche pas de préconiser certaine notion de la famille privilégiant des solidarités qui conviennent selon les cellules dites recomposées, monoparentales ou homosexuelles. Nous percevons des ambivalences mais c'est la famille qui est de toutes parts revendiquée.
Bref, on le dit parfois d'un mot, ou d'une expression : la famille, valeur refuge, mais institution fragilisée.
Je ne voudrais pas anticiper les réponses possibles élaborées lors de cette journée mais centrer le regard sur les familles aujourd'hui à partir des constats que nous subissons et des défis à notre portée.

Les constats nous obligent à clarifier les problématiques avec réalisme.

• En parlant des constats subis, on peut évoquer les réactions découragées des familles victimes de lassitude morale : comment défendre certains engagements jusqu'au risque parfois de rompre les relations familiales ? La

plupart des intéressés à ce point de vue sont aujourd'hui d'accord pour défendre le dialogue mais de quelle manière ? Le thème abordé par Agnès Auschitzka et le débat qui suivra devrait permettre de mieux cerner et approcher l'art de vivre qui est nécessaire en ces liens.

• Cet art de vivre, l'Église ne cesse de le souligner et de le nourrir. Et pour ce faire et réussir, elle accepte d'entendre les questions de la société : par exemple, il y a des différences notoires entre la dialectique de la loi et celle des sentiments individuels. Comment propager la fonction sociale du droit qui peut défendre les intérêts privés mais doit aussi proposer les repères indispensables à l'organisation de la vie en commun ? L'influence du droit et l'impact des sciences humaines est aujourd'hui devenu déterminant pour fixer et promouvoir les normes à partir desquelles la notion de famille se décline et se caractérise.

• De ce point de vue, ne sommes-nous pas, comme chrétiens et catholiques, en capacité de revendiquer deux richesses d'expérience ?

• La famille ne construit-t-elle pas son lien sur l'Amour avant tout ? Un amour qui la dépasse mais la développe et l'identifie non pas sur des coups de foudre mais par des choix d'anthropologie : l'homme et la femme sont appelés à vivre librement une relation unique de complémentarité et d'épanouissement. Plus encore, la création elle-même ne leur est-elle pas confiée à l'image de Dieu ?

• La première solidarité qui s'exerce en famille n'est-elle pas celle de la transmission ? Ici, on se heurte certes à la crise actuelle des structures d'enseignement et d'éducation, deux obligations aujourd'hui dévalorisées, tant l'urgence et l'immédiateté semblent être devenues loi nouvelle.

Comment allons-nous avancer sans nous crisper sur des modèles de la famille qui pourraient être rigidifiés par l'histoire ? C'est un problème fondamental non encore aperçu par toutes les familles.

Nous ne pouvons certainement pas faire le tour des théories nouvelles concernant le lien familial, notamment en ce qu'il serait au service principal de l'accomplissement de soi. Mais nous savons bien mesurer en tout cas le grand isolement de beaucoup de nos contemporains qui les conduit souvent à trouver, ou à chercher du moins, dans l'expérience de couple le refuge et la stabilité dont ils rêvent. Est-ce un chemin semé de beaucoup d'illusions, de beaucoup d'obstacles ? N'est-ce pas aussi le début d'un chemin de construction de soi dans un rapport social à autrui ?

Peut-on échapper à la question du service que rend la famille à la société ? Peut-on poser symétriquement la question du service que rend la société à la famille ?

La construction d'une famille participe-t-elle à la construction sociale ? La vie sociale, les moyens économiques qu'elle fournit, les cadres juridiques qu'elle déploie, les concepts par lesquels elle se décrit permettent-ils à la vie familiale de se reconnaître et de trouver ses justifications ?

Les défis restent à notre portée "à cause de l'Évangile".

• Nous cherchons nos encouragements dans la Parole de Dieu. L'homme est créé "à l'image de Dieu", il n'est pas un animal de plus. Toutes les créations ont lieu "selon leur espèce", il est seul "à l'image". Il lui revient de continuer cette création avec sa liberté ; la personne humaine est tout entière engagée et bien au-delà de sa nature sexuée. Il y a complémentarité et communion, don de Dieu. Pas seulement une valeur mais un sens proposé pour chaque existence.

• Homme et femme, il les créa ! Lier l'amour et le mariage vient du christianisme. Et déjà la Genèse : "L'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme et tous deux deviendront une seule chair". St Paul découvre même une signification nouvelle : "Maris, aimez vos femmes comme le Christ a aimé l'Église" : y a-t-il comparaison plus forte ? Il s'agit d'une invitation extrême. La nouveauté chrétienne se trouve en ce lieu fort engagée.

• Ce qui conduit à un amour qui ne s'égale pas dans une quelconque sublimation ou seulement dans son expression corporelle. Bien plus, cet amour est sans cesse conduit par lui-même à se transformer avec disponibilité : il y a toujours des paliers de maturité et d'approfondissement, des crises et des redécouvertes, des moments d'égoïsme et des appels à l'ouverture sur les autres, et sur le monde. Le conjoint, c'est aussi le prochain.

• On apprend à se recevoir sans être auteur de sa propre vie, on se reçoit peu à peu autre dans le mariage et c'est là que l'altérité devient une formidable richesse. Olivier Abel, le théologien protestant dit : "La conjugalité est un constant travail sur les différences", et le Cardinal Vingt-Trois vient de parler d'un bonheur à construire. Comment s'inscrit la solidarité dans cette altérité : c'est ce sur quoi cette journée est aussi amenée à réfléchir et à exprimer dans le langage adéquat.

Nous voici conduits sur un chemin qui est proprement celui de notre journée.

• La famille peut être un lieu d'apprentissage de la vie sociale. Elle est, par exemple, une part de la société économique où se vivent des échanges non-marchands ; sauf, on le sait, dans des cas scandaleux qui défraient régulièrement la chronique où l'on voit des familles, des enfants entre eux, des conjoints survivants contre leurs enfants, en véritable guerre économique. Mais souvent les familles sont le lieu d'apprentissage du don, de la gratuité. Et si le pape Benoît XVI, dans sa dernière encyclique, souligne si fortement le rôle de la gratuité dans la vie économique même, y compris au cœur du secteur marchand, c'est probablement dans la vie familiale qu'on peut en découvrir l'inspiration.

• La famille est évidemment le lieu d'apprentissage de la fraternité et du pardon. Lorsque l'on parle de la fraternité, de l'appel adressé à tous les hommes de considérer leurs semblables comme leurs frères, lorsque Charles de Foucauld choisissait de s'appeler lui-même Frère universel, c'est évidemment dans l'expérience familiale que l'on va chercher. Même si, par ailleurs, et c'était le cas de Charles, l'expérience familiale était, d'un certain point de vue, bien tronquée. Le pardon, quant à lui, ne saurait certainement pas trouver dans la société un certain accomplissement s'il n'était sans cesse appelé dans l'expérience familiale.

• Évidemment, c'est peut-être un peu rêver d'un monde où les niveaux intermédiaires, famille, quartier et vie communale, mouvements et associations d'éducation, syndicats et groupements politiques, entreprises et lieux divers d'initiatives sociales seraient bien coordonnés et harmonieusement liés les uns aux autres, réalisant un tissu social solidaire. Mais ce rêve est-il incongru ? En ce domaine, j'avais en tête, probablement comme beaucoup d'autres Français arrivant dans cette région du Nord, l'image des grandes familles industrielles. Non pas spécialement comme une image d'Épinal, mais comme le constat d'une organisation sociale qui apporte du résultat. Mais à y regarder de plus près, on voit aussi qu'il y a eu et qu'il y a encore une grande prégnance des familles ouvrières, et des familles rurales. Elles ont fait, chacune en leur lieu, le tissu et la cohérence d'une société qui cherche justice et construit des relations solidaires. Dans le monde populaire, le lien familial n'est pas moins désiré et construit qu'ailleurs pour former société qui ait visage humain, rempart contre les âpretés de la vie et source d'amour qui honore la dignité native de tout homme.

• Et il faut bien noter à ce propos que nous voyons encore des mouvements et associations, notamment dans le domaine de l'éducatif et de l'animation, être soutenus par des familles et des groupes de familles. C'est vrai à l'interne de l'Église, dans nos mouvements d'Action catholique, et dans les scoutismes de tradition catholique, mais c'est probablement constaté aussi dans les autres mouvements de jeunesse, les mouvements laïcs ou non confessionnels.

• Dès lors, vous pouvez tirer avec moi deux enseignements provisoires : même si elle ne remplit plus à elle toute seule cette fonction, la famille demeure un lieu stratégique de la transmission des savoirs, des valeurs et des expériences. Dans l'existence chrétienne, même si des personnes s'éveillent à la foi à l'âge adulte, constatant, ou regrettant comme Monsieur Jourdain, que leurs parents ne leur ont pas permis d'y accéder au temps de l'enfance, il demeure que nous continuons de compter sur l'expérience familiale pour faire entrer dans la découverte de la vie intérieure, de la fraternité, de la solidarité et de la filiation divine. De telle sorte que les évêques de notre Commission épiscopale de la catéchèse et du catéchuménat viennent d'offrir, dans le renouveau des pratiques catéchétiques entamé depuis plusieurs années, un livre d'initiation à l'usage des familles : En famille avec Dieu.

• Mais ensuite, cet art de vivre que nous voulons explorer est un lieu de combat. Ce n'est pas parce que toutes ces dimensions que je viens d'exprimer sont difficiles à vivre, ce n'est pas parce que nous constatons la course à l'argent jusque dans les familles que nous cessons de croire possible l'apprentissage humanisant du don et de la gratuité. Ce n'est pas parce que nous voyons des guerres fratricides – et Jean-Paul II déclarait toutes les guerres comme des guerres civiles et fratricides – que nous déclarerons impossible le chemin de construction de la paix et du pardon qui commence dans les familles. Quand je disais défi, je disais bien sûr combat. Quand nous disons art de vivre, nous disons travail, élaboration, obstacles, chemin, durée, promesse avec échecs et réussites. Ce que nous visons, c'est de faire percevoir les exigences du bien commun : une famille, croyons-nous, ne peut vivre et s'épanouir pour elle-même seulement.

Le Pape Benoît XVI qualifie la famille comme un bien nécessaire pour les peuples, une école d'humanisation de l'homme pour qu'il grandisse jusqu'à devenir pleinement homme. Et Dostoïevski disait : "Dieu nous a donné des parents, pour que nous fassions sur eux l'apprentissage de l'amour." La formule n'a pas vieilli, et elle demeure valable même quand le modèle familial apparaît blessé ou lacunaire.

Thierry Vidor

Directeur général, Familles de France

En préambule, je voulais simplement excuser l'absence d'Olivier Degauquier, qui n'a pas pu être présent ce matin. Il me charge de bien vouloir l'excuser de son absence due à des raisons personnelles importantes. A mon tour, je vous prie de bien vouloir être indulgent pour mon exposé qui a été préparé dans l'urgence.
Je suis directeur général de la Fédération Nationale des Familles de France. C'est une fédération qui regroupe environ 100 000 familles sur le territoire. Nous sommes une association libre de tout lien confessionnel, syndical, politique et idéologique, dont le président est depuis 2001, le professeur Henri Joyeux.
Notre objet est de défendre les biens matériels et éthiques des familles. Créée en 1945 lors de l'avènement du général de Gaulle, notre structure est pyramidale :

- des associations locales qui développent des services au profit des familles ;
- ces associations locales, environ 800, se regroupent en fédérations départementales qui ont un rôle de soutien et de représentation des familles au niveau départemental ;
- une fédération nationale que je représente et qui fédère toutes les fédérations départementales ;

L'objet de la fédération nationale est :

- de représenter nos familles auprès des ministères, des décideurs, des institutions, du Sénat, de l'Assemblée Nationale, ... A ce titre, nous sommes en collaboration étroite avec les égides qui travaillent sur les projets de loi, les décrets. Nous travaillons aussi avec l'ensemble des autres mouvements familiaux, regroupés en UDAF, tels que les Association Familiales Catholiques, les Familles Rurales, les Associations Familiales Protestantes, la Confédération Familiale des Familles, etc.. L'ensemble des UDAF forment l'UNAF au niveau national. Tous ensemble, nous agissons pour le bien de toutes les familles.
- d'aider au niveau local à développer des structures qui vont de la petite enfance à la prise en charge des personnes âgées. Donc, c'est extrêmement multiple. Nous avons détaillé plus de 700 services en direction des familles.

<u>Qu'est-ce qui fait famille aujourd'hui ?</u>

C'est difficile. La famille a considérablement évolué.
Pour certains, c'est le mariage. Pour d'autres, l'enfant. Pour d'autres, les solidarités.
Pour les sociologues, la famille est une construction sociale; et même pour certains, elle n'existe pas ! Mais tout de même, nous sommes tous membre d'une famille ! C'est une évidence, la famille existe. C'est le lieu essentiel de l'affectivité. C'est indémontrable. C'est un fait.
Plus sérieusement, on ne peut pas parler de famille sans entrecroiser trois types de liens :

- l'alliance,
- la filiation,
- la fratrie,

et deux dimensions : une horizontale, et une verticale qui s'appuient sur deux axes : la conjugalité et la parentalité, le couple et l'enfant. Deux types de liens, certes différents, mais tous deux fondés sur les liens affectifs et naturels.
Quand on parle de famille, il y a toujours une notion d'engagement et de responsabilité.
La famille est d'ordinaire constituée par un couple marié qui a un ou plusieurs enfants légitimes ou adoptés.
Mais une famille c'est aussi un couple marié sans enfant.
On est bien là dans la conjugalité et la filiation.
Il peut y avoir aussi d'autres personne physiques, soit ayant charge légale d'enfant, par filiation ou

adoption, soit exerçant l'autorité parentale ou la tutelle sur un ou plusieurs enfants dont ils ont la charge effective ou permanente.
Donc vous voyez que toute personne qui a responsabilité d'enfant fait famille aujourd'hui.
Un célibataire avec enfant fait famille au niveau de la loi.
Une petite digression : je relisais avec ma fille dans "Le Petit Prince" de Saint-Exupéry le discours avec le renard, et le lien entre le Petit Prince et la rose. Pour moi, c'est ça aussi une définition de la famille. Et je vous invite à le lire avec vos enfants parce que c'est bien un témoignage, assez exceptionnel, un conte qui permet d'évoquer réellement ce que représente la famille pour l'ensemble de nos adhérents et l'ensemble des familles qui nous entourent.

Maintenant, je crois qu'il faut présenter ce qu'on appelle une typologie des familles :

- 17 millions de familles en France (estimation)
- 13,5 millions de jeunes de moins de 18 ans
- 820 000 naissances par an : nous sommes les champions d'Europe de la natalité. Et pourtant, ce n'est pas suffisant : on arrive juste à se remplacer. Pourquoi ? Il est certain que la politique familiale telle qu'elle est engagée depuis les années 40-45, bien qu'elle se soit érodée, a été un amortisseur considérable au niveau de la crise et permet encore aux familles d'avoir certaines ressources qui les aident dans leur vie de tous les jours.

Au niveau de la typologie des familles actuelles, on peut les classer en 4 catégories :

- les familles dont les parents sont mariés,
- les familles en union libre dont le PACS,
- les familles monoparentales,
- les familles recomposées.

C'est difficile actuellement de donner les pourcentages parce que les familles s'entrecroisent. Les parents, les grands parents, les enfants font famille, mais au niveau de l'INSEE, on peut les compter en deux, trois, voire quatre familles.
On peut avoir des indicateurs par rapport aux enfants de moins de 18 ans :

- environ 65% des enfants ont des parents mariés,
- 15% ont des parents qui vivent en union libre,
- 15% sont dans une famille monoparentale,
- 5% en famille recomposée.

En 2009, 256 000 mariages, et 175 000 PACS, dont 95% entre personnes de sexe opposé. Le PACS est en train de rejoindre le mariage.
En moyenne, un mariage sur trois se termine en divorce. A Paris, 1 sur 2, et à Toulouse! Pourtant, une enquête de l'INSEE en 2010 montre que :

- 70% des enfants mineurs vivent avec leurs deux parents
- 20% avec l'un des deux
- 10% dans des familles recomposées.

Les chiffres sont donc un peu trompeurs. Certes, c'est une réalité, les divorces sont en considérable augmentation, mais il faut ramener ces chiffres au nombre de mariages et d'unions hors mariage.

Je passerai sur l'évolution quant aux naissances avant ou après mariage, mais je crois qu'il faut insister sur un point important, c'est l'évolution des familles depuis une quarantaine d'années.
La famille comme Monseigneur l'exprimait il y a quelques minutes, a considérablement évolué, et a en quelque sorte été traversée par des évolutions considérables de la société.
Il y a d'abord eu l'égalité hommes/femmes.
Autrefois l'homme était tout-puissant : il avait l'autorité parentale, il avait l'autorité sur sa femme.
Peu à peu, il y a eu une complémentarité au sein du couple.
Aujourd'hui, il y a la parité complète et l'autorité est complètement partagée.

Il y a donc eu peu à peu une disparition des repères.
Olivier Rebaud, philosophe de l'éducation à Strasbourg, avait établi 6 ou 7 types d'autorité.
Autrefois il y avait l'autorité du roi-père, et cette autorité était celle du père tout-puissant. Dans les romans du XIX° siècle, quand le père parlait, tout le monde se taisait.
On est aujourd'hui dans une sorte de père-arbitre, leader, modèle, qui accompagne, comme la mère, avant de prendre des décisions. J'ai quatre enfants, c'est parfois difficile de faire passer des messages, ou de les faire obéir ! Plus ça va, plus c'est dur ! Actuellement, on fait passer des messages, mais par la discussion, en argumentant, en expliquant, et l'autorité de l'amour, de l'affectivité, est la plus forte de toutes ; et grâce à cette nouvelle notion, les familles ont un autre comportement. L'autorité s'est déplacée totalement. L'égalité père-mère, le nouveau statut de la femme, et la démocratisation familiale, on la voit partout. Je ne dis pas que l'enfant est roi, mais le statut de l'enfant a totalement évolué. Rien que dans le cadre des lois de l'éducation nationale de 1989, ce n'est plus à l'enfant de se conformer au modèle social, mais tout est centré sur l'enfant. Dans les familles, c'est la même chose. Tout est souvent centré sur l'enfant.
Il y a eu une révolution complète en ce qui concerne la famille. Plus bien entendu la place des grands parents. Ils n'ont plus du tout les mêmes positions, la même place dans la famille, et tout cela fait que peu à peu, il y a eu un chambardement complet en ce qui concerne les familles.
Et pourtant, les familles sont toujours là. Et pourtant, la famille est plébiscitée. La richesse de la famille, le refuge affectif, le bonheur d'être en famille, la famille considérée comme le pilier de la solidarité, on le voit encore aujourd'hui, ce sont les familles qui assurent le lien intergénérationnel, l'éducation des enfants.
La famille est le socle de la société. La famille est créancière de la nation. Sans famille, plus de société. C'est bien le problème posé dans d'autres États : regardez ce qui se passe en Allemagne, en Italie, ou dans la plupart des pays européens : ils observent pourquoi notre société française arrive encore à avoir autant d'enfants aujourd'hui. Ils sont très inquiets parce qu'en 2050, l'Allemagne aura perdu plus de 10 millions d'habitants. Le Japon est aussi un pays extrêmement vieillissant. Le dynamisme et l'activité économique d'un pays ne peut pas se faire sans la jeunesse.
Les difficultés d'aujourd'hui sont importantes, elles ne sont pas nouvelles. Georges Bernanos disait déjà : "Les pères et mères de famille sont les héros des temps modernes".
Il y a aussi des problématiques particulières, dans les familles monoparentales, dans les familles recomposées. Dans les familles monoparentales, il y a une grande difficulté à concilier vie familiale et vie professionnelle, les ressources qui sont souvent divisées par deux, entraînant une précarité, la nécessité pour ces familles, au départ, d'être aidées. Se pose aussi le problème de l'éducation des enfants. Même chose dans les familles recomposées : le grand problème, c'est aussi l'acceptation par les enfants du beau-parent ou du nouveau conjoint.
Et pour toutes, la même problématique : les familles sont fragiles ; c'est un trésor à préserver. Le monde est difficile. La société ne permet pas l'épanouissement des familles : beaucoup de tentations, le poids des médias, et bien entendu les difficultés financières qui s'accroissent.
La grande majorité des familles appartiennent à cette classe dite moyenne (plus de deux tiers) mais elle tend de plus en plus à la précarisation. A Paris, par exemple, pour une famille de deux enfants, le loyer moyen est de 1500 euros. Si vous avez une famille de deux enfants, avec les deux parents qui travaillent et qui reçoivent un salaire de 3000 euros net au total, il lui est impossible de joindre les deux bouts.
Que dire des problèmes liés à l'éducation des enfants, aux médias, de la conciliation vie familiale et vie professionnelle, au chômage. Une enquête montrait que pour plus de 60% des parents, en regard du mot famille, vient le mot bonheur, mais aussi le mot peur et le mot crainte. Le monde actuel n'est pas facile, et les familles actuelles sont inquiètes pour l'avenir de leurs enfants. Inquiètes pour leur avenir, et inquiète aussi dans l'immédiateté, en raison de la violence. On est dans un monde où la violence, même à l'école, est importante, avec la question de l'addiction, addiction à certains produits, alcool, drogue, mais aussi les addictions au jeu, à internet.
Pendant 20 ans, je me suis occupé d'une structure scolaire sur Lyon. Des parents viennent me voir : "Notre fils est très fatigué, pourtant il se couche tôt le soir !" L'ordinateur était dans sa chambre, et

quand ses parents étaient couchés, il se relevait, et passait toute la nuit sur l'ordinateur, dans des jeux ou sur Internet. C'était un garçon addict à Internet, à la communication numérique.
Les jeux de rôle aussi peuvent parfois altérer le comportement, voire pour certains, relever d'une médicalisation.
Malgré toutes ces difficultés, la famille est aujourd'hui comme hier le socle de notre société, sa cellule de base, le principal rempart contre la solitude, l'exclusion et la déshumanisation de notre monde. C'est à partir de ce modèle et de son extension que les grands fléaux actuels qui menacent notre société pourraient être combattus.
Un exemple : nous étions reçus avec le professeur Joyeux, il y a trois semaines, par Mme Bachelot au sujet de la dépendance. Pour elle, la dépendance ne pourrait pas se traiter en dehors de la famille, et même, c'est grâce à la famille que la dépendance pourra être combattue. Regardons le grand nombre de personnes âgées atteintes d'Alzheimer : nous avons 800.000 malades d'Alzheimer aujourd'hui et ce nombre va augmenter dans les années à venir. C'est grâce à la famille et aux associations familiales que nous pourrons être plus efficaces.
Merci.

Huguette Garsmeur et Paulette Liard

ATD Quart Monde

Dans une autre vie, j'étais assistante sociale ; mais maintenant je suis à part entière militante du mouvement ATD quart monde, et c'est à ce titre là que je continue de rencontrer les familles en très grande difficulté.

Donc je vous remercie d'avoir donné la parole à des familles du quart monde qu'on entend peu, qu'on voit peu et qui vivent dans des quartiers qu'on ne fréquente pas en général; et donc pour une fois, nous sommes très contentes d'être invitées !

Le mouvement ATD Quart Monde est né au cœur d'un bidonville, dans la région parisienne, où vivaient 300 familles dans un dénuement extrême ; ces familles n'avaient pas été beaucoup à l'école, le travail des pères de famille était dans la ferraille, et des petits boulots de manœuvre. Ces familles n'étaient ni connues ni reconnues, tout juste bonnes à être regardées comme indigentes, recevant soupe populaire et vestiaire. A ce sujet-là, si vous voyez un téléfilm qui passe bientôt, qui s'appelle "Joseph l'insoumis", vous comprendrez, beaucoup mieux ce que je vous dis, ce qui se passait dans ce camp avec le Père Joseph Wresinski.

C'est avec des familles si peu savantes que le Père Joseph Wresinski a fondé le mouvement international ATD Quart Monde. Au-delà des signes imprimés sur les corps, bafoués, misérables, le fondateur du mouvement connaissait la richesse de ces familles : amour inconditionnel des enfants, sens aigu de l'accueil et, surtout, incroyable résistance des femmes qui, coûte que coûte, maintiennent leur famille la tête hors de l'eau. Les cumuls de précarité, logement, travail, moyens d'existence, échec scolaire, n'abattent pas ces familles, mais au contraire, révèlent leurs forces et les décapent de leur superflu. Ces familles vont à l'essentiel qui est le respect de leur dignité.

J'aurais pu vous parler de ces mères, de ces compagnes, qui vont chaque semaine au parloir de la prison, en vélo, en bus ou à pied, avec quelquefois un bébé en poussette ; de ces visites régulières à l'hôpital au chevet d'un proche ou d'un voisin, car en quart monde, le prisonnier, le malade, le handicapé, le faible est entouré, respecté.
J'aurais pu vous parler de la naissance de l'enfant, vécu toujours comme un cadeau. Je viens d'aller voir une famille qui vient d'avoir son dixième enfant ; c'est vécu comme un nouveau départ, même quand il arrive dans une importante fratrie, même quand la maman est très jeune.
J'aurais pu aussi vous parler de la tasse de café ou de la limonade, ou, quand c'est la fin du mois, de l'eau du robinet, qui est toujours systématiquement offerte quand on rend visite à ces familles ; le combat pour une vie digne passe aussi par de petits gestes qui peuvent paraître totalement insignifiants, mais qui au fil des jours, tissent des liens porteurs de sens. Je reconnais ta valeur, tu comptes pour moi, nous sommes ensemble dans la même galère, mais nous sommes debout, et infiniment respectables.

Paulette, militante qui a toujours vécu des conditions de vie difficiles et qui s'est toujours battue, va dire comment dans son quartier, au jour le jour, discrètement, humblement, elle tisse ces liens de solidarité et de tendresse, ces liens de paix.

Je suis Paulette, je faisais partie des familles et maintenant je suis militante.

La misère a plusieurs facettes ; cela peut être la faim, l'insalubrité du logement, vivre dans la peur du lendemain, ne pas savoir lire et écrire.
Souffrir de la faim : l'estomac vide nous empêche de penser à autre chose. Quand la faim vous tenaille, quand vous ouvrez votre frigo ou l'armoire vide de toute nourriture : misère …

L'insalubrité, ne pas pouvoir se laver, manquer de lumière, comment aller à l'école avec des vêtements souillés : misère …
La peur du lendemain, le manque d'argent empêche de payer certaines factures, partir à l'école sans petit déjeuner, la faim vous tord les entrailles : misère …

Mais si nous vivons avec notre famille, papa, maman, les frères et les sœurs, alors peu importent tous ces manques.
Je pourrais vous raconter tant d'histoires, car le manque d'argent ne nous empêche pas d'être heureux. La faim est dérisoire quand on aime et qu'on est entouré de sa famille, même si elle n'est pas la meilleure. Que veut dire vivre loin des siens ?
C'est quand on n'attend plus rien de la vie qu'on revient sur son passé. Ce passé qui nous a blessé, qu'on a essayé d'occulter ; les souvenirs affluent, bons ou mauvais.

Je suis née en 48, j'ai vécu la pauvreté, d'abord dans un château réquisitionné pendant la guerre pour 6 familles. Vers l'âge de 8 ans, premier déménagement vers une maison provisoire, des baraquements construits pendant la guerre pour loger des familles sinistrées en attendant la reconstruction de leur maison. Des maisons provisoires qui furent habitées jusqu'en 1963, et même les derniers, jusqu'en 1970. Les gens les plus pauvres furent repoussés, de baraquements en baraquements, jusqu'aux limites des champs.

La misère existe toujours, mais elle est cachée ; dans les HLM, les portes fermées ne permettent pas de voir le mal-être. Moi, j'ai eu la chance de rencontrer le mouvement ATD Quart Monde, pour oser vous raconter aujourd'hui mon vécu.

Je vais vous parler de mon quotidien : Une semaine sur deux, je me lève à 4h30 du matin pour aller chez mon fils m'occuper de ses 4 enfants jusqu'au départ à l'école à 8 heures. Ensuite, je vais chercher le pain à *"La Pioche".* C'est une épicerie solidaire. Sur le chemin, des gens m'arrêtent, nous parlons, nous prenons des nouvelles des malades, avec certaines personnes, nous échangeons seulement un bonjour, avec d'autres … il m'arrive d'arriver à "*La Pioche*" à 10 heures ! Je suis partie à 8 heures du matin ! Je ne dis pas grand-chose, mais ces instants quotidiens partagés tout simples m'aident à continuer mon chemin.

Débat avec la salle 1

Question - Merci beaucoup à toutes les deux pour ce témoignage. Nous allons passer maintenant aux questions de la salle. Vous avez des papiers pour poser vos questions aux intervenants. Anne-Marie va passer ramasser vos questions. En attendant les premières questions, je vous propose une question sur les familles mixtes immigrés-français de souche. Cette situation se présente de plus en plus. Qu'est-ce que ça implique ? Cela fait partie des changements de nos sociétés. Quelques mots sur ce sujet ?

TV - Les familles issues de l'immigration, cela reste assez vaste comme sujet, parce que les familles mixtes, on peut en identifier de nombreuses catégories. Vous avez toutes les familles qui viennent des pays du pourtour méditerranéen, celles qui viennent de l'Est, d'Asie, qui font venir leur famille sur le territoire français.

C'est pour cela que Familles de France est très engagé dans l'écoute de ces familles et a voulu absolument les rencontrer.

On vient de créer deux associations : "Familles de France, Familles d'Afrique" et "Familles Méditerranée". Leur objectif est de mélanger des familles issues du pourtour méditerranéen, avec des familles qui sont sur le territoire français depuis quelque temps pour qu'elles apprennent à se découvrir, se connaître et pour qu'elles perçoivent qu'au fond les véritables valeurs des familles comme la solidarité, l'entraide, l'importance de l'enfant, de la conjugalité se retrouvent dans toutes les cultures.

Les familles issues de l'immigration souvent ont des problématiques particulières, notamment culturelles et financières. Je pense que vous êtes confrontés à ce problème à ATD Quart Monde. Beaucoup de familles qui se retrouvent dans la périphérie des grandes villes, dans les grandes barres que l'on a construites pour elles, ont un mal fou à élever leurs enfants, confrontés à un environnement très difficile et à la violence.

On n'est pas dans un monde clos, et il ne faut pas avoir un a priori par rapport à ces familles, au contraire ce sont des familles extrêmement méritantes. Il y a beaucoup de jeunes qui sont dans des situations extrêmement délicates. J'ai été en contact avec des enfants issus de l'immigration, et qui sont élevés magnifiquement. Je me souviens de parents, il y a une dizaine d'années, venant d'Algérie. Ils se battaient, travaillaient pour leurs enfants, leur payaient des cours particuliers, pour les aider à sortir de leur condition. Mais il y a parfois un regard de la société qui est un regard biaisé, qui est un regard qui filtre et qu'il faut revoir. Je pense que les familles installées sur le territoire français, et qui ont des revenus suffisant devraient d'avantage s'ouvrir à ces familles qui sont en grande difficulté.

PL - Vous parlez des familles recomposées, vous savez, c'est bien difficile.

Moi je suis une grand-mère, j'ai eu onze petits-enfants, deux arrière-petits enfants.

Ici, depuis quelques années, mes filles se sont remises en ménage avec des papas qui ont des enfants aussi, et j'avoue que c'est difficile, très difficile. L'un en a quatre, l'autre en a deux en plus, et celle qui en a quatre a eu un en plus avec le papa, alors …

Même pour nous c'est difficile. Pour moi grand-mère, on n'a pas le droit de faire de la différence entre un enfant et un autre enfant, mais quelque part, on est quand même plus attaché à ses petits-enfants qu'aux enfants des autres, et c'est cela qui est pénible.

T.V - Je reprendrai la position de Familles de France : elle est claire.

On n'a pas à s'immiscer dans la vie privée de tel ou tel. Si deux personnes de même sexe veulent vivre ensemble, je dirais que c'est leur affaire. Par contre, là où Familles de France a son mot à dire, ainsi que l'ensemble des associations familiales, c'est par rapport à l'enfant. Il nous semble capital pour qu'un enfant se construise, qu'il y ait de l'altérité c'est-à-dire un père et une mère. Donc nous sommes opposés à l'adoption par des couples homosexuels. Pour nous, un couple homosexuel ne peut pas faire famille au sens de l'enfant.

Question - Faute de temps, on ne va sans doute pas pouvoir répondre à toutes les questions qui arrivent nombreuses. Voici une question. Le but de votre association est de défendre les biens matériels et éthiques. Qu'entendez-vous par biens éthiques ?
TV - Autrefois, la terminologie n'était pas l'éthique, mais la morale. Il s'agit de défendre en quelque sorte les valeurs de la famille, les véritables valeurs que sont la solidarité, les valeurs d'éducation, l'enfant n'est pas un bien marchand.
L'éthique, c'est avant tout vis-à-vis de l'enfant : considérer réellement l'enfant comme un être humain. La famille doit se donner tous les moyens pour l'élever, lui permettre de s'épanouir, dans un environnement propice, donc aussi dans un environnement éthique et moral qui lui permettra de s'établir correctement afin que ce petit d'homme devienne un homme.

Question - Un question pour ATD Quart Monde. D'après l'expérience d'ATD Quart Monde, quelles sont les voies pour sortir de la misère ? Comment prendre l'ascenseur social ?
HG - Tout le monde dit que l'ascenseur social est en panne ! Ce que nous préconisons à ATD Quart Monde, c'est de rassembler ces familles. Peut-être avez-vous entendu parler de l'université populaire, un samedi par mois à la Maison Quart Monde : nous rassemblons les familles sur un thème de société donné : l'éducation des enfants, comment faire avec des adolescents, on a même abordé le développement durable. Les familles préparent ce thème dans toute la région et se rassemblent pour s'exprimer, dire comment elles voient la société. Ce qui permet d'ailleurs à ces familles, elles à qui on ne demande jamais ou très rarement leur avis, de s'exprimer en profondeur, de dire comment elles voient l'avenir de leurs enfants.
Vous avez entendu parler de l'éthique par le précédent intervenant : nos familles y croient au quotidien, elles qui croient énormément à la solidarité.
Alors, j'ai parlé d'échec scolaire.
Est-ce que l'ascenseur social en France et dans les pays en Europe passe encore par la réussite sociale ?
On travaille énormément cette question, et l'année 2011 va être l'année sur l'école. Au sein du mouvement ATD Quart Monde national, nous avons réuni des associations de parents d'élèves, des associations d'enseignants, des mères de famille, des pères de famille, et nous réfléchissons aux conditions nécessaires pour que les enfants réussissent à l'école.
Le fondateur d'ATD Quart Monde disait que la voie royale pour sortir de la misère, c'était l'école, c'était l'éducation, et on en est bien conscient puisque ça a marché pendant des générations et des générations : des Présidents de la République étaient fils d'instituteurs et même fils de paysans : c'était l'ascenseur social.
Maintenant, c'est excessivement difficile, et cela a été évoqué par monsieur Vidor de Familles de France.
Il y a des zones qui sont des ghettos. Si vous habitez à Lille Sud, et si vous déménagez à Lille Centre ou dans le Vieux-Lille, vous vous apercevez que votre enfant qui est en CE1 ou CE2, n'a pas le même niveau que ses camarades de Lille Centre. Cela veut dire que le niveau de Lille Sud est tellement bas qu'on n'arrive pas à rattraper. En général, beaucoup d'enfants sont orientés en collège dans les classes dites SEGPA où ils n'ont aucune chance de réussir leur vie professionnelle. Je sais qu'on peut réussir sa vie en dehors de l'école, mais en général, quand on est dans une famille très pauvre, c'est quand même l'école qui va permettre de s'en sortir.
Et pour finir sur une note optimiste, je suis assez souvent sur un terrain des gens du voyage à Wattrelos, et je travaille avec un chef de service de cette mairie qui a des exemples de gens qui ont fait l'ENA avec lui, dont un est issu des gens du voyage. Je me dis que c'est la voie à suivre.
Par contre, il y a une nuance avec les familles émigrées d'origine maghrébine : elles vivent dans les mêmes quartiers, elles sont aussi pauvres, mais en général, leurs enfants réussissent mieux à l'école. Je pense que les parents qui viennent de l'émigration mettent peut-être plus le paquet sur cette réussite scolaire. On commence à avoir des médecins dans ces familles, je connais aussi deux avocats. Ceci dit, c'est très difficile l'ascenseur social.
TV - Je souscris totalement à vos propos. Je complèterai en disant que tout se joue au primaire, et même en maternelle. C'est un problème de langage, dès le départ, qui obère les chances de l'enfant. Là, les

associations familiales pourraient s'impliquer. Il y a un gros travail à faire en direction des cités, des quartiers un peu ghettoïsés. C'est un leurre de dire qu'il y a une égalité des chances. On essaye de la donner mais ce n'est pas respecté.

Dominique et Pascal Laurent
Médecins du travail

Médecins du travail depuis 30 ans, nous avons eu l'occasion de suivre l'évolution du travail dans des entreprises privées de secteurs d'activité très variés. Nous allons présenter quelques données sur les évolutions de la famille et du travail au long de ces 30 années, et essayer de voir ensemble comment le travail peut aider à construire ou être une source de difficultés pour les familles et réciproquement, les conciliations étant nécessaires et pas tjrs simples pour un équilibre entre vie professionnelle et vie de famille.

INTRODUCTION

Cette conciliation vie professionnelle- vie de famille est un enjeu politique majeur et de nombreuses réflexions sont menées sur ce sujet en Europe. Dans une enquête de l'INED réalisée en 2003, la famille arrive en 1° position, et le travail en 2ème position comme éléments importants de l'identité des individus. 65% des couples avec enfants travaillent tous les deux

IMPORTANCE DE LA FAMILLE

Dans une enquête Ipsos effectuée en 2009, confirmant ce que nous entendons régulièrement pendant nos entretiens avec les salariés, 44% des actifs disent rencontrer des difficultés importantes à concilier vie familiale, professionnelle et personnelle (le taux monte à 51% des 30-39 ans). La cellule familiale est un élément fondamental de construction des individus, source d'affection, d'éducation, elle aide à grandir et à trouver confiance en soi. elle est pour beaucoup un soutien dans les difficultés. Pour 56% des européens, la famille contribue le plus au bonheur des individus, viennent ensuite les relations amoureuses, les amis, les loisirs puis les études ou le travail. Pour 87% des français, la place accordée à la famille, dans la vie, est très importante

"*Comme le disait Claude Lévi-Strauss, la famille est un phénomène pratiquement universel dans toutes les civilisations. Elle traverse les cultures, les époques, elle évolue, mais reste la cellule de base de la société".*

Face à l'incertitude du couple, à la montée de la précarité, à l'augmentation du stress au travail, au développement d'une nouvelle solitude, la constitution d'un noyau de sécurité est ressentie comme indispensable pour exister et se ressourcer

EVOLUTION DE LA FAMILLE

D'après les données d'un Sondage SOFRES en 2008 : Les évolutions de la famille qui sont perçues comme les plus marquantes sont dans l'ordre,

- L'allongement de la durée de la vie,
- L'entrée plus tardive des jeunes sur le marché du travail,
- puis l'augmentation du nombre de divorces

L'espérance de vie est actuellement, en France, d'environ 78 ans pour les hommes et de 85 ans pour les femmes, augmentant d'un trimestre par an. Donc le nombre de personnes âgées dépendantes à prendre à charge qui est de 800000 actuellement va augmenter, il est prévu qu'il sera entre 1 et 1 million et demi en 2040. Cette donnée est le premier souci exprimé par les Européens également interrogés, concernant l'évolution de la famille.

Les enfants arrivent plus tard, l'âge moyen de la mère à la naissance du premier enfant était de 24 ans en 1977, il est de 28 ans en 2010. Les enfants restent plus longtemps dans la famille, l'âge moyen de départ était de 20 ans pour les filles et 22 ans pour les garçons dans les années 80, il est de 23 ans pour les filles et 26 ans pour les garçons dans les années 2000.

Le nombre de divorces est en augmentation constante, il était de 38% en 2000 , il est à plus de 50% en 2010 dans les grandes villes. 4 millions de personnes vivent isolées, 2 millions en souffrent. De plus en plus de familles sont recomposées: plus de 10% en 2010. De + en + de familles sont monoparentales, moins de 1 sur 10 en 1970, quasiment 1 sur 5 en 2010

La société évolue vers plus de dispersion géographique:

- les enfants habitent plus loin , voire à l'étranger
- on travaille plus loin de son domicile
- les temps de transport augmentent notamment en raison des difficultés liées au trafic

On veut être performant de plus en plus , « réussir » sur tous les plans : professionnel, personnel, sportif, son couple, sa famille…….

EVOLUTION DU TRAVAIL

Définition

On peut rappeler que Le mot TRAVAIL vient du latin « trepalium », machine à trois pieux, destinée à immobiliser les chevaux pour les ferrer, ce mot est devenu dans le langage populaire « instrument de torture ». La définition du Larousse est : « l'ensemble des activités accomplies par l'homme pour produire des biens et des services en contrepartie desquels il est rémunéré. On travaille donc pour gagner sa vie. Le travail est souvent associé à la peine et à la souffrance, le « travail » de l'accouchement…. « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front».

Le travail aide à se construire

Le travail apporte de quoi gagner sa vie, mais bien plus que cela:

- Il aide à se construire, il participe à l'apprentissage de savoir faire, au développement de compétences, de qualités telles que patience, ténacité, goût de l'effort……
- Quand il donne la possibilité d'assumer selon ses capacités sa part de la tâche collective, il contribue à la dignité de la personne,
- par contre la demande de travail non satisfaite est source de sentiment d'exclusion et d'humiliation
- Le travail sociabilise, il contribue à développer le sens des responsabilités, de la solidarité, à développer l'estime de soi et des autres
- Il permet d'échapper à l'ennui, de limiter l'angoisse existentielle, de se sentir utile en participant au fonctionnement de la société
- C'est un lieu de socialisation, mais aussi d'entraide, d'inscription de l'individu dans une communauté

Evolution du travail

Le travail a beaucoup évolué, pour un temps plein il fallait faire plus de 80 heures par semaine en 1900, 40 heures en 1936 et 35 heures en 2000.

- **Nous sommes passés d'une** société essentiellement agricole au début du siècle, les paysans vivaient et travaillaient alors « en famille »,
- à une société qui s'industrialise jusqu'aux années 60
- puis qui devient de plus en plus tertiaire après la crise industrielle des années **60-70** et le début des restructurations notamment dans les secteurs du textile de la sidérurgie, des mines et des chantiers navals.
- Les **Années 80** ont vu se développer l'informatisation, la rapidité des nouvelles techniques de communication, l'ordinateur, le téléphone mobile,
- Depuis les années **1990 – 2000** l'accélération des prouesses techniques , Internet change le quotidien de tout un chacun,
- La compétitivité mondiale s'accélère
- Actuellement, en France, plus de 3 personnes sur 4 travaillent pour le secteur tertiaire.

Evolution de l'emploi

De plus en plus de femmes travaillent, elles étaient en France 1 sur 3 en 1950, 1 sur 2 en 1975, elles sont 2 sur 3 en 2010. Particulièrement de ce fait, les hommes ont commencé à prendre une part plus importante dans le temps passé avec et pour leurs enfants. Beaucoup de femmes continuent régulièrement de dire qu'elles ont une double journée, et les hommes trouvent qu'ils participent beaucoup plus à la maison

La précarisation des emplois est en nette augmentation depuis le milieu des années 1980 ; le nombre cumulé de contrats précaires, à durée déterminée et de contrats intérimaires était de 6% en 85, 9% en 94 et 13% en 2007. De plus en plus de personnes travaillent à temps partiel, on est passé de 7% des salariés en 1970 à plus de 17% à l'heure actuelle, on note un 2e palier d'augmentation suite à la loi sur le développement du temps partiel en 1992. En 2009 en France 29% des femmes, et 6 % des hommes travaillent à temps partiel, les femmes acceptant plus des carrières moins remplies notamment pour s'occuper des enfants et du quotidien. Le temps partiel est subi pour 28% des femmes et 42% des hommes

Depuis le milieu des années 80, le taux de chômage reste élevé, autour de 10% de la population active; les jeunes actifs de moins de 25 ans sont particulièrement touchés avec un taux de chômage d'environ 20%.

Rythmes de travail

Depuis 2000 et les accords sur le temps de travail et l'annualisation, on note une augmentation des horaires atypiques, des débuts et fins de postes « variables ». Déjà en 2005, seulement 50% des salariés avaient des horaires dits « normaux », c'est-à-dire, à temps plein, prévus à l'avance, débutant le matin et se terminant en fin d'après midi, sans poste de nuit ni travail de week-end ; en 2009, ils ne sont plus que 37% ; avec bien sûr beaucoup plus de ressentis négatifs quand la situation est subie et non choisie.

Entre 1991 et 2005, la proportion de salariés travaillant habituellement

- de nuit est passée de 3 et demi à 7%.
- le samedi de 20 à 28%
- Le dimanche de 4% à 12%

Le nombre de femmes travaillant la nuit a doublé entre 1991 et 2009 (loi de 2001 sur le travail de nuit), passant de 500000 à 1 million, 21% des hommes et 9% des femmes travaillent au moins occasionnellement la nuit, surtout dans l'armée, la police, les pompiers, les personnels de santé, les ouvriers industriels, la maintenance….

Pour les cadres, leur temps de travail est maintenant souvent compté en jours, et non en heures, prévoyant des jours de RTT mais :

- Leurs horaires quotidiens sont variables
- Le nombre d'heures de travail est élevé: facilement 10 à 11 h de par la charge de travail

Et en France, l'idée de partir tard pour montrer sa motivation est encore assez ancrée, par rapport aux pays du nord par exemple

- On constate aussi de + en + d'emprise du travail sur le temps hors travail, à cause notamment des astreintes, du travail emmené à la maison, des appels téléphoniques chez soi……
- Les nouvelles organisations renforcent la pression et beaucoup de cadres se plaignent notamment des interruptions imprévues perturbantes, de l'obligation de devoir se dépêcher, de la pression des objectifs chiffrés

Une évolution du travail qui pourrait être intéressante dans certains secteurs : le télétravail se développe ; mais encore timidement en France : seulement 6% des actifs alors que cela concernerait déjà 23% des Allemands, on le voit surtout chez les commerciaux, les informaticiens, les comptables, les formateurs ….. Les avantages sont notamment l'autonomie, le gain de temps, la liberté d'organisation….les inconvénients sont notamment le risque d'isolement, les difficultés à **« couper »**.

Contenu du travail

Le travail évolue dans beaucoup d'entreprises vers :

- Une recherche constante de productivité pour augmenter la compétitivité
- une intensification du contenu du travail,

Et selon les secteurs

- en production, vers le développement du flux tendu , du « juste à temps »,
- augmentation du recours à la sous-traitance,
- bouleversement des métiers : par ex les techniciens devenant commerciaux dans les entreprises en mutation.
- l'Individualisation des objectifs
- l'exigence de performance, faire plus avec moins
- pression des actionnaires sur les résultats des entreprises qui rejaillit sur les sous traitants
- la standardisation du travail avec les normes qualité (iso)

TOUT CELA ENTRAINE pour beaucoup de personnes UNE AUGMENTATION DE LA PRESSION.

- d'où plus de charge mentale, plus de flexibilité,
- plus de polyvalence, plus de responsabilisation individuelle avec ses bons et ses moins bons aspects
- un risque de surinvestissement et de survalorisation du travail ou au contraire de démotivation
- de décalage entre travail prescrit et travail réel
- de manque de ressources pour faire face à la demande

tout cela dans un contexte de moindre engagement collectif

+ une réduction dans certaines organisations des temps considérés connexes: pauses (non payées), les temps d échanges, de concertation…

+ un risque, dans certains métiers de conflit, avec les valeurs personnelles (par ex: imposer au vendeur des objectifs qui ne vont pas dans l'intérêt du client).

Malgré les 35 heures, la durée moyenne hebdomadaire de travail est plus élevée en France que dans beaucoup de pays industrialisés : en 2005 elle était de 36,5 heures en France, 33.6 heures en Allemagne, 31.7 heures en grande Bretagne, 29.2 heures aux pays bas et 33.8 heures aux USA

De plus, dans l'industrie, la productivité horaire reste élevée en France par rapport aux autres pays industrialisés.

Perception du travail

En ce qui concerne la perception que les salariés ont de leur travail, nous entendons régulièrement ce que nous retrouvons dans une Enquête SOFRES en 2009. Dans cette enquête :

- 80% des salariés répondent que ce qui les motive en premier est d'avoir bien fait leur travail, 50% disent qu'ils n'ont pas assez de temps pour le réaliser,
- 35% disent qu'ils manquent de reconnaissance

Dans une Enquête CFE-CGC en Mars 2006, 88% des cadres ont un sentiment croissant d'accélération des rythmes de travail, 84% jugent leur charge de travail plus lourde.

Dans une enquête de la DARES en 2007, 23% des actifs occupés en France disaient avoir peur de perdre leur emploi. Les salariés ont tendance à intérioriser plus leurs difficultés, par crainte de leur devenir, s'ils ne sont pas assez performants. Dans un sondage CSA en 2010, 47% des salariés en France disent ressentir du stress au travail, 18% des salariés, en souffrir. Dans un sondage IPSOS de 2010, 64 % des français jugent que leur bien-être au travail est satisfaisant, mais un sur deux dit qu'il se dégrade et un peu plus: 60% le disent dans les entreprises de plus de 500 personnes.

Conséquences sur les individus

- L'impact des conditions de travail sur la santé est de plus en plus sur le devant de la scène, aux USA, en Europe, en France, notamment parce que le stress au travail a un coût financier important
- Les politiques s'en préoccupent, d'où la Directive cadre européenne sur le stress en 2004
- dont a découlé l'accord national interprofessionnel sur le stress au travail en 2008
- et le plan d'urgence sur le stress lancé par le ministère du travail lancé en 2009 qui oblige les entreprises , actuellement de plus de 1000 salariés, à mettre en place un plan d'action pour détecter, prévenir, éviter, et faire face aux risques psychosociaux
- l'intensification du travail et les modifications des organisations entrainent un risque de voir augmenter le stress chronique, le mal être au travail, la survenue de maladies professionnelles, d'accidents du travail, des arrêts de travail pour maladie,
- un état de stress important et qui dure peut aller jusqu' à l'épuisement psychologique
- Au contraire, le bien-être dans la sphère professionnelle est bénéfique et pour la santé et pour la sphère personnelle, la sphère familiale et inversement, ce sont donc des enjeux importants

Conséquences sur la famille

Sur le plan familial, le positif, par ex, c'est tout ce qu'on échange en famille des expériences, du vécu du travail, la fierté de voir l'autre se construire, le partage des temps forts, la compréhension et le soutien dans les temps de doute, de difficultés……

Quand il y a difficulté par rapport à la vie familiale, les salariés expriment souvent manquer de temps pour la vie personnelle, de temps commun pour la vie familiale,

notamment du fait des horaires variables : par ex , dans un couple 1 poste du matin pour l'un, 1 de l'après midi pour l'autre, travail le week-end ou la nuit, et notamment du fait de la charge temporelle et mentale pour les cadres. Arriver stressé du travail ou de la maison n'aide pas à bien vivre le temps suivant…..

EVALUATION DU RISQUE PSYCHOSOCIAL EN ENTREPRISE

Les entreprises se préoccupent de plus en plus de ce qu'on appelle maintenant les risques psychosociaux, la prise de conscience est en marche, il y a encore à faire : évaluer les risques présents dans l'entreprise en groupes de travail, Direction, responsables des ressources humaines, avec les salariés et le médecin du travail ,et rechercher des pistes d'amélioration.

Les principaux facteurs potentiels de mal être au travail sont trouvés dans les thèmes suivants:

- la charge de travail, l'insuffisance de contrôle sur son activité,
- le manque de soutien de la hiérarchie, le manque de soutien des collègues de travail, les mauvaises relations de travail,
- le manque de compétences pour le poste,
- L'insuffisance de participation aux changements, le manque de reconnaissance ,
- le manque de perspectives de carrière, la peur pour l'emploi
- mais aussi la difficulté de concilier vie professionnelle et vie privée.

Cette dernière est évaluée à partir de questions comme:

- pensez -vous à vos problèmes de travail une fois rentré chez vous ?
- Connaissez- vous d'un jour à l'autre votre horaire de départ de l'entreprise ?
- vos horaires de travail vous permettent ils d'avoir des activités après votre journée de travail?

Un audit réalisé dans une entreprise de la région a montré que pour les cadres, contremaitres, chefs d'atelier ou opérateurs de production, la difficulté de concilier vie professionnelle et vie privée est un des facteurs de risque de « mal être » au travail; ils ont des horaires imposés ou passent beaucoup de temps au travail

Alors que les réponses des personnels administratifs, qui sont les seuls, dans cette entreprise, à bénéficier d'horaires fixes et plus « souples » en fonction de leurs besoins personnels ne mettaient pas en évidence de signes de « mal être » au travail.

L'entreprise peut donc jouer sur de nombreuses dimensions pour favoriser l'épanouissement de ses salariés et elle ne peut négliger ce facteur de risque : conciliation vie professionnelle, vie privée. Par exemple :

- veiller à donner une charge de travail adaptée, dans des horaires compatibles au mieux avec la vie hors travail
- Permettre au salarié de faire une coupure entre son activité professionnelle et sa vie privée en ouvrant des espaces de discussion, permettant de partager et d'évacuer les difficultés de la journée
- Eviter les réunions tard le soir ou pendant les pauses déjeuner
- Savoir écouter, reconnaitre, et répondre en améliorant progressivement ce qui peut l'être

EXEMPLES VECUS

Le travail aide à construire le sens de sa vie, c'est un besoin vital pour la plupart des individus, jusqu'où ?? En illustration, nous proposons de vous exposer quelques petites tranches de vie récentes.

Julien

Célibataire, 24 ans

Originaire du Dunkerquois
de 1994 à 2000 : interims dans l'industrie dans le Dunkerquois
Passe les tests d'embauche en Mars et Avril 2000

Embauché en **Mai 2000** en tant qu'agent de production en carrosserie
Déménage dans le valenciennois

En **2002**, devient chef d'équipe et anime une équipe de 5 salariés

Se marie en 2004

En **2005**, deviens contremaître et gère une équipe de 25 salariés

Premier enfant en 2007

Construit sa maison en 2008

Deuxième enfant en 2009

Change d'atelier en 2010

Est toujours considéré comme un des meilleurs contremaîtres de l'entreprise
est très apprécié par les salariés qu'il a en responsabilité

ODETTE

Veuve, 52 ans, 3 enfants

Formation de secrétariat

Artisan avec son mari pendant 20 ans
Après avoir élevé ses 3 enfants

Son mari décède en 2009

Est sans activité professionnelle en 2010, soignée pour une dépression réactionnelle au décès de son mari

en 2011, trouve une mission d'intérim pour 2 mois, comme secrétaire dans une PME

"Sénior", encore capable
Retrouve le goût de vivre

C'est une création de poste dans une petite entreprise

Elle espère une embauche en CDI

Philippe

Marié, 34 ans, 2 enfants

Embauché en **2001**, en tant qu'ingénieur de production

En **2002**, devient chef d'atelier adjoint, gère environ 100 personnes.
Est très proche de ses salariés et est très apprécié

Passe beaucoup de temps au travail :
commence tous les jours vers 7 heures et ne termine pas avant 20 heures

Travaille également assez souvent le Samedi

En **2004**, sa femme lui demande d'être plus présent à la maison
Il demande à redevenir ingénieur sans gestion de personnel
Mais il continue de passer autant de temps au travail

En **2005**, sa femme réitère sa demande
Il n'y arrive pas , sa situation de couple se dégrade.

En **2008**, il accepte une promotion qui l'éloigne un peu plus de sa famille

En **2008** sa femme demande le divorce, il fait une grosse dépression avec tentative de suicide

Depuis, il vit seul, ne voit ses enfant qu'un week end sur deux, il a du mal à reconstruire une nouvelle vie de couple

Céline

En couple, non mariée, 2 enfants (3 ans et 5 ans)

Sans activité professionnelle

En 2009 son compagnon la quitte
Et ne donne plus de nouvelles

En 2010 : trouve une mission de préparateur de commandes en intérim
Travaille en 2*8 (1 semaine 6-13; 1 semaine 13-21)

Missions renouvellées semaine par semaine et parfois le matin pour l'après midi

Sa mère, veuve, travaille également en 2*8
Céline jongle entre sa voisine et sa mère pour faire garder ses enfants

Afin de répondre positivement à l'agence qui l'emploie et d'espérer d'autres missions

Malgré la précarité, elle exprime le plaisir d'aller travailler dans une bonne ambiance

IINTERACTION FAMILLE TRAVAIL , TRAVAIL FAMILLE

- Ces situations vécues, nous en rencontrons tous les jours, le travail peut avoir des effets positifs ou négatifs selon le contexte :
- L'enquête sur famille et employeurs réalisée par l'INED en 2005, on retrouve bien :
  - que le travail peut empiéter sur le temps privé,
  - que la charge de travail, le stress, la pénibilité qu'il génère peuvent peser sur la qualité des relations familiales.

- que les difficultés de conciliation augmentent avec le nombre d'enfants, particulièrement pour les femmes mais également avec les aléas de la vie, maladie, séparation, deuil.
- qu'il y a encore des progrès à faire dans la répartition des tâches domestiques et parentales entre hommes et femmes

Toujours dans cette enquête, l'offre de **souplesse horaire** est, du point de vue des salariés, la mesure qui contribue le mieux à la conciliation vie professionnelle vie familiale.Ce besoin de flexibilité horaire, à la demande du salarié est le facteur clef de l'amélioration de cette conciliation mais ces types d'organisation du travail ne sont pas majoritaires.

Mesures mises en place par les entreprises

Les entreprises participent grandement au bien-être des salariés en améliorant notamment les conditions du travail et les relations dans l'entreprise, selon les risques présents et en proposant diverses mesures et aménagements horaires pour mieux concilier vie professionnelle et vie privée. On peut citer quelques exemples de mesures qui sont mises en place par certaines entreprises :

- Allongement du congé parental, congé paternité sans perte de salaire
- Jours d'absence autorisée pour enfant malade,
- Assouplissement des Horaires en cas de besoin exceptionnel
- Organisation des transports, covoiturage
- Depuis 2004 après incitation des pouvoirs publics, début timide surtout dans les grandes entreprises: de mise en place de crèches collectives d'entreprise de cheque emplois services
- Des évènement comme des rites festifs, Faire entrer les familles sur les lieux de travail : à un gouter de noël, à des journées portes ouvertes aux familles, créent du lien et renforcent la fierté des salariés vis-à-vis de leur travail

SYNTHESE

En synthèse, ce qui nous semble important :

- c'est que les familles ont pris des visages multiples, le couple est une réalité plus fragile,
- la Société tend vers plus de performance: « réussir sa vie » sur tous les plans: personnel, familial, professionnel,
- le travail évolue, il est plus précaire, on y passe globalement un peu moins de temps, mais dans des horaires plus atypiques, et le contenu est souvent plus intense, créant des risques pour la santé et des risques de tensions entre travail et vie hors-travail .

CONCLUSION

- Contribuent au bien-être dans les familles : le partage bien négocié des activités et des tâches, et le soutien dans les difficultés
- Contribuent au bien-être dans les entreprises : l'amélioration de l'organisation, des conditions matérielles, et relationnelles du travail, la prise en compte des besoins des personnes, besoin de santé au travail, besoin de sens du travail, besoin d'écoute et de reconnaissance

Des progrès sont à accomplir dans le domaine de l'articulation famille travail. L'état a un rôle important à jouer : il met le cadre et donne des aides, d'autant plus que les pratiques et les moyens des entreprises sont très hétérogènes

Que ce soit dans la société, dans l'entreprise ou dans la famille, des éléments sont incontournables pour tendre au bien- être de chacun :

- l'attention à l'autre, le dialogue
- la solidarité
- le soutien
- le partage

Créer du lien et produire du sens pour aider à la construction et à l'épanouissement de chacun

On ne peut que terminer sur la grande importance, à répéter et répéter, du respect et de la valorisation de l'humain face aux exigences croissantes d'une organisation du travail en recherche constante de productivité.

Travail Famille
Famille Travail

Pascal et Dominique LAURENT

Introduction

- Articulation entre vie familiale et vie professionnelle : objet de recherche et enjeu politique de premier ordre en Europe.
- La famille en 1e position et le travail en 2ème position comme éléments importants de l'identité des individus (enquête INED 2003)
- 65% des couples avec enfants travaillent tous les deux
- 44% des actifs disent rencontrer des difficultés importantes à concilier vie familiale, professionnelle et personnelle (51% des 30-39 ans) (Enquête IPSOS 2009)

Importance de la famille

- Importance du rôle de la famille :
  - Education, affection, reconnaissance, aide à grandir, à gagner la confiance en soi
  - Ecoute, échanges, soutien, aide temporelle, aide matérielle…
- Pour 56% des européens, la famille contribue le plus au bonheur des individus, viennent ensuite les relations amoureuses (46%), les amis (25%), les loisirs (15%), les études ou le travail (14%) (CSA 2010)
- Pour 87% des français, la place accordée à la famille, dans la vie, est très importante (SOFRES 2008)

Contexte actuel : Evolution de la famille

- "Comme le disait Claude Lévi-Strauss, *la famille est un phénomène pratiquement universel dans toutes les civilisations. Elle traverse les cultures, les époques, elle évolue, mais reste la cellule de base de la société".*
- Face à l'incertitude du couple, à la montée du stress au travail, au développement d'une nouvelle solitude, la constitution d'un noyau de sécurité est ressenti comme indispensable pour exister et se ressourcer .

Contexte actuel : Evolution de la famille : allongement de la durée de vie

Espérance de vie		
Année	Hommes	Femmes
2000	75,3	82,8
2001	75,5	82,9
2002	75,7	83
2003	75,9	82,9
2004	76,7	83,8
2005	76,8	83,8
2006	77,2	84,2
2007	77,4	84,4
2008	77,6	84,4
2009	77,8	84,5
2010	78,1	84,8

Donc plus de personnes âgées dépendantes à prendre à charge, 800000 actuellement, prévu entre 1 et 1,5 million en 2040

c'est déjà une difficulté exprimée par 22% des citoyens européens

Contexte actuel : Evolution de la famille

- Les enfants arrivent plus tard :
  âge moyen de la mère à la naissance du premier enfant: 28 ans en 2010 contre 24 ans en 1977]
- mais restent plus longtemps dans la famille

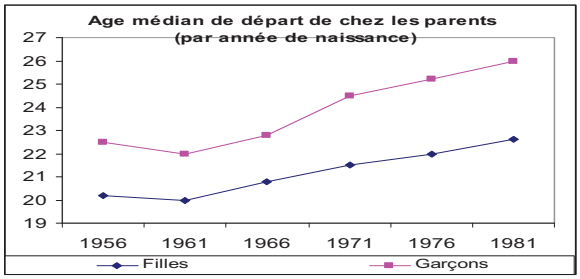

Contexte actuel : Evolution de la famille

- De + en + de divorces : 38% en 2000, 45% en 2008, plus de 50% en 2010
- 4 millions de personnes vivent isolées, 2 millions en souffrent (Etude Fondation de France 2010)
- De plus en plus de familles recomposées: plus de 10% en 2010
- De + en + de familles monoparentales : en 2010 :1 sur 5

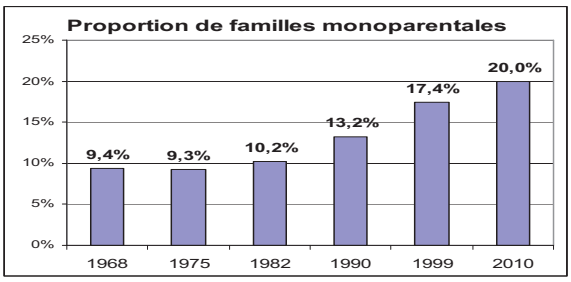

Contexte actuel : Evolution de la Société

- Dans un rapport récent de la Fondation de France, la majorité des interrogés répond que l'isolement est un phénomène en aggravation liée à :
  - la montée des comportements individualistes
  - l'aggravation de la pauvreté et de la précarité
  - la place prise par la tv, et internet

au détriment des relations sociales directes

Evolution de la Société

- De plus en plus de dispersion géographique:
  - les enfants habitent plus loin , voire à l'étranger
  - on travaille plus loin de son domicile
  - les temps de transport augmentent avec le trafic

Qu'est ce que le travail ?

- TRAVAIL: Du latin « trepalium », machine à trois pieux, destinée à immobiliser les chevaux pour les ferrer, devenu dans le langage populaire « instrument de torture ».
- **« Ensemble des activités accomplies par l'homme pour produire des biens et des services en contrepartie desquels il est rémunéré »**
- Le travail est souvent associé à la peine et à la souffrance, le « travail » de l'accouchement….

  « tu gagneras ton pain à la sueur de ton front ».

Le travail aide à se construire :

- **Apprendre** : savoir faire, développement des compétences, patience, ténacité, goût de l'effort……
- **Assumer** selon ses capacités sa part de la tâche
  - Dignité personnelle
  - Humiliation des exclus
- **Sociabiliser** : sens des responsabilités, de la rigueur, de la solidarité,
  - Estime de soi et des autres
- Echapper à l'ennui, à l'angoisse existentielle, se sentir **utile** en participant au fonctionnement de la Société
- Lieu de socialisation , mais aussi d'entraide, inscription de l'individu dans une **communauté**

Contexte actuel : Evolution du travail

Le temps passé au travail a été divisé par 2 en un siècle :

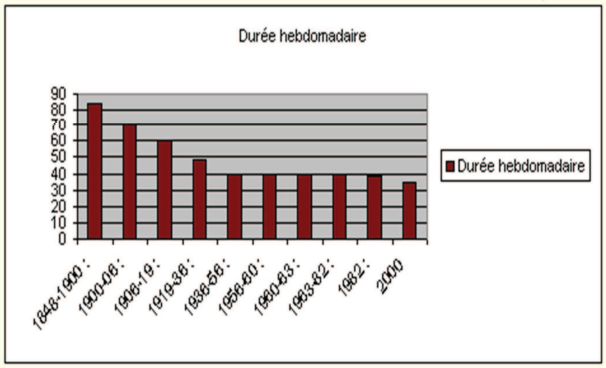

Évolution du travail

- **Début du siècle** : société essentiellement agricole
- **Années 20**, mouvement de rationalisation industrielle (taylorisme)
- **Années 60**, montée du tertiaire, automatisation, 1ére révolution industrielle , restructurations
- Milieu des **années 70** : 1er choc pétrolier
- **Années 80**, informatisation, NTIC, puis téléphonie mobile, ordinateur portable, internet….
- Depuis les années **90 – 2000** la compétitivité mondiale s'accélère
- Actuellement, en France, plus de 3 personnes sur 4 travaillent pour le secteur tertiaire.

Contexte actuel : Evolution du travail: Emploi

- De plus en plus de femmes travaillent

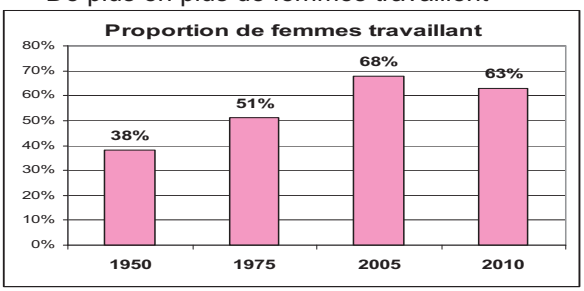

Contexte actuel : Evolution du travail : emploi

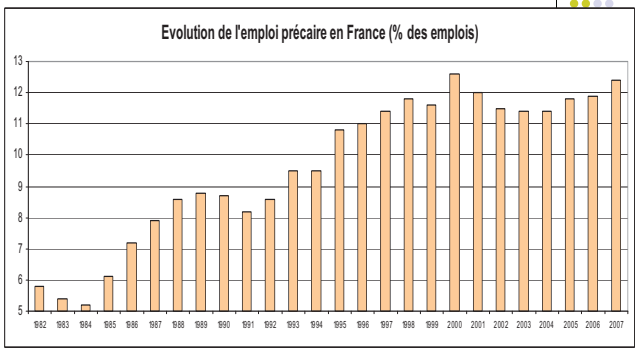

Une augmentation nette de la précarisation des emplois depuis le milieu des années 80

Contexte actuel : Evolution du travail : emploi

- **En 2009 en France : 17% de temps partiels**
  29% des femmes , 6 % des hommes

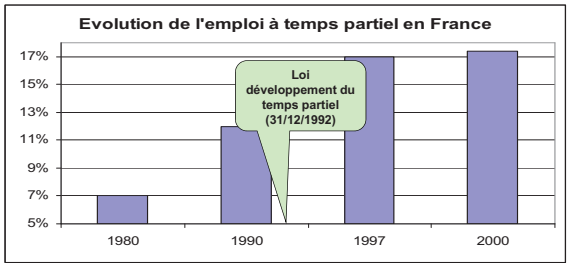

Il est subi pour 28% des femmes et 42% des hommes

Contexte actuel : Evolution du travail : emploi

GRAPHIQUE DU TAUX DE CHOMAGE EN FRANCE

mensuel jusqu'en 09/2006, puis trimestriel, France CVS.

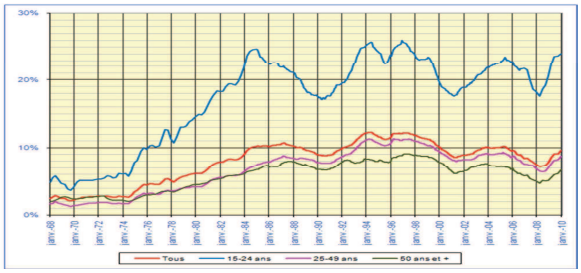

Un taux de chômage qui reste élevé depuis 1984, particulièrement chez les jeunes

Contexte actuel : Evolution du travail : rythmes de travail

- Depuis 2000 , accords sur le temps de travail et annualisation, augmentation des débuts et fins de postes « variables »

- En 2005: 50% des salariés ont des horaires dits « normaux »
  En 2009: **37%** .

Contexte actuel : Evolution du travail : rythmes de travail

- Horaires + atypiques
- nbre de femmes travaillant la nuit x 2 en 20 ans
- 21% des h et 9% des f travaillent au moins occasionnellement la nuit

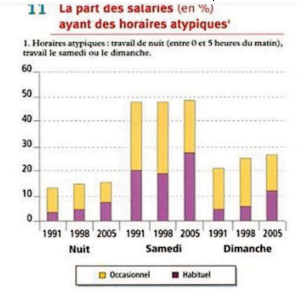

Contexte actuel : Evolution du travail : rythmes de travail

- **Les cadres : forfait annuel en jours :**
  - **Horaires quotidiens variables**
  - **Nombre important d'heures de travail dans une journée**
  - **Emprise du travail sur le temps hors travail :**
    - **Astreintes**
    - **Travail à domicile**
    - **Appels téléphoniques**
  - **Forte pression**
    - **Interruptions imprévues perturbantes**
    - **Se dépêcher**
    - **Objectifs chiffrés**

Contexte actuel : Evolution du travail : rythmes de travail

- Emergence du télétravail : mais seulement 6% des actifs en France contre 23% en Allemagne

  Surtout en commercial, ingénierie, comptabilité, formation
  - **avantages : autonomie, gain de temps, liberté d'organisation….**
  - **inconvénients : risque d'isolement, difficultés à « couper »**

Contexte actuel : Evolution du travail : contenu du travail

- **Nouvelles formes d'organisation du travail**
  - **Recherche constante de productivité, Intensification, flux tendu « juste à temps », concurrence, compétitivité, développement de la sous-traitance,**
  - **bouleversement des carrières**
  - **Individualisation des objectifs**
  - **Exigence de performance, faire plus avec moins**
  - **Obsession du résultat chiffré**
  - **pression des actionnaires…..**
  - **Standardisation, normes qualité (iso)**

→ **Augmentation de la pression**

Contexte actuel : Evolution du travail : contenu du travail

- **Plus de charge mentale, de flexibilité, de polyvalence, de responsabilisation individuelle**
  risque de survalorisation du travail ou de démotivation
- **Fragmentation des collectifs de travail**
- **Risque de décalage entre travail prescrit et travail réel**
- **Réduction des temps considérés connexes: pauses (non payées), échanges, concertation…**
- **Conflit avec les valeurs personnelles**
  ex: Objectifs imposés et intérêt du client

Contexte actuel : Evolution du travail : contenu du travail

- **Malgré les 35 heures, la durée moyenne hebdomadaire de travail est plus élevée en France que dans beaucoup de pays industrialisés :**

Selon des sources reprises par Pierre Larrouturou sur France 3 en janvier 2008 : Si on fait la moyenne de tous les emplois par pays (temps partiels inclus)

La durée moyenne réelle en France	36,5 heures/semaine	(INSEE 2005)
En Allemagne	33,6	2005
En Grande Bretagne	31,7	2005
Pays-Bas	29,2	2005
USA	33,8	2005

Contexte actuel : Evolution du travail : contenu du travail

- Augmentation de la productivité

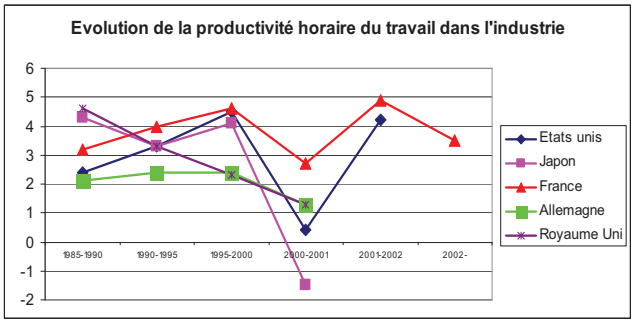

Contexte actuel : Evolution du travail : Perception du travail

- **Enquête SOFRES en 2009**
  - **80% des salariés répondent que ce qui les motive en premier est d'avoir bien fait leur travail**
  - **50% disent qu'ils n'ont pas assez de temps pour le réaliser**
  - **35% disent qu'ils manquent de reconnaissance**
- **Enquête CFE-CGC Mars 2006**
  - **88% des cadres ont un sentiment croissant d'accélération des rythmes de travail**
  - **84% jugent leur charge de travail plus lourde**

Evolution du travail perception du travail

- **Peur de perdre son emploi: pour 23% des actifs occupés,(Dares 2007)**
- **47% des salariés français disent ressentir du stress au travail (CSA 2010)**
- **Et 18% déclarent souffrir de stress au travail**
- **64% jugent satisfaisant leur bien-être au travail (sondage IPSOS 2010)**
  mais il se dégrade pour 1 sur 2
  et pour 60% dans les entreprises de plus de 500

Evolution du travail conséquences sur les individus

- L'impact des conditions de travail sur la santé est sur le devant de la scène, aux USA, en Europe, en France….
- Directive cadre européenne sur le stress -2004
- Accord national interprofessionnel sur le stress au travail (2008)
- Plan d'urgence sur le stress (2009) entreprises de plus de 1000 salariés

- L' intensification et la modification des organisations du travail sont des facteurs de risques psycho-sociaux
- A contrario, le bien-être dans la sphère professionnelle est bénéfique pour la santé et pour la sphère familiale et inversement

Evolution du travail conséquences sur la famille

- Temps d'échanges ,de découvertes , en parlant de son travail à la maison
- Manque de temps pour la vie personnelle, de temps commun pour la vie familiale, notamment
  - **Du fait des horaires variables**
  - **Du fait de la charge pour les cadres**
- Si on stressé , çà risque de rejaillir

Facteurs de risque de stress au travail

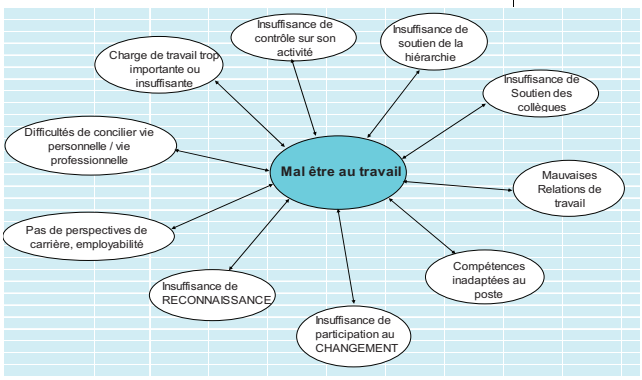

Résultats d'un audit « Stress » réalisé dans une entreprise de la région

- Pour les cadres, contremaitres, chefs d'atelier ou opérateurs de production, parmi les autres facteurs de stress identifiés, **la difficulté de concilier vie professionnelle et vie privée** est un des facteurs de risque de « mal être » au travail que l'on retrouve quelle que soit la catégorie socio professionnelle. Ces personnels ont des horaires imposés ou passent beaucoup de temps au travail
- Pour les administratifs, seuls à avoir des horaires fixes et plus « souples » en fonction de leurs besoins personnels n'expriment pas de « mal être » au travail.

Prévention des risques pour la santé

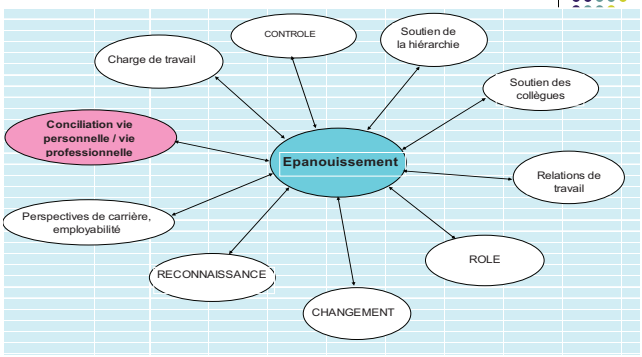

L'entreprise peut donc jouer sur de nombreuses dimensions pour favoriser l'épanouissement de ses salariés, elle ne peut négliger ce facteur de risque : conciliation vie professionnelle, vie privée

Exemples vécus

Julien

Célibataire, 24 ans

Originaire du Dunkerquois
de 1994 à 2000 : interims dans l'industrie dans le Dunkerquois
Passe les tests d'embauche en Mars et Avril 2000

Embauché en **Mai 2000** en tant qu'agent de production
Déménage dans le valenciennois

En **2002**, devient chef d'équipe et anime une équipe de 5 salariés

Se marie en 2004

En **2005**, devient contremaître et gère une équipe de 25 salariés

Premier enfant en 2007

Construit sa maison en 2008

Deuxième enfant en 2009

Change d'atelier en 2010

Est toujours considéré comme un des meilleurs contremaîtres de l'entreprise est très apprécié par les salariés qu'il a en responsabilité

ODETTE

Veuve, 52 ans, 3 enfants

Formation de secrétariat

Artisan avec son mari pendant 20 ans
Après avoir élevé ses 3 enfants

Son mari décède en 2009

Est sans activité professionnelle en 2010, soignée pour une dépression réactionnelle au décès de son mari

en 2011, trouve une mission d'intérim pour 2 mois, comme secrétaire dans une PME

"Sénior", encore capable
Retrouve le goût de vivre

C'est une création de poste dans une petite entreprise

Elle espère une embauche en CDI

Philippe

Marié, 34 ans, 2 enfants

Embauché en **2001**, en tant qu'ingénieur de production

En **2002**, devient chef d'atelier adjoint, gère environ 100 personnes.
Est très proche de ses salariés et est très apprécié

Passe beaucoup de temps au travail :
commence tous les jours vers 7 heures et ne termine pas avant 20 heures

Travaille également assez souvent le Samedi

En **2004**, sa femme lui demande d'être plus présent à la maison
Il demande à redevenir ingénieur sans gestion de personnel
Mais il continue de passer autant de temps au travail

En **2005**, sa femme réitère sa demande
Il n'y arrive pas , sa situation de couple se dégrade.

En **2008**, il accepte une promotion qui l'éloigne un peu plus de sa famille

En **2008** sa femme demande le divorce, il fait une grosse dépression avec tentative de suicide

Depuis, il vit seul, ne voit ses enfant qu'un week end sur deux, il a du mal à reconstruire une nouvelle vie de couple

Céline

En couple, non mariée, 2 enfants (3 ans et 5 ans)

Sans activité professionnelle

En 2009 son compagnon la quitte
Et ne donne plus de nouvelles

En 2010 : trouve une mission de préparateur de commandes en intérim
Travaille en 2*8 (1 semaine 6-13; 1 semaine 13-21)

Missions renouvellées semaine par semaine et parfois le matin pour l'après midi

Sa mère, veuve, travaille également en 2*8
Céline jongle entre sa voisine et sa mère pour faire garder ses enfants

Afin de répondre positivement à l'agence qui l'emploie et d'espérer d'autres missions

Malgré la précarité, elle exprime le plaisir d'aller travailler dans une bonne ambiance

Enquête famille et employeurs (INED 2005)

- Le travail peut empiéter sur le temps privé, la charge de travail, le stress, la pénibilité qu'il génère peuvent peser sur la qualité des relations familiales.
- Les difficultés de conciliation augmentent avec le nombre d'enfants, particulièrement pour les femmes mais également avec les aléas de la vie.
- L'inégale répartition des tâches domestiques et parentales entre hommes et femmes évolue peu au fil des générations.

Enquête famille et employeurs (INED 2005)

- L'offre de **souplesse horaire** est du point de vue des salariés la mesure qui contribue le mieux à la conciliation vie professionnelle vie familiale.
- Ce besoin de flexibilité horaire, à la demande du salarié est le facteur clef de l'amélioration de cette conciliation, mais ces types d'organisation ne sont pas majoritaires.

Exemples de mesures mises en place par certaines entreprises

- **Congé parental allongé, congé paternité sans perte de salaire**
- **Jours pour enfant malade,**
- **Horaires souples si besoin exceptionnel**
- **Organisation des transports, covoiturage**
- **Début timide de l'utilisation des crédits d'impôt surtout dans les grandes entreprises: crèches collectives d'entreprise, chèque emplois services**
- **Faire entrer les familles sur les lieux de travail :**
  - **gouter de noël,**
  - **journées portes ouvertes aux familles**

Synthèse

- **Les familles ont pris des visages multiples, le couple est une réalité plus fragile.**
- **La Société évolue vers plus de performance, « réussir » sur tous les plans, sa vie privée, sa vie de famille, sa vie professionnelle …..**
- **Le travail évolue,**
  - **il se précarise,**
  - **on y passe globalement moins de temps, dans des horaires plus atypiques, le contenu est souvent plus intense**

Conclusion

- Contribuent au bien-être dans les familles le partage bien négocié des activités et des tâches, et le soutien dans les difficultés
- Contribuent au bien-être dans les entreprises : l'amélioration des conditions organisationnelles , matérielles, relationnelles du travail, la prise en compte des besoins des personnes
- Rôle important de l'Etat

Conclusion

- **Dans la Société, dans l'entreprise , dans la famille, sont particulièrement importants:**
  - **l'attention à l'autre, le dialogue**
  - **la solidarité, le soutien, le partage**

créer du lien et produire du sens, pour la construction et l'épanouissement de chacun

Grande importance du respect et de la valorisation de l'HOMME

face aux exigences croissantes du travail

Roselyne Warnke

Directrice des maisons de l'enfance à l'EPDEF (Etablissement Public Départemental de l'Enfance et de la Famille) pour le Pas-de-Calais

---

Je travaille au pôle de prévention et de soutien à la parentalité. Je coordonne différentes maisons des familles, maisons de la parentalité, maisons d'accueil familial sur le département du Pas-de-Calais. Je vais vous présenter trois organigrammes qui vont préciser quelle est notre action. Le cœur du métier de la protection de l'enfance, il y a vingt ans ou trente ans, c'était les internats, les maisons d'accueil d'enfants, etc. Ce sont ce qu'on appelle des unités de vie, des maisons d'enfants. On a des maisons qui accueillent des enfants de 0 à 6 ans, qui ont subi de la maltraitance, ou placés sous X ; on a aussi des lieux d'accueil où les enfants sont placés par le juge pour enfants. Ces unités de vie sont éclatées sur tout le département.

A côté, on a une branche liée à l'insertion des adolescents. De plus en plus, on a des enfants suivis dans le cadre de mesures judiciaires, voire administratives, et pour lesquels il est nécessaire d'apporter des réponses. Et donc d'inventer des services tels que des ateliers d'insertion socioprofessionnels qui permettent aux jeunes de pouvoir se poser et qu'on puisse faire un travail avec eux de réintégration dans la famille. C'est la branche originelle de l'EPDEF, avec un pôle psychologique. Ces professionnels ont besoin d'une supervision, ce n'est pas si simple d'intervenir auprès des jeunes et des familles sans qu'à aucun moment donné il y ait des groupes d'analyse de pratiques, de supervision, afin de prendre du recul et d'analyser les pratiques.

Historiquement, la famille a été dans le passé très peu associée à ce qu'on appelait des internants. On faisait une « parentsectomie ». On estimait que le jeune, dans son milieu familial, se développait mal, donc on le retirait, et on le mettait dans un autre milieu, en estimant que ce milieu allait être plus porteur, et allait permettre de se développer. Le seul problème, c'est que quand il revenait dans sa famille, tout recommençait.

Un autre souci qui est une réalité, c'est le coût de l'action sociale, qui est énorme. Pour le département du Pas-de-Calais, c'est un budget très conséquent. Aujourd'hui, il y a une rationalisation des coûts qui nous invite à modifier nos pratiques professionnelles.

La deuxième pratique qu'on peut avoir au niveau de l'EPDEF, c'est le pôle de soutien et de prévention à la parentalité. Vous avez au niveau de ce pôle trois axes : un axe autour des unités de vie pour la petite enfance, l'enfance, l'adolescence, les centres d'accueil ; tout ce qui concerne le pôle fonctionnel de psychologie et ce qui concerne la formation et les nouveaux projets ; ce qui concerne le soutien à la parentalité. Il y a un axe autour de la petite enfance : les pouvoirs publics nous invitent à faire un travail de prévention et d'aller dans des mesures administratives. Dans ce pôle de prévention et de soutien à la parentalité, vous avez toute une branche de soutien à l'Action Educative en Milieu Ouvert (l'AEMO) ; des éducateurs qui viennent au sein des familles quand il y a des soucis ; elle peut être administrative parce que c'est un travailleur social qui a été sollicité par la famille ; elle peut être judiciaire parce que le juge des enfants a estimé qu'il y avait un risque pour l'enfant, et qu'il y avait donc besoin d'un soutien au sein de cette famille.

Il y a de nouveaux projets qui sont innovants qui sont des propositions de lieux, tels que des établissements de séjours à l'extérieur, Mercury à la montagne, qui vont permettre de faire différents travaux autour de thématiques familiales. Souvent, on est sollicité par les CAF, ou le conseil général, pour travailler avec des familles sur des problématiques de lien : lien parent-enfant, ou des problématiques de familles monoparentales. Il y a beaucoup de projets où on prépare les familles à partir, et elles s'en vont ; mais qu'est-ce qui se passe là-bas, on ne sait pas trop ; quel retour on a, on ne sait pas trop non plus. L'idée, c'est d'avoir un espace de vie où les familles seraient ensemble alors

qu'elles ont été séparées parce qu'il y a eu un placement, et on pourra estimer qu'avant d'avoir un retour en famille, il puissent avoir cette expérience dans un lieu de vie pendant une semaine, pendant un week-end, pour permettre de pouvoir observer, évaluer, et médiatiser avec la famille les liens familiaux.

Il y a aussi un secteur petite-enfance. Ça peut surprendre mais on est dans ce qu'on appelle aujourd'hui les micro-crèches, les micro-accueils, les ludothèques ; ce sont des étapes qui existent déjà. Les collectivités territoriales, les communes, les intercommunalités sont porteuses de ce genre de structures d'accueil pour l'enfant ; mais l'idée ici, c'est d'y introduire des professionnels tels que des thérapeutes, des médiateurs, qui vont pouvoir mener un travail un peu plus loin avec la famille si elle le désire.

Il y a un troisième axe, celui de la parentalité, avec les maisons de la parentalité, maisons des familles. L'originalité de cet axe, c'est un plateau technique. C'est de rassembler des professionnels de champs divers, de nouveaux métiers qui sont apparus depuis les années 2000, et qui sont spécialisés au niveau de la famille. Je pense au diplôme d'État de médiateur familial, à la formation de thérapeute familial, au conseil conjugal. On a donc des professionnels de champs divers qui vont pouvoir travailler avec ces familles. Ce sont des maisons sur des territoires, et l'idée c'est de travailler avec des professionnels de ces territoires, conseil général ou CAF, ou conventionnés avec eux, mesurer les besoins de ces territoires, en fonction des richesses existantes, des solidarités, des associations, et aussi des manques, notamment dans le rural. L'idée, c'est qu'un diagnostic soit posé par territoire et qu'on puisse adopter une réforme par territoire avec cette diversité professionnelle, et qui vont pouvoir intervenir, soit dans le cadre de médiation familiale, de thérapie familiale, d'espaces-rencontre, et de pouvoir coupler ces intervenants qui vont pouvoir apporter un plus à la famille.

Une famille ça bouge, ce n'est pas statique, elle se crée, elle évolue, chaque évènement va faire que son projet de vie va évoluer, et que des équilibres vont se créer. Le travail du thérapeute familial, c'est qu'à un moment donné, la famille va être en crise, ou un membre de la famille va développer des symptômes, des symptômes qu'on va pouvoir lire non pas comme étant un dysfonctionnement familial, mais comme un moyen d'équilibrer la famille. Ça peut paraitre bizarre de dire que quelqu'un qui ne va pas bien a une fonction d'équilibre dans la famille, mais pourtant c'est vrai. Par exemple, des enfants qui vont être déscolarisés ou poser des actes délictuels, vont peut-être vouloir protéger la mère, du fait qu'elle a du mal à se séparer de son enfant ; être déscolarisé, c'est vouloir se rapprocher de sa mère, et du coup, ne pas la mettre en danger. Tout le travail de la thérapie familiale est un travail systémique, où on va travailler avec les familles sur le système familial, les enjeux, les places et les fonctions. Tout problème posé au sein de la famille a une fonction. Et il faut regarder quelle est la fonction de ce problème. Et de voir quels sont les avantages qu'on tire de cette fonction. Si on veut avancer avec les familles, il faut qu'on puisse mesurer quels sont les bénéfices secondaires qu'elle en tire.

Il faut aussi qu'elle puisse voir quel est son projet. Ce n'est jamais le projet du professionnel, c'est toujours le projet de la famille. Elle vient parce qu'elle le souhaite. On est dans la prévention. Même si on a de plus en plus d'ordonnances de juges qui nous sollicitent pour entamer des thérapies familiales, pour autant, c'est la famille qui fait un choix, qui a ce projet, c'est l'ensemble de la famille qui va se réunir en se disant : on a des compétences, et on va ensemble essayer de trouver des solutions pour avancer, en fonction du projet qu'on souhaite mettre en place. Ce n'est jamais le projet du thérapeute : il y a kyrielle de familles, il n'y a pas une famille qui se ressemble, et il n'y a pas un projet qui se ressemble, et on avance avec la famille, le temps qu'elle veut et jusqu'où elle veut avancer.

Voilà pourquoi on démultiplie les structures, maisons de la famille, ludothèques, etc., c'est parce qu'on est dans une lecture systémique de cette famille. On essaye par tous les biais de la toucher et d'avoir cette lecture de la place du travail, de la culture dans cette famille, et quelle fonction elle a, voir comment ça peut jouer. La famille d'origine est importante. C'est toute cette lecture qu'on va avoir et c'est par là qu'on va avancer dans la famille.

Toutes ces pratiques sont des nouveaux métiers, et les pouvoirs publics aujourd'hui, le conseil général, la

CAF, nous sollicitent pour travailler dans ce sens-là, dans le cadre de cette prévention. On a tous des exemples de familles qui sont suivies depuis 10 ou 20 ans par des professionnels, et je me dis : le professionnel, il a assisté à la communion du petit, et il va assister au mariage du petit! C'est intéressant de se poser la question : quelle fonction ça a qu'un professionnel de vie sociale soit dans la famille, et soit là pour aider ?

On rencontre aussi beaucoup de familles qui sont déstabilisées par une pression de "la bonne famille" : il faut bien faire, il y a des règles, super-mamie, il faut parler à l'enfant de cette façon-là et ça va marcher!!! Je veux bien y croire, mais je n'y crois pas du tout ! La famille a une vraie pression aujourd'hui, il faut être une bonne famille, il faut bien fonctionner ; or pour être un bon parent, il faut faire le deuil déjà d'être un bon parent ! Et avancer avec l'enfant qui va avoir cette capacité de résilience, et cette capacité à aider le parent à devenir parent.

Débat avec la salle 2

Question : Y a-t-il une corrélation entre l'absence de l'image de l'homme, père ou image paternelle et les difficultés rencontrées dans l'éducation des enfants ? Avez-vous rencontré des situations monoparentales mère-enfants avec des difficultés ?

RW - Je suis médiatrice familiale. Dans ce cadre, je travaille avec des gens qui sont dans des divorces, des séparations, où on est sur des conflits et où l'enfant est pris comme enjeu dans cette séparation. C'est vrai que les familles monoparentales sont plus fragilisées. Pour autant, il y a des images masculines autour de la famille qui permettent de construire l'image du père. Dans le soutien à la parentalité, on fait un gros travail autour du père parce qu'on s'est rendu compte qu'il y avait énormément de choses faites pour les femmes et pour le lien mère-enfant, mais on a du mal à mobiliser les pères sur cette question-là; on s'est aussi rendu compte que si on vient travailler avec le père, et que si, en parallèle, il n'y a pas un travail avec la mère, elle va mettre en danger la situation.

C'est une question de statut et de rôle. La maman est investie de ce rôle de mère, elle a un rôle où elle se sent bien, elle a des liens, il y a des choses qui se passent avec l'enfant ; le jour où il y a un père ou un homme qui apparaît et qui va vouloir jouer le rôle de père, on va mettre en danger l'équilibre de madame qui va se dire : "Où est ma place ?" Et si on ne fait pas un travail avec monsieur et les enfants pour établir un lien et trouver sa place, et qu'en parallèle on ne fait pas un travail avec madame pour qu'elle ait une place autre que celle de mère, on aura du mal à avancer sur cette question-là.

Question - Femme au foyer ou femme au travail : quelles sont les incidences sur l'éducation des enfants ? Le retour au travail des femmes après une maternité, est-ce que c'est une période plus difficile ?

DL - C'est beaucoup plus difficile quand la période a été longue, parce qu'entre temps, le travail a évolué. Et le fait que ce sont les femmes qui prennent les congés parentaux est quand même un frein. On a 98% des femmes qui prennent le congé parental, qui est proposé aux femmes et aux hommes !

Mais on n'est pas du tout dans une culture où les hommes prennent leur congé parental. En Norvège, on a deux ministres hommes qui ont pris leur congé paternité qui est de deux mois, si j'ai bien compris. En France, on est encore très, très loin ! C'est un frein pour les femmes.

Question - Est-ce que la place de l'homme, du père, est importante pour aider la femme à retourner dans de bonnes conditions dans le monde du travail ?

D.L. - Je crois que c'est plutôt dans l'entreprise qu'il faut voir quelle place elle va pouvoir trouver. Si l'homme et la femme arrivent à concilier leur temps pour que la femme puisse reprendre le travail, effectivement, c'est bien. La place de l'homme est là, on va partager ce qu'il y a à faire.

Question - Une dernière question sur la précarisation du travail. Parce qu'il faut travailler loin de son lieu de vie, est-ce que ça fragilise la vie familiale ?

D.L. - Si on ne trouve pas de travail à côté de chez soi, on va plus loin. Et à ce moment-là, on ne compte plus en kms, on compte en temps. Mais le temps, ce n'est plus une ½ heure, c'est 1 heure¼.

P.L. – J'insiste aussi beaucoup sur le fait que le cadre qui change d'entreprise, se retrouve dans une autre région alors que sa famille reste dans le Nord pendant un an; Il se retrouve à louer un appartement parfois longtemps, voire une année, isolé de sa famille. Ce n'est pas des situations qui sont faciles à vivre : elles sont à risque pour l'équilibre du couple et perturbent beaucoup l'équilibre de la famille. C'est assez systématique chaque fois qu'un cadre change d'entreprise.

R.W.- Ce sont des choses qui nous sont aussi souvent posées en thérapie familiale, mais ça dépend comment les choses sont vécues. Quand on est au travail et quand on est une mère, on a envie d'être chez soi ; et quand on est chez soi, on a envie d'être au boulot ! Ça dépend alors quel message on fait

passer aux enfants. Si on le vit bien et que c'est clair dans notre tête, ce sera clair dans la tête des enfants, et ça se passera bien ; c'est surtout cela qui est important, plus que la notion de temps.

Question - J'ai noté chez tous les trois un désir de prévention avant que ça devienne grave...

P.L. - C'est le cœur de notre métier

R.W. - Le problème, c'est que lorsqu'on est dans des situations où il y a des placements par exemple, c'est plus compliqué parce que les familles sont déjà mises à mal.

J'ai eu en thérapie des familles qui disaient : "Moi je ne sais plus où j'en suis ! Je ne sais plus si je dois embrasser mon enfant parce que si j'embrasse trop mon enfant, on va me dire que je suis trop fusionnelle ; et si je ne l'embrasse pas, on va me dire que je ne sais pas créer de liens avec lui !" Et donc c'est vraiment compliqué. La question du regard de la société sur la famille commence très tôt, au moment de la crèche. On a beaucoup de familles pauvres culturellement qui ne vont pas mettre leur enfant dans des garderies ou des crèches ; il y a des communes qui multiplient des actions pour qu'il y ait des passerelles qui soient faites, simplement parce que ces familles ont peur du regard du professionnel au sein de la famille.

Dr Dominique Juzeau, médecin de santé publique, c'est-à-dire qui ne soigne pas de malades, et s'occupe de la santé des populations. Ma population de référence, ce sont les personnes handicapées, et particulièrement les enfants handicapés, de tous handicaps confondus. Je m'occupe des dispositifs qui permettent de répondre à ces enfants pour améliorer leur état de santé ou apporter des solutions à leurs difficultés.

Sollicitée pour cette intervention, alors que je ne suis pas théologienne ou spécialiste de la famille, je vais tenter de présenter ce qui peut être vécu au quotidien par des familles en difficulté, quelle que soit l'origine de ces difficultés, en particulier dans le domaine de la santé ou du social.

A l'aide d'exemples vécus, je voudrais vous faire partager ce que des familles vivent avec leurs enfants grâce à des solidarités multiples qu'elles trouvent autour d'elles. Ces exemples sont tirés de mon expérience professionnelle ou d'articles de revue pour certains qui m'ont paru particulièrement explicites et révélateurs de situations déjà rencontrées.

J'essaierai de vous montrer comment la société du XXIème siècle aborde ces problèmes et leur retentissement sur la vie des familles.

Je terminerai en partageant avec vous ma façon de vivre personnellement toutes ces questions : comment notre foi nous permet-elle de trouver des éléments de réponse aux questions qui se posent à nous, chrétiens, comme à tous les hommes, dans le quotidien difficile des familles touchées par la maladie , le deuil, le handicap ?

Pour commencer, un petit panorama de quelques apports de la famille en général dans la vie de chaque homme ou femme.
L'expérience de l'amour inconditionnel est sans doute le plus beau cadeau que des parents peuvent apporter à leurs enfants : qu'ils sachent, par des paroles et surtout des actes, que cet amour leur est acquis, à 2 ans, à 10 ans, à 25 ans ou à 40 , ils en ont toujours besoin. Cela leur donnera la force d'aller toujours de l'avant, en étant sûrs d'eux et de la vie, malgré les épreuves qu'ils vivront. De plus c'est une chance pour eux de comprendre aussi que l'Amour de Dieu est tellement plus grand que nous, que toutes nos faiblesses, nos lâchetés, nos petitesses, et donc tellement sûr.

La solidarité, le soutien matériel, cela parait naturel, et cela va dans les détails : l'argent qui tombe à point nommé pour la voiture en panne, la garde des enfants pour le soir, les vacances ou l'hospitalisation d'un membre de leur famille, le cadeau qui arrive à pic pour faciliter l'existence, etc . Je ne pourrai pas détailler le nombre de témoignages concrets de leur amour que les parents savent donner à leurs enfants dans les familles que nous accompagnons.

La diversité apprise dès l'enfance : eh oui, tu es différent de ton frère ou ta sœur, et cela ne change rien à l'amour que j'ai pour chacun de vous, c'est tellement important de le faire savoir, de le dire et de le redire, même parfois à un enfant devenu adulte ! Et le dire avec les différents langages à notre portée : paroles douces, service rendu, petit cadeau, moment privilégié (Gary Chapman, *Les langages de l'amour*)

Chacun a tant besoin d'appartenir à un clan, à un groupe, à un pays, à une région… et à une famille. Et cette appartenance que personne ne peut nous enlever puisqu'elle est acquise de naissance, profitons-en !

Voici donc des éléments fondamentaux qui permettent à chacun de se construire. IL y en a évidemment beaucoup d'autres encore, j'ai choisi de mettre l'accent sur ceux-là

Les accidents de parcours…

- Infécondité : c'est si long quand l'enfant n'arrive pas, comment vivre ça à deux ?
- Maladie grave : retentissement toujours sur toute la famille
- Difficultés scolaires : échec pour qui ? L'enfant bien sûr, et souvent aussi les parents !
- Handicap : à qui la faute ?

Abordons maintenant tous les accidents de parcours qui peuvent survenir dans une vie , en particulier dans le domaine de la santé, puisque je suis médecin et que ces soucis-là sont ceux qui me concernent au quotidien. Toutes ces circonstances difficiles nous posent des questions (insolubles). Si nous cherchons toujours l'explication, c'est l'incompréhension, la rancœur peut survenir vite, et nous entraîner durablement loin de la vie dans des chemins de dépression, de révolte ou de résignation.

Si nous nous appuyons seulement sur nos propres forces, nous allons nous planter à coup sûr, car elles seront insuffisantes, elles ne peuvent pas suffire, chacun peut voir dans sa vie à quel point il ne peut s'en sortir seul… Il est primordial pour chacun de trouver dans la proximité un entourage pour faire face à ces difficultés. Voyons par qui, comment et dans quel cadre nous pouvons trouver ce soutien, et ce que la société (nos prédécesseurs) a mis en place pour nous y aider…

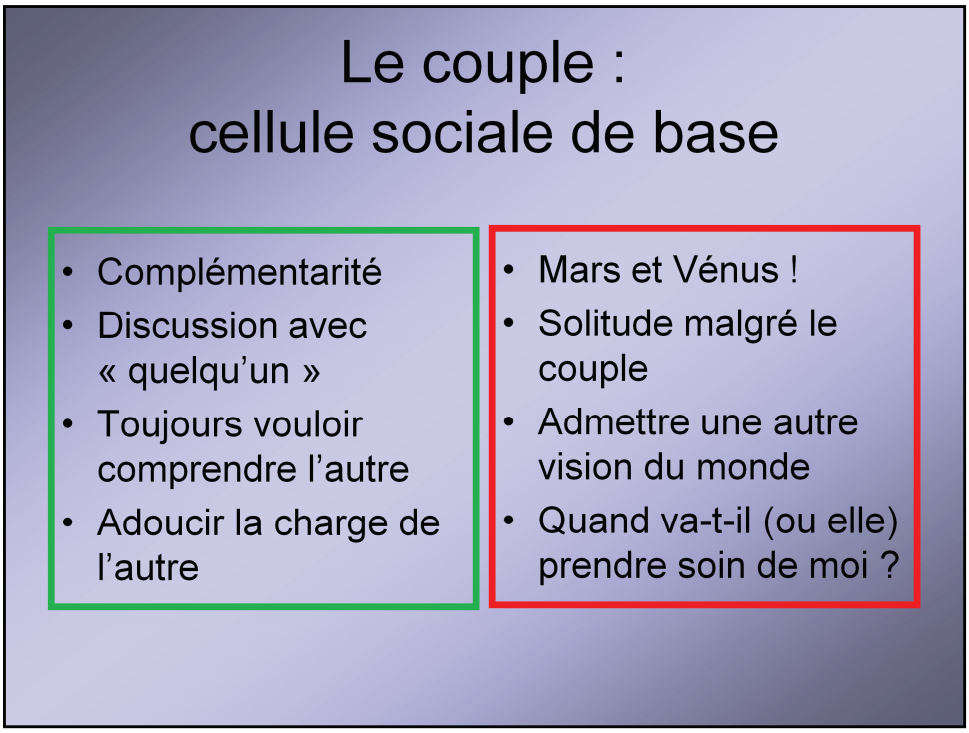

Au sein d'un couple, déjà une vie de société, si l'on prend la peine d'y regarder de près :
-La complémentarité permet d'enrichir la réflexion devant tout ce qui nous assaille au quotidien… et c'est parfois compliqué à gérer (matin – soir, dedans – dehors, actif – besoin de temps…). Et le handicap ou la maladie n'enlève rien du caractère d'une personne, ce que beaucoup ont tendance à oublier !
-Vivre en couple, ça veut dire être deux pour faire face, pour partager les bons moments ou les moins bons, ça nous empêche de nous enfermer dans nos difficultés, quelqu'un partage mes soucis et ceux que j'ai partagé avec d'autres, et pourtant, parfois, **chacun** peut avoir le sentiment de vivre seul … Chaque membre du couple vit différemment les aléas de la vie, et le lien entre mari et femme subit des tempêtes épouvantables dans des circonstances difficiles.
- Toujours vouloir comprendre l'autre, partir du postulat qu'il a des raisons de penser ce qu'il pense, à moi de lui permettre de les partager, comme nous le ferions au travail ou avec des amis… et à moi aussi d'accepter sa vision du monde, qui peut être tout à fait différente de la mienne !... Si c'était un ami, je discuterais avec lui ou elle…
- Si je prends soin de mon mari (ou de ma femme !), je peux l'aider à porter la charge qui est la sienne et lui permettre de m'aider aussi. Et parfois, chacun se sent tellement seul face aux accidents de la vie, car communiquer est bien difficile. J'aimerais tant qu'il (ou elle) prenne soin de moi ! Comment lui dire ? Avec quels mots ? Et si c'est l'autre qui est malade, comment respecter sa personne profondément en l'aidant sans faire tout pour lui, ce qui serait un non respect de ses potentialités et de sa personne (Anne-Marie)…
-Chaque professionnel se souvient de cas où sa parole a permis aux conjoints de se rejoindre, par contre nous avons aussi le souvenir de ces situations où la situation se dégradait et où nous n'avons rien pu faire pour éviter la rupture…

Le couple devient famille : une transformation

- 9 mois pour se préparer,
- Un changement de point de vue radical
- Les parents sont aux termes de la loi solidaires pour assurer l'éducation de leurs enfants….
- Handicap ou maladie viennent donner une charge émotive et une traduction différente à ces notions

Lors du mariage, à la mairie, il est bien dit que les époux sont solidaires pour éduquer les enfants qui naitront de leur union. C'est lorsque survient le premier enfant que ces paroles prennent tout leur sens, surtout si des soucis au sujet de l'enfant se déclarent. Le couple devient alors famille, et si l'enfant ne répond pas à ce qu'il attendait, alors commencent les soucis.

L'annonce du handicap ou de la maladie nécessiterait à elle seule des heures de discours, je ne peux m'y étendre, il y a toujours un avant et un après, c'est un instant tragique où toute une vie bascule, c'est comme ça que les parents le disent. Comment accompagner pour que la vie reste possible, que chacun puisse se relever, faire face ? Là prend tout son sens la notion d'équipe qui permet aux parents de rencontrer plusieurs professionnels, et de « choisir » celui qui les accompagnera dans la plus grande confiance, avec la compétence de tous les membres de l'équipe à la rescousse dans les coups durs.

Sur ce sujet, pour l'instant, peu de textes réglementaires, et c'est peut-être bien, car peut-on légiférer sur ces matières si sensibles ? Dans un certain nombre de lieux d'annonce, les organigrammes comportent maintenant des psychologues, et les pouvoirs publics encouragent ces postes, ce qui témoigne d'une préoccupation à ce sujet.

La question du temps…

- Le handicap ou la maladie mangent du temps : chaque geste devient plus compliqué et donc plus long
- Temps professionnel, temps familial, temps des loisirs, quelle répartition ?
- Et dans la durée ? Le passé s'estompe si vite devant le présent si prenant, quant à l'avenir, quelles inquiétudes…

La première conséquence de la maladie ou du handicap dans la vie d'une famille, c'est la question du temps. Soudain le temps semble rétrécir, chaque geste demande plus de temps, tous les repères doivent être revus.

Une des premières solutions utilisées par les familles, c'est la diminution d'activité professionnelle d'un ou des deux parents dans des proportions variables. Le temps consacré aux autres enfants devient aussi plus court, chacun doit faire une place au handicap ou à la maladie dans sa vie. Et bien sûr, celui qui diminue le plus, voire disparait, c'est le temps des loisirs et de la « vie sociale », car comment recevoir, comment sortir ?

Une troisième dimension est la gestion de la durée : le passé, il passe trop vite, on ne peut pas s'y attarder et il est synonyme de douleur parfois, le présent mange toute perspective future, et l'avenir est bien difficile à imaginer !

Pour la famille, quel rôle social ?

- Le handicap ou la maladie, source d'une « entrave à la vie sociale » ?
- Des aides qui permettent la poursuite de ce rôle social primordial pour les personnes handicapées ou malades comme pour leurs familles
- Handicap ou maladie, un chemin de maturation d'un rôle social plein de sens pour la famille ?

Depuis quelques années, on observe le comportement des parents d'enfants handicapés. Les études montrent que dans un premier temps, pour des raisons à la fois psychologiques et matérielles, ces parents diminuent la part de leur vie sociale dans l'économie de leur vie familiale. Submergés par l'émotion et par les contraintes matérielles et d'emploi du temps, ils sont confrontés à la gestion d'une organisation compliquée pour assurer à la fois les soins et l'éducation de l'enfant en difficulté, et leur vie professionnelle, alors les loisirs… passent souvent à l'arrière plan !

Même dans leur vie professionnelle, ils se sentent parfois dévalorisés, n'osent plus s'affirmer, car se sentent souvent un peu coupables de ce problème pour leur enfant : ils n'ont pas su lui donner tout ce qu'il faut… Ce qui fait qu'ils vivent vraiment une restriction de leur participation à la vie sociale, et c'est là-dessus que la loi s'appuie pour définir les limites du handicap (loi du 11 février 2005) : Est handicapée toute personne qui subit dans son environnement des limitations d'activité ou des restrictions de participation à la vie sociale en raison des altérations de structures et de fonctions….

Et pour les enfants, certaines allocations sont soumises à l'entrave à la vie sociale vécue par les parents en raison du handicap de leur enfant (arrêt de travail de la maman, conduites incessantes, absences fréquentes pour maladie de l'enfant…), et tendent à leur permettre de continuer à mener ce rôle social qui est le leur.

Et pourtant, je voudrais témoigner avec force de ce que des personnes atteintes dans leur corps ou leur esprit peuvent aussi grandir grâce à ces difficultés et devenir des acteurs incomparables dans la vie de la société : Michèle avec la musandyque, salle de musique pour personnes handicapées, Coryne ou Jacques, ou tant d'autres présidents ou militants d'associations. Sans compter tous les malades ou parents qui

Les parents… et grands-parents !

- Amour inconditionnel et définitif
- Valeurs de références
- Soutien concret : argent, gardes d'enfants, conduites, suggestions
- Découverte d'un monde nouveau pour certains grands-parents, ouverture soudaine sur une autre vie…

-L'amour inconditionnel des parents est vécu au jour le jour par bien des familles : Ghislaine avec son fils autiste, qui la fait souffrir souvent par ses paroles ou ses actes, et qu'elle continue à rencontrer, à accompagner, Martine, qui soutient activement tout son petit monde familial, enfants et petits-enfants

-Parents et grands-parents cherchent à transmettre leurs valeurs en actes : la catéchèse spécialisée où Isabelle s'est engagée d'abord avec son fils Martin, et où elle reste pour que les autres aussi puissent en profiter, les mouvements laïques aussi, comme les associations de parents d'enfants handicapés, où François et Elisabeth militent d'abord grâce à leur fille, puis pour d'autres aussi…

-Sans oublier bien sûr le soutien matériel dont nous avons déjà parlé : je pense à Cyril, jeune polyhandicapé dont les grands-parents assurent une multitude de services qui rendent la vie possible à leur fils depuis que la maman de Cyril est décédée brutalement

-Enfin , pour certains grands-parents qui n'avaient pas rencontré ces soucis avec leurs enfants, c'est un monde nouveau qui s'ouvre : je me souviens d'un grand-père venu à une journée de formation, ayant pris conscience, d'après ses mots, que « j'ai tant de choses à apprendre, et je souhaite pouvoir accompagner ma petite-fille, j'ai du retard à combler ! »

La fratrie

- Expériences communes : partage de richesses et ciment efficace
- « Codes » et références, créateurs du sentiment d'appartenance, même en cas de handicap ou maladie
- Soutien concret, au jour le jour, dans le quotidien le plus simple
- Lien pas si évident cependant, avec des ruptures fréquentes, souvent comblées par les amis

La fratrie, la fraternité, un domaine où existent peu d'écrits, où les associations commencent à se lancer, et l'Eglise aussi, et à proposer des journées aux frères et sœurs des personnes handicapées.

-Être frères et sœurs, cela veut d'abord dire vivre des moments communs, faire des expériences communes, et j'ai lu avec intérêt dans la revue Déclic et dans plusieurs revues des APEI, papillons blancs, le témoignage de familles où les frères et sœurs avaient eu l'occasion de vivre des moments de plaisir en commun et disaient à quel point cela avait été important pour eux

-Dans une famille, on se crée un certain nombre de codes, de références, au fil des jours, il y a des phrases qui n'ont de sens que pour la fratrie, et qui permettent de passer les moments difficiles par la suite, une amie, Claire, m'en parlait l'autre jour. C'est cet espèce de langage « codé » qui parfois donne le sentiment de solidarité familiale intense, et le handicap et la maladie n'y changent rien

-Enfin, bien sûr, il y a tous les actes quotidiens ou plus occasionnels de soutien, je constate cela en voyant Laurence, adulte handicapée, et ses sœurs qui vivent avec elles, et qui l'entourent de toute leur sollicitude depuis tant d'années. Quel capital d'amour !

-Malheureusement, cela ne fonctionne pas toujours de cette façon, et j'ai pu rencontrer aussi des familles où les liens sont rompus depuis longtemps, où ce sont les amis qui sont les plus importants… Et combien d'exemples où des personnes qui n'ont pas de lien de parenté se soutiennent et vivent une vraie relation fraternelle !

Le fait de ne jamais pouvoir choisir ses frères et sœurs, ou beaux-frères et belles-soeurs, ou demis…, nous entraîne à creuser plus profond et à les considérer simplement comme des frères humains. Tous ces liens dont nous venons de parler viennent d'être reconnus par notre société : ce sont les « aidants »

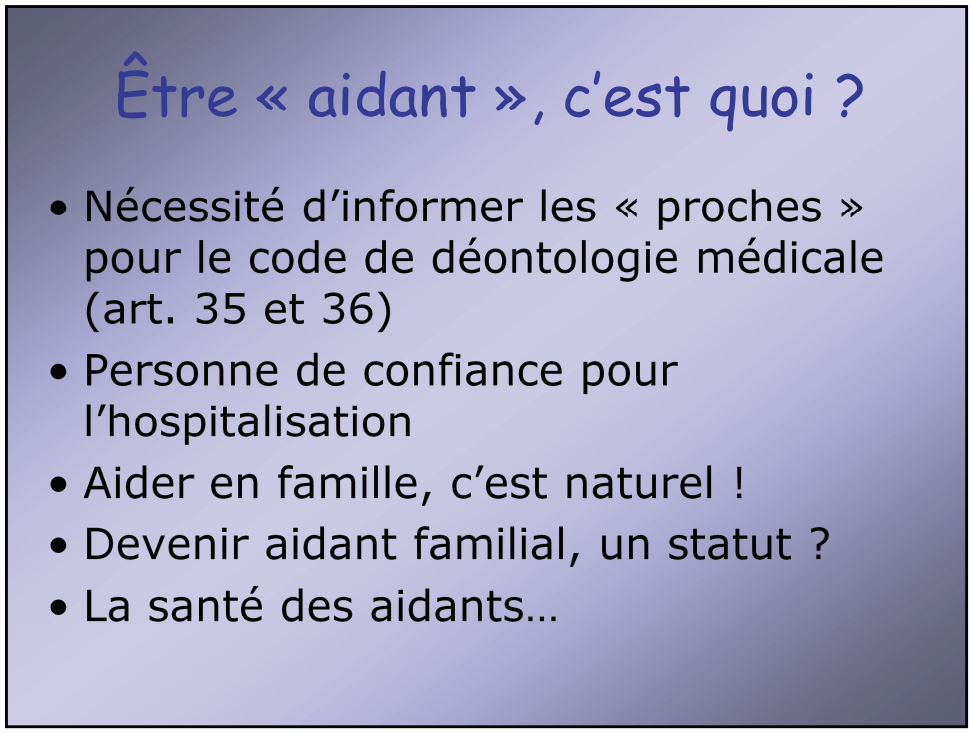

Terme nouveau, peut-être encore mal perçu, qui désigne toutes ces personnes qui participent à l'effort de solidarité autour d'une autre, atteinte dans son corps ou son esprit.

Dans le code de déontologie médicale, les « proches » sont nommés pour recueillir des informations médicales si la personne n'est aps en état de les entendre. Ces proches ne sont pas nommés avec précision, on peut comprendre que la famille représente de façon « naturelle » ce type de personne.

La loi du 4 mars 2002 proposait à toute personne hospitalisée de désigner une personne de confiance qu'elle autorise à recevoir des informations médicales si elle n'est pas en état de les recevoir elle-même. Cette personne de confiance peut être un parent ou non.

Les aidants dits naturels ou informels sont les personnes non professionnelles qui viennent en aide à titre principal, pour partie ou totalement, à une personne dépendante de son entourage pour les activités de la vie quotidienne.

Ce terme a vu le jour dans le plan Alzheimer et a été aussi utilisé dans le plan national « qualité de vie des malades chroniques »

S'entraider en famille, c'est « naturel » ? Oui, aux termes de la loi, c'est même une obligation, et vous devez contribuer à la vie matérielle de vos parents s'ils en ont besoin, afin que la charge pour la société ne soit pas trop lourde… !

Et dans cette optique, on a pu parler pendant un temps des aidants naturels, pour désigner ceux qu'on a pu aussi appeler les aidants familiaux.

Et maintenant, dans ces deux plans nationaux, le travail se poursuit sur le statut des aidants. L'aidant familial d'une personne handicapée peut être rémunéré pour cela, et des tarifs ont été déterminés dans le cadre de la prestation de compensation du handicap, la PCH.

La santé des aidants naturels fait l'objet de recommandation par la Haute Autorité de

Ombres et lumière

- Une vie familiale « normale », c'est quoi exactement ?
- La famille, lieu de solidarité intense, et aussi lieu d'affrontements et de déchirements
- La famille aide, si chacun peut être une personne autonome
- Pour bien vivre la famille, avoir des amis… Le danger, c'est l'isolement, seul ou en famille

Finalement, les accidents de la vie, toutes les familles en connaissent, de petits ou de grands, selon les moments, c'est « normal » ! La famille est souvent un lieu de solidarité forte, et dans les situations de crise, le plus souvent les familles se serrent les coudes, comme on dit.

La famille, pourtant, peut aussi être le théâtre d'affrontements importants, c'est là que s'expriment des haines farouches parfois, pour toutes sortes de raisons où la peur de ne pas être aimé assez est une constante. Vraiment, tout ce qui se passe dans et autour de la famille suscite en nous tous des émotions très fortes, parfois dévastatrices, dont les sources nous échappent fréquemment et dont les effets peuvent être durables et profonds

La famille sera porteuse si chaque personne peut y être autonome, peut en sortir et y revenir, pour apporter ce qu'il a découvert à l'extérieur.

S'enfermer dans la famille est une erreur aussi grave que s'enfermer dans son couple, ou s'isoler du monde. IL n'y a plus alors de possibilité de sortie de crise, et la vie ne peut plus s'exprimer, car elle nécessite l'ouverture, l'accueil de l'autre qui m'aime et que j'aime encore le plus souvent

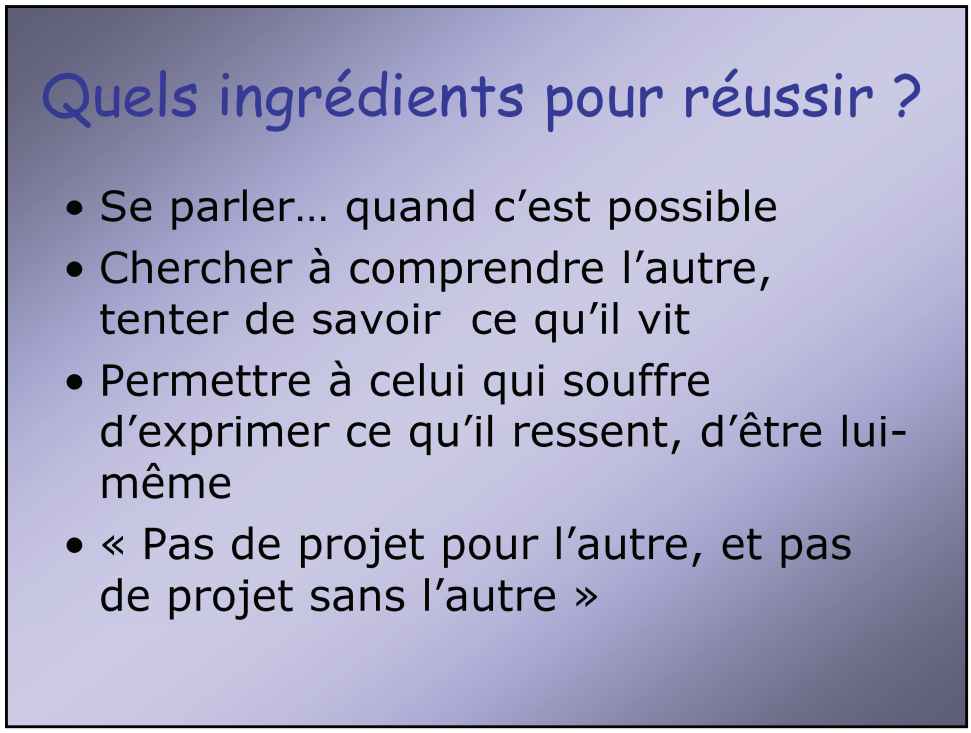

Quels secrets pour réussir à construire tout cela positivement ?

La première idée, la première règle qui me vient à l'esprit est de communiquer, le dialogue permet tout, il donne la possibilité de se comprendre, du moins quand il est possible, puisque dans certaines situations de handicap, c'est justement une des difficultés majeures : la personne ne parle pas, ou alors son langage n'est pas signifiant, et alors seul le langage non verbal est à notre disposition… et il peut très bien fonctionner !

La deuxième idée, c'est de toujours **écouter** l'autre, partir à la recherche de ce qu'il souhaite me dire, d'une façon ou d'une autre, ou de ce qu'il ressent, lui donner sa place à lui, et prendre conscience qu'il peut penser par lui-même des choses qui me surprennent

C'est tellement important de donner à l'autre, à celui qui est malade, handicapé, en deuil, la possibilité d'exprimer comment il vit cela, d'être une personne à part entière, en somme.

Enfin, si nous voulons réussir cette vie familiale, respecter l'autre, enfant ou adulte, fort ou faible, handicapé ou valide, et bâtir avec lui ce qui sera son projet.

Nous, professionnels, enfants de Dieu…

- « Toujours aller vers le plus petit » a été pour moi un chemin de paix intérieure
- Savoir que je fais partie de la même famille des enfants de Dieu me rend solidaire de ceux qui souffrent
- Suivre les appels successifs, une boussole sûre pour mon chemin de vie

Effectivement, nous, professionnels de santé, nous sommes aussi des enfants de Dieu comme tous les autres ! Cela va sans dire, et c'est primordial d'en prendre conscience ! Les textes de l'Evangile m'interpellent :

-Les plus démunis, ce sont bien eux qui sont prioritaires, Jésus nous l'a appris, et aller vers eux d'abord est un vrai chemin de paix

-Moi aussi, au lieu de ma toute puissance de professionnel qui « sait », je peux apprendre à devenir un petit enfant dans la main de Dieu, à être de plus en plus le frère de celui qui souffre

-Enfin, Dieu m'appelle à me rendre disponible pour lui, à aller parfois sur des chemins inconnus, simplement en suivant son appel…

Quel est le rôle de la solidarité dans la construction et l'épanouissement de chaque personne?

Réflexions sur la sollicitude en famille

Philippe Sanchez

Université Catholique de Lille

Université Catholique de Louvain

Assises de la Famille
26 mars 2011

Philippe Sanchez, j'appartiens au centre de recherche en éthique économique de l'université catholique de Lille, et je prépare une thèse sur le justice sociale envers les personnes handicapées et leurs aidants.

Il y a deux types de discours philosophiques.

-Les philosophes qui vont développer un discours objectif avec des prétentions universelles, absolues, scientifiques

-d'autres où le philosophe va dire « je », et développer sa réflexion à partir de son expérience.

Je vais faire un mixte des deux. J'ai travaillé sur les théories du « care »' que j'appelle « théories de la sollicitude » parce que « théories du care », c'est un peu pédant. Et je vais aussi raconter mon expérience éclairées par certains éléments de ces théories

Une perspective sur la famille: la philosophie de la sollicitude

- Mon travail sur les aidants : comment justifier que la collectivité aide les aidants à s'occuper des dépendants?
- La sollicitude (*care* en anglais) : Soins attentifs et affectueux, constants, prodigués envers une personne ou une collectivité.
- La sollicitude est à la fois vigilance et action de prendre soin.

En Anglais, le mot « care » se traduit de deux manières différentes.
-C'est à la fois les soins attentifs et affectueux, les soins constants pratiqués auprès d'une personne ou d'un groupe. C'est donc à la fois la vigilance par rapport à autrui, être attentif à ses besoins, être attentif à ce qu'il vit, à ce qui le peine, à ce qui le rend joyeux
-Et c'est à la fois l'action de soigner, le fait de prendre soin

Citation du Trésor de la Langue Française pour « sollicitude »

Maxence Van der Meersch, *Invasion 14* :

« *Bientôt ce fut lui qui la lava, la peigna, l'aida à changer de linge, la porta de sa chaise à son lit. Il était d'une patience, d'une sollicitude qui la touchaient. On eût dit que se donner, se dépenser pour autrui était sa vie à lui.* »

Citation très belle donc, mais néanmoins, statistiquement, ce sont plutôt les femmes qui sont les aidantes des personnes malades, en dépression ou des enfants! On pourrait donc transposer: « bientôt ce fut elle qui le lava… »

Le plan

I. La sollicitude comme vigilance et comme action de prendre soin au sein de la famille

II. La sollicitude invisible : problèmes éthiques et politiques.

Je vais donc aborder ces deux points; mais j'essaierais de montrer que souvent la sollicitude est invisible et dénuée de reconnaissance.

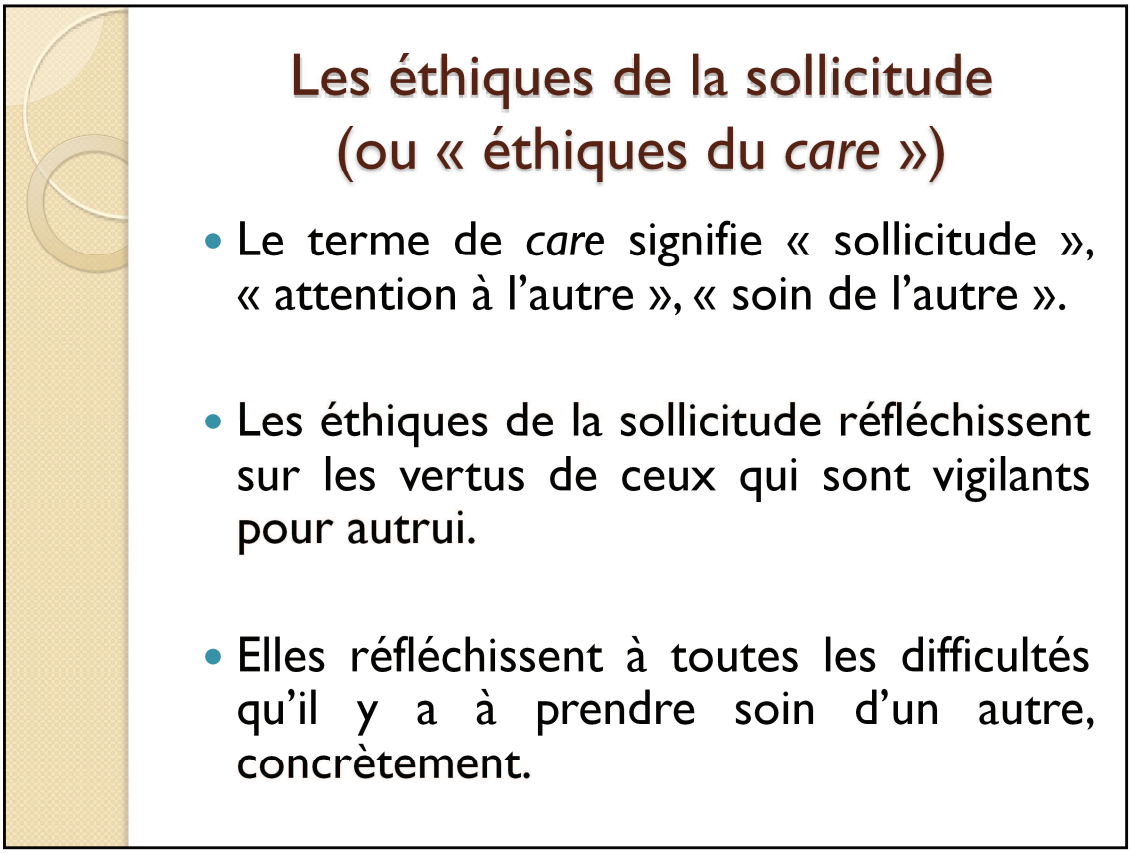

La traduction par « soin » n'est pas juste, parce qu'en Français, ça renvoie beaucoup au soin médical …

Ces philosophies insistent beaucoup sur l'interdépendance qu'il y a entre les individus, et sur la dépendance que nous avons chacun vis-à-vis des autres. On emploie souvent le mot dépendance à tort et à travers. Dépendance, ça peut signifier l'interdépendance, notre société est structurée en réseaux interdépendants; y compris à l'échelle mondiale. Il y a eu des crues abominables en Australie, et des incendies en Russie qui ont anéanti une bonne partie des réserves de blé dans le monde, et les cours commencent à monter, et il risque d'y avoir des famines. L'interdépendance existe donc au niveau des individus mais aussi au niveau mondial, dans un monde où l'indépendance est fortement valorisée. La dépendance, c'est donc aussi le fait d'avoir besoin de l'autre, un besoin « nécessaire », au sens de « ce qui ne peut pas être autrement », qui est inévitable. Donc, nous sommes dépendants les uns des autres dans la mesure où nous avons un besoin nécessaire de l'autre. Notamment les nouveau-nés. Si j'avais laissé mon fils sur un trottoir, il n'aurait pas vécu bien longtemps.

On assimile souvent la dépendance au grand-âge, or, il y a très peu de personnes âgées qui sont aussi dépendantes que mon fils à l'âge de un mois! Ce sur quoi insistent les éthiques de la sollicitude, c'est cette dimension de dépendance, notamment affective, que nous avons au sein de la famille, mais aussi dans le quartier et des gens avec lesquels nous avons des liens.

Pourquoi cette idée de dépendance est-elle si mal vue? Quand on est dépendant, on doit en référer à quelqu'un. C'est bien plus simple de faire soi-même sans avoir à demander à personne. Quand on a absolument besoin de quelqu'un pour faire quelque chose, on est sujet de son bon vouloir. Donc, si le vouloir de la personne qui nous aide n'est pas bon, cette dépendance peut virer à l'asservissement, et c'est cela qui est odieux dans le fait d'être dépendant.

4 étapes de la sollicitude (J. Tronto)

1. Se soucier de : percevoir les besoins et souhaits d'un autre.
2. Prendre en charge : se reconnaître soi-même comme capable de répondre au(x) besoins et au(x) souhaits d'un autre.
3. Prendre soin : agir pour répondre au(x) besoin(s) et au(x) souhaits d'un autre.
4. Recevoir le soin : s'inquiéter du point de vue du bénéficiaire des soins, et évaluer l'efficacité du soin donné.

Tronto identifie quatre étapes.
- 1° et 2° étape, on est purement dans une perception intellectuelle de ce qu'il faudrait faire.
- Les étapes suivantes sont celles de la sollicitude en action.

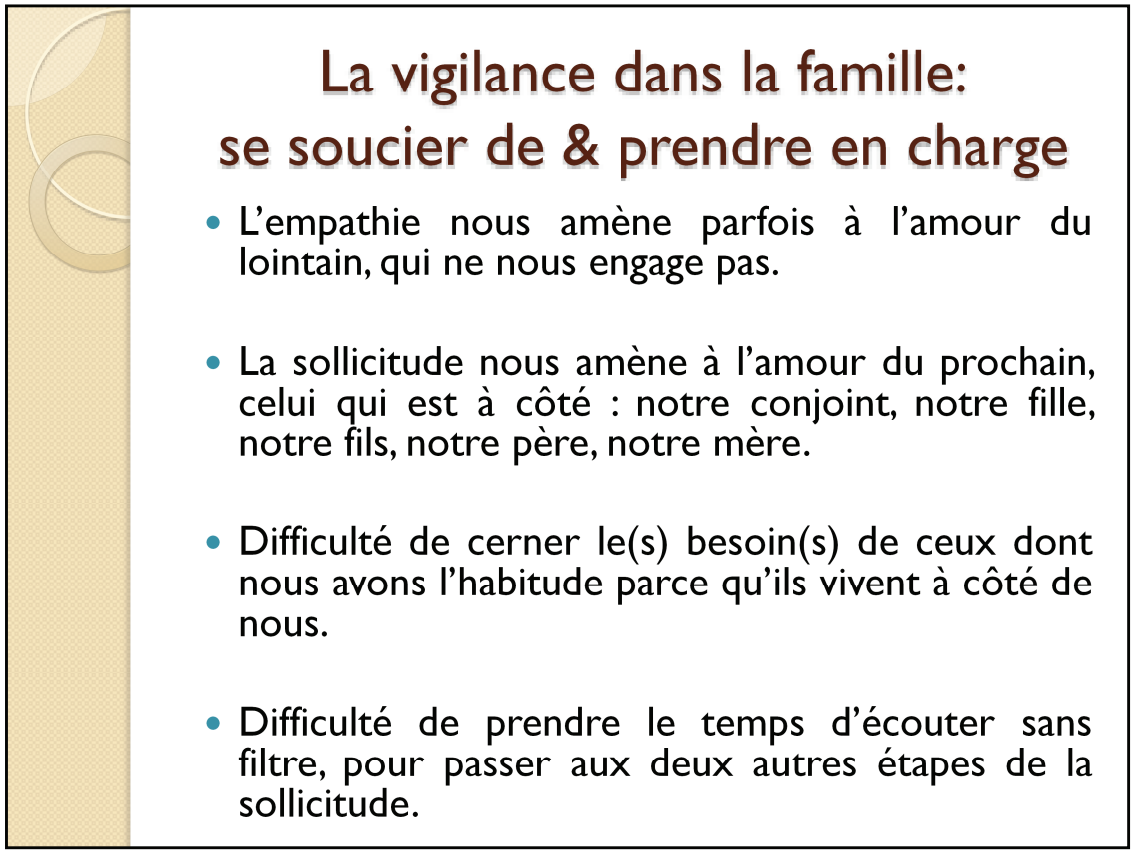

La sollicitude donc, c'est d'abord la vigilance.

Une qualité chez beaucoup, c'est l'empathie. Elle nous rend sensible aux détresses, nous amène à l'amour du lointain, mais elle nous dispense de prendre une responsabilité trop forte. Alors que la sollicitude vécue au sein de nos familles nous conduit à l'action. Cette sollicitude nous amène à une vigilance par rapport à notre conjoint, nos enfants, etc., mais il est parfois difficile de cerner les besoins de ceux qui sont à côté de nous, pour cause d'habitude, et parfois notre vigilance défaille. La vigilance réclame de la concentration. C'est intellectuellement et émotionnellement fatiguant.

La vigilance demande aussi de l'écoute, mais c'est difficile de toute le temps écouter, nous avons des filtres.

Le travail du soin (la sollicitude en action)

- Difficulté de poser un acte approprié : éviter de transposer son besoin sur l'autre, éviter d'en faire trop, éviter de ne pas en faire assez.
- Respecter l'autonomie de celui qu'on aide. L'hyper-sollicitude est une forme de maltraitance.
- Evaluer l'efficacité de la réponse au besoin, la pertinence et les résultats du soin donné.
- Rester vigilant : acquérir des réflexes de soin, tout en restant critique sur nos réflexes. Savoir agir autrement quand les automatismes ne fonctionnent plus.

La soin, c'est également le travail. Or, ce n'est pas toujours évident de poser un soin approprié, parce que les gens ne parlent pas, et même quand ils parlent. Et nous avons tendance à transposer nos propres besoins sur l'autre. Il faut aussi tout à la fois, éviter d'en faire trop, ou pas assez!

On se trouve sans une société qui survalorise l'autonomie, le fait de choisir par soi-même, de prendre ses décisions par soi-même. On a tendance à opposer l'autonomie et l'indépendance. Ce respect de l'autonomie est essentielle dans la « bien-traitance »; en cela, l'hyper-sollicitude est une forme maltraitance. Mon grand-père disait: « ce que je peux encore faire, laisse-le moi faire !»

Rester vigilant, c'est donc acquérir des réflexes de soin, tout en restant critique par rapport à ces réflexes.

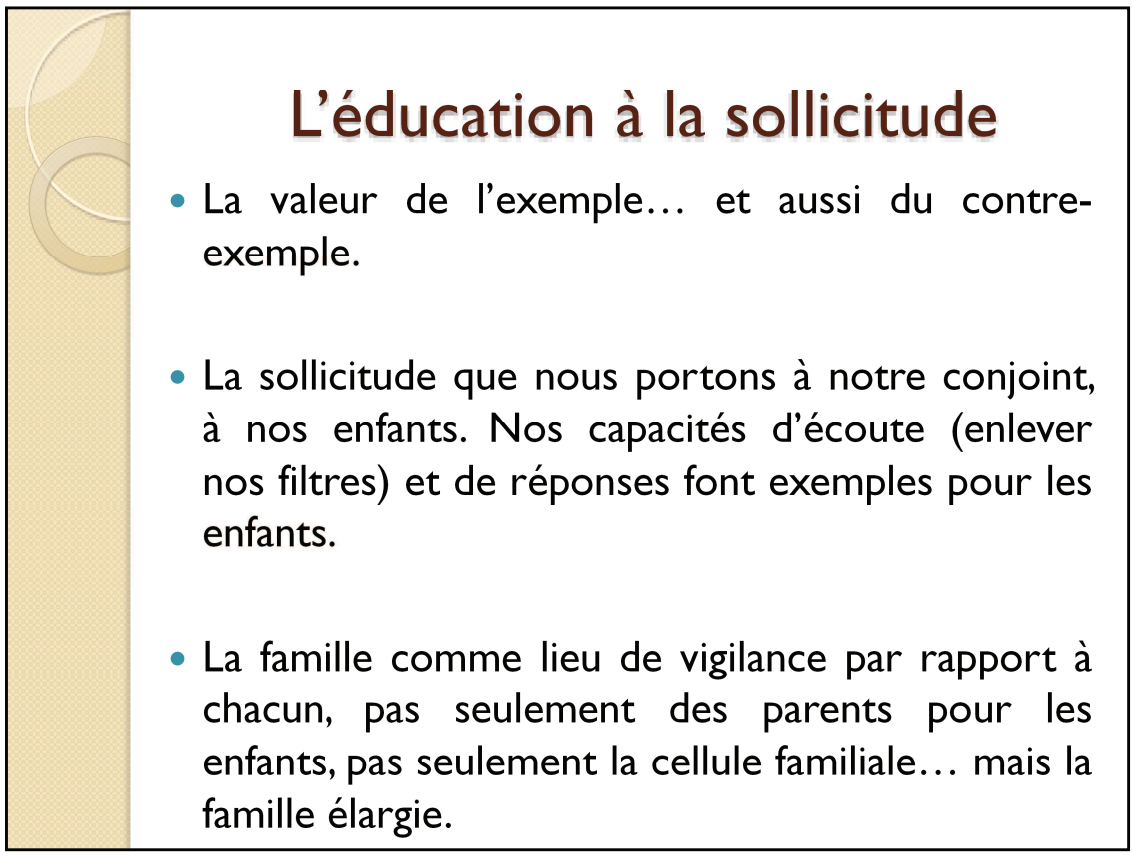

Au sein de la famille, l'éducation à la sollicitude est extrêmement délicat. Je suis sensible à l'éducation non-violente, à l'éducation sans menace, sans sanction ni récompense …

La sollicitude, ça commence donc par la vigilance envers notre conjoint, nos enfants, etc., et cette sollicitude est un antidote à la violence. La violence, ce n'est pas forcément des coups, c'est aussi psychologique, ça passe par le non-verbal, et donc le fait d'arriver d'être à l'écoute des besoins de nos enfants par exemple, peut être un exemple pour eux. C'est aussi en montrant comment je suis attentif à eux qu'ils vont avoir des réflexes et une réflexion.

Le plan

I. La sollicitude comme vigilance et comme action de prendre soin au sein de la famille

II. La sollicitude invisible : problèmes éthiques et politiques.

J'en arrive au problème de l'invisibilité de la sollicitude. Les femmes sont souvent dévouées bénévollement au soin des autres, et on trouve souvent une absence de reconnaissance au sein de la famille, ou de reconnaissance sociale pour ce qui concerne les aidants.

J'ai une amie qui a un papa de 85 ans atteint de la maladie d'Ahlzeimer depuis 10 ans, et le 24 Décembre, elle a passé 20 minutes à essayer de le mettre dans la voiture. Elle père dans les 50 kg, et son père doit en peser 85!, avec les risque de problème de dos que ça peut générer … Les problème de santé des aidants sont une réalité insoupçonnée, tant chez les bénévoles que chez les professionnels de soin.

L'oubli de soi, c'est extrêmement présent chez les aidants.

L'invisibilité du soin

- Les femmes sont souvent dévouées – bénévolement – aux soins des autres.
- Absence de reconnaissance – parfois – au sein de la famille. Absence de reconnaissance sociale.
- Invisibilité du soin, aussi chez les professionnelles du soin.
- Problèmes de santé dues à l'aide aux dépendants.

Un des points sur lequel insiste les philosophies de la sollicitude, c'est l'inégalité homme/femme concernant la prise en charge du soin. Les hommes n'ont pas la même pression sociale pour donner les soins aux personnes dépendantes, et la conjointe a souvent un emploi à temps partiel et peu rémunéré, met de côté sa carrière professionnelle pour ses enfants ou s'occuper d'un personne malade ou âgée.

Les inégalités hommes-femmes

- Les hommes n'ont souvent pas la même pression sociale pour donner les soins aux dépendants.
- Dans la famille, la conjointe a parfois (et même souvent) un emploi à temps partiel et peu rémunéré. Elle met de côté sa carrière professionnelle.
- L'irresponsabilité des privilégiés (JoanTronto).

Une des positions forte prise par les éthiciennes du care, c'est l'irresponsabilité des privilégiés. Ce ne sont pas forcément ceux qui ont de l'argent, mais ceux qui se permettent de se dispenser des actions de soin, qui ont les moyens de déléguer cela à des professionnels du soin. Ca semble être un problème politique parce que ces penseurs semblent dire que nous devrions tous être concernés par cette action de soigner, parce que nous avons tous été soignés à un moment donné, ne fut-ce que lorsque nous étions enfants, ou que nous avons été malade …

Quelques pistes pour aider les travailleuses de la dépendance

- Eva Kittay, philosophe états-unienne, propose trois points que la société devrait assurer aux personnes qui accomplissent le travail de la dépendance.

1. Chacun a droit d'être soigné quand c'est approprié.
2. Chacun a droit d'être soutenu pour donner des soins, de sorte que la charge n'entame pas la vie du donneur de soin.
3. Chacun a le droit de prendre soin de soi-même.

Ouverture

- Nécessaire de penser la solidarité avec celles et ceux qui prennent le plus soin des autres.
- Envisager la solidarité, comme une préoccupation de tous les membres de la famille… mais la famille peut être aidée de l'extérieur.
- Concevoir l'aide aux aidantes (et aidants) pour le soin aux dépendants, dans le cadre d'une prise en charge par la collectivité, et pas uniquement par la famille seule face aux problèmes de la dépendance.

Dans la famille, c'est important de pouvoir montrer sa vulnérabilité, d'être écouté, et pas seulement d'être entendu. La famille est un refuge où la dépendance affective ne doit pas être vécue comme une tare, mais comme un état naturel, nécessaire, voire comme un bienfait. La famille est un lieu de solidarité dans l'interdépendance.

Débat avec la salle 3

Question - Nous avons deux approches très différentes : une approche très incarnée, de l'ordre du témoignage, du vécu ; une autre plus théorique, elle est aussi fondée sur une expérience personnelle, mais qui met des mots plus philosophiques, plus théoriques, sur ces pratiques. Elle peut aider à dépasser l'émotion, et à fonder des politiques, des pastorales. Vous avez présenté deux visages de vos activités : celui qui se vit dans la famille, et celui qui se vit plutôt dans l'institution médicale. Pouvez-vous être plus précis sur cet aspect : en quoi cette aide institutionnelle est peut-être indispensable pour les familles ? Vous avez dit : "Seul, on ne peut pas s'en sortir !" Est-ce que vous pourriez préciser quels pourraient être les besoins institutionnels pour ces familles ?

DJ - Ces besoins sont de plusieurs ordres. On pense tous tout de suite aux besoins matériels et c'est vrai qu'une famille ne peut pas s'en sortir seule sur le plan matériel. Il faut du matériel, des outils, des techniques. Il faut de l'argent pour pouvoir continuer à vivre, faire le régime alimentaire qui convient, etc...

C'est un domaine où la société a commencé à s'organiser depuis très longtemps, puisqu'il y a des allocations qui existent depuis le 19^{e} siècle. Elles se sont progressivement organisées à commencer par les accidentés du travail, par les sourds, par les aveugles ; et puis progressivement, ça s'est généralisé et on a réfléchi sur le concept du handicap. On a alors inventé toutes sortes d'aides qui peuvent être données à toutes les personnes handicapées.

Mais après, il y a tout le reste. Il y a l'aide dans l'accompagnement, dans la sollicitude, qui se joue par l'aide humaine dont on parle maintenant dans la loi, par les liens entre les gens à l'intérieur de la famille et puis entre les professionnels et la famille. Il y a une alliance entre le professionnel et la famille qui doit permettre à la famille de continuer à vivre, d'avoir une vie sociale, de ne pas se sentir indigne de vie sociale : c'est ça qui est très important.

L'aide matérielle est bien sûr importante : on en a besoin immédiatement. Mais dans le long terme, quand on est parent d'un enfant handicapé ou qu'on est soi-même malade chronique, on a surtout besoin de se dire qu'on a encore une place dans la société.

Dans mon mémoire de santé publique, j'avais mis à la fin la phrase d'un pédiatre maintenant en retraite, le Pr Ponsot : "Que deviendra notre société si elle ne peut pas accompagner les plus petits d'entre elle ?". On peut reconnaître la qualité d'une société à l'accompagnement qu'elle met en place pour les plus petits d'entre elle.

En 1962, les enfants polyhandicapés n'avaient même pas le droit à la kinésithérapie ou à son remboursement. Comme ils étaient incurables, on ne pouvait pas rembourser leur soin ! C'est très choquant ! Élisabeth Zucman, médecin de rééducation, s'est dévouée corps et âme et a tout fait pour qu'advienne une prise en compte de ces situations.

Ce qui est indispensable, c'est que, quelle que soit la personne malade, handicapée, malade psychique ou autre, elle soit accueillie comme une vraie personne. C'est d'abord et avant tout un être humain, d'abord et avant tout un frère en humanité.

Question - Vous dites que ces situations-limites, sont une sorte d'épreuve de vérité pour nos politiques de soin et pour notre vie en société ? Je repose une question à Philippe. Comment passer du philosophique au politique ? Comment cette lecture de la sollicitude, qui est une affaire privée souvent, peut-elle fonder une vision de la société, une vision de l'Église aussi ?

PS - Les relations entre la politique et la philosophie sont tumultueuses. Néanmoins, la philosophie a pour ambition de fixer des cadres. Les philosophes qui sont le plus enclins à l'utopie fixent des normes extrêmement exigeantes qui sont par essence difficiles à mettre en œuvre ; ce que j'essaie de faire dans mon travail, c'est de fixer des normes et de les justifier. C'est bien beau d'afficher des convictions. Il faut

aussi parvenir à dire pourquoi elles sont justes et peuvent être des sources d'inspiration pour l'action politique.
Maintenant, pour une vision globale de la société, je pense qu'effectivement on peut envisager la société à partir de ces normes du *care*.
La difficulté de ces philosophies de la sollicitude, c'est qu'elles se centrent sur les besoins particuliers des individus particuliers. Quand on passe au statut politique, et à la mise en œuvre collective, il y a nécessité de fixer des règles générales. Il y a toujours un hiatus entre la généralité de la loi, même avec les décrets d'application qui vont préciser les choses, et les besoins précis, particuliers. Donc, en cela, les éthiques du *care* posent un vrai problème de théorisation politique, parce que entre la nécessité politique de fixer des règles générales, d'octroyer des droits, de définir des droits pour tous et la nécessité de répondre à des détresses ou à des besoins concrets se pose un problème que forcément un législateur a pour mission de trancher. Les philosophes ont une responsabilité assez vaste, mais n'ont pas les clés de la décision. Mais ça ne met pas en cause l'existence de leur travail.

Question - Des questions qui renvoient aux pouvoirs publics et aux politiques de la santé et de l'accompagnement : on rembourse encore les médicaments, mais quid de la prise en charge de l'hôpital, des aidants ?
DJ - Je pense que, dans la suite de ce que vient de dire Philippe, on peut se dire qu'il y a une philosophie qui a conduit à la mise en place de textes réglementaires et législatifs, et que après, il y a toute la mise en pratique. Il y a un certain nombre de professionnels qui sont justement là pour concrétiser ces textes, leur donner la possibilité d'aboutir dans la vie concrète des personnes, et donc de relier la philosophie et la politique à la vie concrète des personnes. Il y a des choses qui sont en train de se mettre en place : il y a des aides humaines possibles dans les cas de handicap, des aides financières non négligeables. Il est important qu'un certain nombre de professionnels de la santé digèrent bien ces textes pour pouvoir réellement les mettre au service des personnes et les faire arriver dans la vie des personnes. Et c'est un peu mon boulot.
PS - Par rapport à l'aide aux aidants, il y a aussi une disposition intéressante concernant les séjours de répit. La loi a mis en place des dispositifs, des institutions, où une famille, ou un proche aidant qui n'en peut plus et se trouve en situation de *burn-out*, d'épuisement, peut confier pendant une semaine, ou deux ou trois, la personne dont elle a la charge, pour se reposer. Le problème, c'est que c'est inscrit dans la loi, mais les structures manquent. Dans le Nord-Pas-de-Calais, elles jonglent avec des difficultés assez importantes. D'après le directeur du Centre de la Croix Rouge d'Avelin, sur les demandes exprimées pour des séjours de répit, il n'y en a que 3% qui sont satisfaites.
DJ - Je crois qu'effectivement, il y a beaucoup de choses en train de se mettre en place. Il y a de plus en plus d'établissements qui offrent des places d'accueils temporaires. Cet accueil a été mis en place grâce à des lois en 2002 et 2005, et il faut apprendre à s'en servir. Et il faut aussi apprendre à trouver les endroits où il y a des possibilités et aider les établissements à évoluer pour mettre en œuvre ces accueils temporaires de façon concrète. Ça se fait progressivement.

Conclusion - J'ai l'impression qu'il y a toujours trois niveaux qui s'interpénètrent et qu'il ne faut pas lâcher : il y a le niveau politique, il y a un niveau associatif et il y a un niveau individuel. Je pense que la sollicitude doit habiter ces trois niveaux et qu'aucun ne peut remplacer l'autre. Et si on pouvait passer de ce mot dépendance à interdépendance qui a une consonance beaucoup plus positive ; et pourquoi pas d'interdépendance à solidarité ?

Agnès Auschitzka

Psychologue, licenciée en théologie, journaliste

Ce qui se joue au cœur des solidarités familiales

Après avoir évoqué, analysé, témoigné des différentes réalités, situations et solidarités familiales, l'équipe de préparation de ce colloque nous propose maintenant de regarder les familles – les nôtres et celles que nous croisons – de notre point de vue de chrétien et chrétienne. C'est-à-dire avec, chevillée au cœur, la promesse que Jésus nous a faite d'être avec nous et donc avec nos familles humaines jusqu'à la fin des temps, afin que chaque membre se découvre, chacun, aimé et capable d'aimer. Cette promesse vaut aussi bien pour les temps d'aujourd'hui quelque peu bouleversants que pour ceux d'hier – qui, d'ailleurs, n'étaient pas tout roses non plus – que pour ceux de demain dont nous ne savons pas grand-chose.

Pour ce temps de réflexion qui se prolongera par un temps d'échange et une table ronde élargie à d'autres approches, je vous propose d'aborder trois points :

1. Quel regard chrétien porter sur les familles d'aujourd'hui ?
2. Dieu se révèle dans tous les modèles de vie familiale.
3. Enfin, je tracerai avec modestie quelques pistes de pastorale pour permettre à toutes les familles d'entendre la même Bonne Nouvelle, à savoir que l'amour triomphe de tout ce qui parfois embrouille, noue, altère les liens qui se tissent entre leurs membres.

1. Quel regard chrétien porter sur les réalités familiales ?

Eh bien, c'est à la fois évident et extrêmement difficile compte tenu de ce que nous sommes. Il nous faut regarder les réalités et les situations familiales d'aujourd'hui, les membres de chaque famille, avec les yeux de Jésus, notre guide sur la terre.

- avec la même foi, avec la même confiance, et dans la même fidélité que Jésus avait pour son Père,
- avec l'espérance que toute situation humaine peut être transformée, convertie, ressuscitée par l'amour tout-puissant de Dieu,
- avec la charité, ce mouvement spontané et gratuit qui se fait tour à tour accueil, écoute, compassion, consolation, partage, encouragement, reconnaissance, fraternité, humilité, pardon, préférence pour le plus fragile, le plus tordu, le plus perdu, ..., et cela sans condamnation ni jugement de valeur sur les personnes. La charité (*caritas*) donne tout son sens à celui de solidarité.

Quel est donc notre regard (je ne parle pas de nos sentiments, de nos émotions, de nos inquiétudes, parfois de notre souffrance) sur notre fils qui vit avec un compagnon, sur nos enfants divorcés et remariés, sur certaines de nos familles recomposées, sur certains choix de vie de nos enfants vivant en union libre ou pacsés, etc. ?

Et puis, ne faut-il pas nous souvenir que, dans une perspective chrétienne, la famille humaine, comme l'Eglise, n'a pas sa fin en soi ?

La famille n'a de valeur que par la qualité des liens qu'elle permet de tisser entre ses membres pour les faire grandir, les humaniser, les aider à devenir des hommes et des femmes responsables et libres, capables d'aimer et de se laisser aimer et d'apporter leur part à la construction d'une société plus habitable et plus juste.

La famille est là pour que ses membres la quittent pour se donner aux autres et se faire frères et sœurs, solidaires de ceux qu'ils rencontrent sur leur chemin. La vraie famille que désire Dieu est celle qui sera formée par ceux et celles qui sauront tisser des liens d'amitié fraternelle avec les membres des familles qu'ils croiseront sur leur chemin : familles de leur quartier, de leur paroisse, familles étrangères, riches ou pauvres, harmonieuses ou non, conformes ou non au modèle proposé par l'Eglise.

Deux citations pour clore ce premier chapitre :

« Tu quitteras ton père et ta mère pour t'attacher à ... »

« Qui est mon père, qui est ma mère? Quiconque fera la volonté de mon Père qui est dans les cieux, celui-là est mon frère, et ma sœur, et ma mère. »

2. Dieu se révèle dans tous les modèles de vie familiale.

Si convertir notre regard pour rejoindre celui que Jésus porte à ses frères humains est la condition première de notre mission auprès des familles, ceci n'est cependant pas suffisant pour répondre efficacement aux

exigences et aux réalités nouvelles tant sociétales que familiales, les unes n'allant pas sans les autres.

Si nous voulons annoncer la Bonne Nouvelle à toutes les familles, quelles qu'elles soient, nous devons avec honnêteté et sérieux évangélique réexaminer ce qui, dans nos propositions pastorales, relève d'habitudes, de réflexes, voire d'une idéologie ancrée dans un seul et unique modèle de vie familiale. Ce sera mon premier point. Puis, nous tenterons de repérer dans la vie des familles d'aujourd'hui, traditionnelles ou non, les signes de la présence de Dieu et du travail de son Esprit, nous reconnaîtrons les valeurs évangéliques qui émergent des nouvelles réalités familiales. Ce sera le deuxième point de ce chapitre.

Mesurer les risques du ronron pastoral et de l'attachement à un seul modèle ...

Certes, sans nos habitudes et réflexes, la vie serait bien fatigante ! Vous vous imaginez devoir réfléchir chaque matin avant de sortir votre bol, le café, le lait sur la table du petit déjeuner! Mais s'il est un domaine de nos vies qui, par nature, ne supporte pas le ronron de l'habitude, c'est bien celui de la relation à l'autre. Pour être vivante, durer et être au service de la croissance, la relation humaine doit se faire inventive, dynamique, réactive et jouer de tous les registres. C'est à cette condition que la relation pourra faire circuler ce qui nous fait vivre les uns et les autres, à savoir l'amour, l'amitié, le respect, le sentiment d'être reconnu, l'écoute, le plaisir et la joie partagés, etc. C'est vrai pour toutes les relations, c'est donc vrai pour les relations que nous pouvons établir avec les familles. Nous avons un modèle précieux en la personne de Jésus qui excelle dans l'art de la relation. Quand Jésus rencontre une personne sur sa route, il ne se préoccupe pas de ce qui se fait ou ne se fait pas habituellement, de ce qui est mal vu ou bien vu ni même de ce qui est considéré comme hors-norme, voire puni par la loi. Au contraire, à chacune de ses rencontres, Jésus étonne par ses paroles, ses gestes, son regard qui révèlent l'attention particulière qu'il accorde à chacun et la priorité qu'il donne à son désir de le voir grandir et répondre à son appel à s'accomplir pour partager sa joie.

Or, parfois, face aux nouvelles histoires et situations familiales, nous craignons de remettre en cause nos habitudes pastorales ou de revoir notre vocabulaire et nous prenons alors le risque de disqualifier certaines de nos rencontres ou pire, de passer à côté d'autres.

Ainsi, je prends l'exemple du mariage sacramentel[1]. Peu à peu ce type de mariage s'est imposé comme modèle auquel toute famille dite chrétienne devait se conformer. Le schéma était celui-ci: fiançailles sans relations sexuelles, mariage sacramentel, naissance des enfants dans l'espoir de la reproduction du même modèle à la génération suivante. Les propositions pastorales se sont mises au service de ce modèle unique longtemps dominant et porté par l'environnement et la culture judéo-chrétienne. Dans l'union sacramentelle du couple, fondatrice de la famille, l'amour de Dieu se révélait alors avec une certaine évidence et les époux avaient à transmettre leur foi à leurs enfants.

Aujourd'hui encore, nul doute que la famille « traditionnelle» composée d'un homme et d'une femme unis par le sacrement du mariage[2] et élevant des enfants dans la foi chrétienne reste un modèle qui, sans aucun doute, facilite l'idéal de vie familiale voulue par Dieu. En cela les acteurs de la pastorale familiale doivent continuer à le proposer à ceux et celles qui sont mûrs pour un tel engagement et à accompagner ceux et celles qui expriment le désir de cheminer sur cette route.

Reste que ce modèle, malgré quelques assouplissements amenés par l'évolution des mœurs et intégrés à la pastorale (relations sexuelles ou vie de commune avant le mariage) comme tout modèle unique a ses limites et peut présenter quelques effets pervers. J'en perçois cinq:

1. Confusion entre moyen et finalité. L'idéal de vie familiale que propose l'Eglise vise la qualité des liens et des relations entre ses membres et non un modèle en soi. Le modèle (la loi) est fait pour la famille et non la famille pour le modèle.
2. Risque d'associer automatiquement bonheur familial à ce modèle et négligence de la nécessité d'actions pastorales et d'évangélisation envers celles que l'on nomme encore parfois : les bonnes familles chrétiennes. Le bonheur familial est une aventure complexe et une conquête difficile quel que soit le modèle qui structure la famille.
3. Risque que les familles qui n'entrent pas, ne peuvent pas entrer, ne sont pas mûres ni aptes à vivre ce modèle, se croient mal aimées, soient mal accueillies ou tout simplement oubliées par l'Eglise. Comment pourraient-elles alors découvrir que la Bonne Nouvelle est faite aussi pour elles ?
4. Valorisation (malgré quelques efforts faits dans la célébration des mariages civils) des bénéfices secondaires du

[1] avec ses exigences: liberté d'engagement, indissolubilité, fidélité à la construction d'une histoire commune et fécondité

[2] La notion de sacrement s'est précisée au cours du XIIIè et a pris sa place officielle parmi les 7 sacrements au deuxième concile de Lyon en 1274 (Grégoire X) . La forme actuelle du sacrement date de 1907 avec quelques aménagements du rituel en français

mariage «à l'Eglise» (fête, cadeaux, alliances de bon aloi et entre soi, etc.) au dépens de certaines valeurs évangéliques de simplicité, de partage, de brassages culturels, etc.
5. Regard parfois jugeant sur les autres types de familles et repli sur celles qui sont dans les clous. Ici ou là, on voit quelques groupes de familles traditionnelles se regrouper et se couper plus ou moins (écoles catholiques privées sans convention avec l'Etat, école à la maison) du monde et de la société. Les enfants grandissant dans la peur d'un monde vécu par les parents comme dangereux.
Encore une fois, ne tirez pas de ce que je viens de dire un quelconque désintéressement de ma part pour tout ce que l'Eglise met en œuvre, grâce à beaucoup d'entre vous, pour valoriser le mariage chrétien. Je suis convaincue de sa pertinence théologique, spirituelle et humaine. Personnellement je vis de cette richesse même si je me pose quelques questions à ce sujet[3].

Repérer les valeurs évangéliques qui émergent et se vivent dans les familles d'aujourd'hui ...

Quoi qu'il en soit, force est de reconnaître que d'une part les vents tempétueux qui soufflent sur la société et la famille, ont rendu minoritaire le modèle traditionnel, l'ont effrité sur certains points (naissance d'enfants avant le mariage) et que d'autre part nous avons tous dans nos familles, évêques compris, toutes sortes d'autres situations : familles décomposées, recomposées, familles monoparentales, enfants ou petits-enfants nés hors mariage, parfois questions de filiations difficiles du fait des nouveaux modes de procréation, des couples en union libre, pacsés, mariés civilement ou/et religieusement, parfois présence de personnes homosexuelles, vivant ou non en couple, élevant ou non des enfants.

Face à ces réalités, je voudrais montrer l'importance de deux démarches.

- La première relève du discernement et de la responsabilité citoyenne. Chrétien, nous ne sommes pas moins citoyens. Nous avons tous le devoir de nous informer sur les enjeux et les débats qui traversent la famille, dans son institution comme dans sa réalité, le devoir de réfléchir et d'influer par nos votes sur les décisions politiques et d'agir, chacun à notre place pour que les évolutions, voire les mutations aillent dans le sens du bien de l'homme tel que Jésus nous l'a révélé et tel que l'Eglise le promeut. Je pense à des sujets aussi graves que les questions de filiation, de l'instauration d'un « droit à l'enfant », des mères porteuses, et d'autres questions éthiques qui touchent la vie familiale etc. Nous avons pour cela des combats à mener dans la cité, des solidarités à mettre en œuvre, des engagements associatifs à prendre, etc. Nous avons des lieux d'information et de réflexion à notre disposition, dans la cité comme dans l'Eglise.

- La deuxième démarche se situe dans une réflexion volontairement positive pour une action en Eglise. Non pas que j'ignore les difficultés que les familles rencontrent aujourd'hui au quotidien ni les dangers notamment de rupture anthropologique que représentent certaines décisions politiques et législatives, de banalisation de certains comportements transgressifs soutenus par des lobbies. Mais, si mon approche est résolument positive c'est parce que je crois que l'être humain pour grandir humainement et spirituellement a besoin de pouvoir s'appuyer sur ses atouts et ses réussites, qui pour les chrétiens sont signes de l'action de l'Esprit.

Donc, à propos de toutes les réalités familiales, inscrites ou non dans le modèle traditionnel, nous nous poserons une seule et même question : Quelles sont les valeurs évangéliques qui émergent des familles d'aujourd'hui?

Dans le désordre je vous en présente quelques-unes que vous pourrez compléter selon votre propre expérience. Cependant avant d'apporter quelques réponses à cette question, je voudrais que vous ayez à l'esprit la pauvreté matérielle (et ce qui va souvent avec, culturelle, relationnelle) qui touche un grand nombre de familles aujourd'hui. Ces familles, occupées à survivre, n'accèdent pas toujours à ces valeurs mais il en est une qu'elles ne lâchent quasiment jamais et qui est l'essentiel aux yeux de Dieu: la valeur de l'amour gratuit et inconditionnel. Les familles précaires savent souvent s'aimer les unes les autres.

J'en reviens aux valeurs évangéliques qui émergent des familles qui tant bien que mal, vivent leur mission dans notre monde en pleine mutation, où le nouveau rapport au temps et à l'espace met à mal l'intériorité, l'éducation à la liberté intérieure et à la responsabilité personnelle, où la valeur dominante de l'argent et de

[3] La question des divorcés remariés reste sur le terrain quelque chose de difficile à vivre. Peut-on envisager une sorte de cheminement vers le sacrement de mariage à la manière du catéchuménat pour respecter la maturation des futurs époux ? Pour certains, le sacrement de mariage ne pourrait-il pas être la consécration d'un cheminement de découverte de la présence de Dieu dans sa vie de couple et familiale plutôt qu'un point de départ dont ils ne sont pas en mesure de saisir pleinement le sens, ni (pour de nombreuses raisons) les conséquences en termes d'engagement. Comment expliquer que les statistiques des séparations concernent quasiment à égalité ceux qui se sont donnés le sacrement de mariage et les autres? prendre etc. Nous avons des lieux d'information et de réflexion à notre disposition, dans la cité comme dans l'Eglise.

l'économie n'est pas toujours au service des hommes ni de la justice etc. J'en citerai 16, mais je suis certaine que d'autres participeront au renouveau des familles.

• La décision de se marier ou de vivre en couple est plus libre et moins contrainte par des intérêts patrimoniaux, par la transmission du nom, des affaires familiales et des privilèges. L'amour est mis à la première place. Même s'il s'agit assez souvent d'un amour vu sous le seul aspect affectif et parfois immature dont il faudra tenir compte dans l'accompagnement des couples.

• Détachement du qu'en dira-t-on. Moindre hésitation à s'allier à des personnes d'autres milieux sociaux, d'autres cultures, d'autres religions, d'autres niveaux de vie, dans la volonté de respect des différences et d'enrichissement mutuel. On voit là des jeunes progresser dans leur ouverture à d'autres modèles.

• Recherche d'équilibre dans la relation conjugale entre l'homme et la femme, une recherche souvent bien éclairée par les sciences humaines (moins de machisme, plus grand respect mutuel sur le plan sexuel, meilleur rapport à l'argent, plus grande autonomie pour chacun) et des services tels que le conseil conjugal, la médiation familiale, etc.

• Les projets familiaux des nouveaux couples incluent assez souvent une conscience citoyenne assez importante, orientant des choix de vie responsables, notamment dans le domaine du partage de la richesse (refus de servir une économie exclusivement libérale), de la préservation de l'environnement, de la redécouverte du respect dû à la nature. Notons que l'Eglise a pris part à la réflexion sur ces questions et qu'elle peut aider les couples dans leurs choix.

• En cas de séparation, l'intérêt des enfants est de plus en plus souvent pris en compte et le courant qui défend le maintien de la relation parentale trouve de plus en plus souvent un écho. De nombreux livres, de nombreuses initiatives publiques et privées sont prises dans ce sens. Même si, dans nombre de cas particuliers, beaucoup d'enfants ne sont pas respectés dans leurs besoins de garder des liens qui soient à la fois éducatifs et affectifs de la part de leurs deux parents.

• Après la séparation, les itinéraires de reconstruction de certaines personnes représentent des exemples évangéliques assez extraordinaires dont je crois l'Eglise pourrait mieux se saisir.

• Toujours en cas de séparation d'un couple, d'autres liens avec les membres élargis de la famille (grands-parents, beaux-parents, frères et sœurs, oncles, tantes etc.) s'inventent parfois sans jugement de valeur, ni condamnation, pour le bienfait de tous (des enfants en particulier) et dans un esprit de vérité et de justice.

• Réflexion souvent sérieuse et respectueuse des valeurs choisies par le couple quant à l'engagement professionnel de l'un ou/et de l'autre.

• Parmi les couples qui choisissent de vivre ensemble sans se marier mais avec le projet de construire une famille, beaucoup le font avec un vrai sens de l'engagement même s'ils ne sentent pas la nécessité de se marier, faute d'en saisir le sens. Certains considèrent même que le mariage est une entreprise commerciale qu'ils refusent.

• Dans le cas de recomposition familiale, la générosité et la volonté d'accueillir les enfants de l'autre (quand c'est le cas), de gérer au mieux les relations aux enfants est souvent au rendez-vous. Beaucoup font appel à des aides professionnelles pour agir au mieux dans des situations parfois très difficiles et douloureuses.

• Toujours dans le cas de recomposition, la génération des grands-parents (parfois eux-mêmes séparés) cherchent souvent à accueillir les petits-enfants « rapportés» avec une belle générosité de temps et d'argent.

• Les parents (surtout les mères) qui élèvent seuls leurs enfants ont souvent un courage exemplaire alors que la solitude et le poids des charges est souvent très lourd.

• Dans la relation parentale, chacun a sa place à prendre et à tenir.

• L'éducation des enfants est parfois vécue comme un chemin de conversion et un authentique itinéraire spirituel qui fait place au renoncement de faire porter aux enfants le désir parental.

• Globalement, beaucoup de familles s'éloignent d'une « sacralisation des liens du sang» et s'acheminent vers une fraternité plus grande hors clan où se vit de plus en plus une forme de coparentalité.

• Le chemin de conversion qu'acceptent de prendre des parents qui accueillent leur enfant homosexuel sans le réduire à son homosexualité, voire accueillent le couple qu'il forme avec un ou une compagne, leur capacité à inventer entre les différents membres, des relations à la fois respectueuses et les plus justes possible du point de vue des valeurs humaines et spirituelles à transmettre, représente un beau témoignage de l'attitude évangélique. De même pour les parents qui vivent l'épreuve de la maladie ou du handicap ou encore du deuil en parvenant à donner à l'épreuve familiale un sens qui fasse grandir les uns et les autres.

3. Une pastorale pour le bonheur de toutes les familles

Ce dernier chapitre sera plus court. D'abord parce que définir des orientations ne relèvent pas de ma compétence et qu'ensuite parce que ce colloque est là précisément pour poser quelques bases de réflexion à l'intention de ceux et celles qui, sous l'autorité des évêques, tant au niveau national que diocésain en ont la responsabilité.

Je me contenterai donc de vous faire part de quelques-unes de mes convictions ou intuitions.

D'abord quelques convictions de fond à partager en ces temps de bouleversement familial:

• Parce que nous reconnaissons en l'amour de Dieu pour les hommes et les femmes de toutes les nations et de tous les temps, la source de toute vie, de toute croissance, et parce qu'aujourd'hui, les réalités humaines de la famille sont souvent difficiles à vivre par ses membres, nous devons plus que jamais, dans nos missions pastorales, aimer (au sens évangélique) ces familles, aimer toutes les familles (dans les clous de l'Eglise ou non) et les aider à reconnaître au cœur même de leur réalités joyeuses ou malheureuses, les signes de la présence de Dieu et de son amour.

• Pour cela, il nous faut lutter contre tout ce qui, dans nos paroles et dans notre manière de les accueillir, laisse penser à certaines d'entre elles qu'elles ne sont pas aimées ou pire qu'elles sont indignes d'être aimées de Dieu, du fait de leur situation. Sur le terrain, nombre de cas sont vécus de la sorte et il serait peut-être bon de les recenser très précisément.

• Il nous faut lutter contre tout ce qui confond jugement moral et évangélisation, annonce de la Bonne Nouvelle. Nous ne sommes pas là pour juger les familles mais pour les rencontrer à la manière de Jésus. Il y a là peut-être un ordre de priorité à inverser dans nos approches pastorales: d'abord la Bonne Nouvelle, ensuite les exigences qu'elle implique dans nos vies, nos choix, nos fidélités.

• Il nous faut aussi lutter au sein de nos communautés paroissiales contre ce qui laisse penser que le modèle d'une famille est plus important que ce qui circule entre ses membres. La parole de témoignage pourrait être donnée à égalité aux familles traditionnelles et à celles qui vivent leur chemin de foi dans d'autres modèles, même s'ils sont escarpés.

• Nous devons inventer de nouvelles manières qui permettent à chaque famille humaine de se sentir à l'aise dans l'Eglise et de découvrir que nous sommes tous enfants d'un même Père et donc tous frères et sœurs quels que soient les heurs et malheurs de nos familles humaines. Evangélisons-nous et convertissons-nous mutuellement, car nous avons tous du bon et du mauvais dans nos vies, pour créer de vrais liens de fraternité mutuelle et devenir les uns par les autres fils et filles de Dieu.

Et pour finir, quelques pistes ou intuitions qui valent ce qu'elles valent...

• Là où ce n'est pas fait, ne faudrait-il pas dans le cadre soit de la préparation au mariage d'un couple ayant des enfants, soit dans le cadre de la préparation du baptême d'un enfant dont les parents ne sont pas mariés, faire des propositions pastorales adaptées et différentes des autres situations plus habituelles (mais minoritaires)

• Pour les familles qui sont en lien avec l'Eglise ne faudrait-il pas solidariser nos forces éparpillées dans beaucoup de mouvements au service des couples mariés et penser, peut-être en transversal, une pastorale familiale en articulation avec la liturgie, la catéchèse, la préparation au baptême, la préparation au mariage, la célébration des funérailles, etc.

• Pour toucher les familles loin de l'église peut-être faudrait-il inventer des démarches pastorales qui s'appuient sur les valeurs évangéliques qu'elles vivent sans en connaître la source divine, réfléchir à une méthodologie et des propositions de type catéchuménal ancrées dans les réalités d'aujourd'hui, éclairées par les sciences humaines et repensées théologiquement.

• Il me semble aussi que nous devrions travailler la notion d'intégration des familles qui, bien que vivant de la foi chrétienne ou en recherche, se sentent rejetées et mal aimées de l'Eglise. Nous en connaissons tous.

Enfin, tout cela trouvera sa vérité et son efficacité dans les gestes concrets de solidarité, d'entraide, de soutien qui permettent aux familles de vivifier et amplifier les liens qu'ils tissent entre leurs membres.

Que de choses à faire pour soulager la souffrance des conjoints qui se séparent et celle de leurs enfants, celle des parents dont les enfants ont une orientation homosexuelle, pour accompagner ceux-là sur leur route difficile. Que d'aide et de soutien à apporter aux familles éclatées et meurtries par la maladie psychique d'un des leurs dont la prise en charge par la psychiatrie et la société laisse à désirer, pour concilier les contraintes du travail professionnel et celles de la vie familiale, etc. Le chantier est immense mais l'espérance nous est donnée avec la vie.

FM – Je passe la parole à Monique Baujard, afin qu'elle nous dise l'intuition de Familles 2011 et qu'elle nous parle du blog Familles 2011.

MB – L'intuition de Familles 2011, c'est la page d'Évangile des pèlerins d'Emmaüs. Des gens déçus, désorientés qui ne comprennent plus rien et qui partent parce qu'ils n'attendent plus rien. Je crois qu'aujourd'hui, dans le domaine de la famille, beaucoup de gens sont désorientés, par les difficultés de la vie, déçus, parce qu'ils n'y arrivent pas, peut-être qu'ils n'attendent pas toujours grand-chose de l'Église, dont ils comprennent mal les positions.

Qu'a fait le Christ sur les chemins d'Emmaüs ? Il n'est pas resté à Jérusalem pour condamner ceux qui allaient sur les chemins d'Emmaüs. Il n'est pas non plus allé les rejoindre pour leur dire de force : "C'est dans l'autre sens qu'il faut aller !" Par contre, il a pris l'initiative d'aller les rejoindre, et de s'intéresser à eux, en leur demandant : "Mais qu'est-ce qui vous préoccupe ?" Et il les a écoutés, longuement. C'est après qu'il a apporté l'éclairage de l'Écriture, et pendant tout ce chemin de Jérusalem à Emmaüs, et encore pendant le repas, en refaisant les gestes du quotidien, qui s'avèrent être aussi les gestes de l'Eucharistie. Alors leurs yeux s'ouvrent et, d'eux-mêmes, ils prennent la décision de retourner à Jérusalem.

C'est peut-être prétentieux de prendre cette page d'Évangile, mais je trouve qu'elle est très inspirante pour la pédagogie que l'Église peut mettre en œuvre. Aujourd'hui, elle reflète ce qu'on a pu faire pour cette année 2011. C'est justement être à l'écoute des familles, de leurs difficultés, là où se situent leurs problèmes. Ce n'est qu'après avoir écouté leurs questions qu'on peut essayer de regarder comment on peut les aider, que ce soit l'Église sur son terrain et les responsables politiques sur leur terrain.

Les objectifs de "Familles 2011" sont de prendre acte des changements, de les analyser, de mettre en valeur ce que les familles apportent à chaque personne et à la société, montrer aussi que le message évangélique peut rejoindre chaque personne, quelle que soit sa situation familiale. Au terme de cette année, nous espérons dégager quelques pistes aussi bien pour une politique familiale que pour une pastorale des familles.

Alors, toute cette initiative se décline de différentes façons. Il y a des colloques comme celui-ci : Merci à Monseigneur Ulrich d'avoir bien voulu l'accueillir et l'organiser. Il y a eu aussi un colloque à Bordeaux. Il y aura un colloque à Strasbourg et un grand rassemblement à Lourdes.

On a fait aussi un certain nombre d'auditions d'universitaires, de responsables associatifs, d'hommes politiques et on est en train de travailler sur la synthèse de ces auditions : vous aurez cela d'ici cet été, ou Septembre.

Il y a aussi le blog qu'on a mis en place comme outil d'écoute. Depuis septembre dernier, chaque semaine, un billet est publié, un billet court. On essaye de donner la parole à des gens les plus divers possible pour que vraiment on aborde tous les aspects de la vie de famille et permettre ainsi aux internautes de réagir. Il y a eu des billets sur l'arrivée de l'enfant handicapé, sur élever seul, faire seul famille, il y a eu aussi des billets plus théologiques. Allez y faire un tour.

F.M. – Le blog est très bien référencé. Il arrive très vite quand on tape "familles 2011". Une question posée à Patrick Delnatte, maintenant retraité, mais qui a été longtemps député UMP. Vous étiez aussi rapporteur de la réforme du divorce, concerné aussi par ces questions de conjugalité/parentalité: quelle vision avez-vous de la famille ? Denise Cacheux, vous étiez vous-même député socialiste et vous disiez tout à l'heure : "De gauche comme de droite, il y a toujours eu une continuité dans les politiques familiales." Donc quelle vision les hommes politiques ont-ils de la famille ?

P.D. – Il y a deux domaines : il y a la politique sociale de la famille et il y a le statut de la famille, le domaine juridique. Dans ces deux domaines, pour tenir compte des évolutions, je ne reviens pas sur ce qui a été dit sur la diversité des familles. La place de la famille dans la société, qui est une valeur plus

affective, on l'a beaucoup dit ici, est quand même très largement reconnue dans notre société. Encore que cette notion d'affectivité peut occulter un certain nombre de responsabilités sociales que la famille peut assumer : on dit toujours qu'elle est la cellule de base de la société et on a besoin d'une famille qui est vecteur de solidarité et de lien social, un bouclier social également.
Comme parlementaire, sur le statut de la famille, on est soumis à la pression de l'individualisme : c'est la personne qui veut s'épanouir, ne pas être tenue par des liens, pouvoir les remettre en cause. C'est une évolution assez forte.
On a cette évolution des techniques où on passe du droit de l'enfant, de l'intérêt de l'enfant au droit à l'enfant. C'est une évolution sur laquelle il faut être très vigilant.
Il y a le respect et la non-discrimination : ce qui est bien pour les personnes, est-ce bien pour la société ? On a donc le bien pour les personnes en couple, uni, désunis, le bien de l'enfant et le bien de la société.
La politique sociale de la famille, avec les alternances, s'est beaucoup continuée.
D'abord concilier vie familiale et vie professionnelle : c'est une chance du modèle familial en France qui est regardé de l'extérieur avec beaucoup d'intérêt. Si on a la chance d'avoir une fécondité intéressante, qui est un vecteur de dynamisme et d'espérance, c'est grâce à cette politique familiale.
La politique familiale de solidarité qui permet à ceux qui n'ont pas les moyens d'assumer leur rôle social de la famille est quand même un sujet sur lequel il faut constamment revenir. Il y a des pauvretés qu'on ne peut pas accepter, qui peuvent être destructrices de beaucoup de choses et il faut être très vigilant.
Et puis il y a cette évolution sociale vers la justice : par exemple le débat sur les allocations familiales : est-ce un outil de reconnaissance de la famille quelle que soit sa situation sociale, ou est-ce un outil de justice sociale ? Il y a des débats, avec des marches arrière. Mais le mouvement familial est très implanté en France et il s'organise pour que la reconnaissance du fait familial entraîne quelle que soit la situation sociale, une aide à la famille. Mais il faut en parallèle pour les familles en difficulté quelque chose de plus.
Pour l'avenir, il y a quand même deux choses ; j'ai vécu ce rapprochement entre l'école et l'entreprise. C'était deux mondes qui s'ignoraient complètement. Maintenant cela vit beaucoup plus ensemble.
En ce qui concerne l'école et la famille, il y a beaucoup d'initiatives qui sont prises mais c'est toujours sur la base du volontariat. Il faudrait qu'on ait un politique familiale qui associe beaucoup plus l'école et la famille d'une façon institutionnelle, règlementaire, législative.
Et puis il y a aussi l'aide à la parentalité. Actuellement avec l'aide à la responsabilité parentale, on est en train de dériver vers une sorte de pénalisation de cette responsabilité parentale, de croire qu'un politique familiale va favoriser cette aide à la parentalité, à la coparentalité, et je crois que les législateurs et les politiques doivent être beaucoup plus inventifs dans ce domaine.
DC - On disait avec Patrick avant le début de l'intervention : il n'y a pas de remise en cause de la politique familiale par-delà les aléas de notre vie politique nationale. Quel que soit notre bord, il y a un consensus sur les objectifs. La politique familiale qui était au départ et reste un soutien à la natalité, est une compensation aux charges de la famille.
Là où commencent les divergences c'est sur le comment : on a des divergences pas seulement entre la droite et la gauche mais aussi à l'intérieur de nos différents partis.
On se pose des questions sur les modalités de la politique familiale. Par exemple les prestations familiales qui sont des prestations au coût de l'enfant, doivent-elles être données dès le premier enfant, ce qui pour des familles avec des grandes difficultés financières serait mieux ou doit-on rester dans l'incitation à la natalité et commencer après le premier enfant ?
Est-ce que c'est une aide aux familles nombreuses ? Non a priori.
Est-ce que c'est une prestation familiale versée sous condition de ressources et alors c'est une politique de solidarité ? Ou bien est-ce que c'est une aide à l'enfant, et donc tous les enfants y ont droit ?
Est-ce qu'on aide un des parents à rester à la maison ? C'est alors une aide à l'interruption de carrière.
On aide à l'adaptabilité professionnelle ou, au contraire, on aide à favoriser la compatibilité entre vie professionnelle et vie familiale ?
Est-ce qu'on fait le quotient familial et comment on en tient compte ? A partir de combien d'enfants ?

Et puis, il y a des questions qui se posent encore actuellement pour la prise en compte de l'évolution du statut des unions. Notre politique familiale n'est pas encore égalitaire entre les différents types d'unions. On a droit à la pension de réversion seulement si on est marié. En droit fiscal, la déclaration en couple avec quotient, c'est seulement si on est marié ou pacsé. Donc la nature même de l'union n'est pas encore prise en compte dans notre droit français.
Et puis il y a des différences en France. La politique familiale est une politique nationale par définition au départ, mais il y a quand même des différences locales puisque des collectivités locales peuvent apporter des aides très différenciées d'une région à l'autre, dans l'accueil de la petite enfance. Dans les prestations extra-légales, les employeurs eux-mêmes, ont des aides aux familles qui sont différentes selon les entreprises.
Dans l'accompagnement de la fonction parentale, qui est de plus en plus prise en compte – en parole ! – mais très peu financièrement.
Il y a tout ce qui est aide à domicile, le travail social, la politique d'accompagnement des tutelles pour aider les familles dans la médiation. Est-ce que la société doit être contraignante, et quand un enfant est délinquant, punir l'enfant ou punir la famille ? Ce sont toutes ces questions qui se posent et qui n'ont pas toutes encore des solutions, et qui n'ont pas forcément des solutions qui passent par un parti ou par un autre, mais quelquefois à l'intérieur même de notre propre parti ? La réponse n'est pas forcément politique. Il faut aller chercher des ressources ailleurs, comme aujourd'hui par exemple !

FM – Il y a des questions qu'on se pose et qui n'ont pas forcément de réponses rapides, je pense aux rythmes scolaires de l'enfant. Dans un article de Libération, en 1995, on parlait de la semaine de 4 ou 5 jours, et il y a des va et vient, et l'intérêt des parents n'est pas toujours le même que celui des enfants… Des questions sur les séparations : par souci de vérité et d'authenticité, on décide de se séparer, plutôt que de faire semblant, qu'en penser ?
AA – J'aurais envie de dire que c'est bien preuve de l'immaturité de cet amour. La passion, ça dure deux ans en général. Le problème, c'est d'arriver à prendre conscience qu'un engagement de vivre ensemble toute une vie, c'est autre chose. Il faut prendre le temps de faire mûrir cet amour. Fil ne faut pas se marier trop vite !
DC – On voit des familles où on ne s'aime plus, c'est la bagarre, et le couple tient ensemble en serrant les dents jusqu'à ce que les enfants soient élevés. Et puis un jour, vous discutez avec les enfants, et ils vous disent : "Papa et maman, ils auraient mieux fait de se séparer avant, on aurait été plus tranquilles !". On croit bien faire en se disant "Je tiens le coup !" et puis finalement, les enfants disent qu'on aurait mieux fait d'arrêter les frais avant.

FM – Je pense que c'était cela le sens de la question, que ce n'est pas forcément négatif de se dire qu'il vaut mieux se séparer.
MB – Personne ne peut juger pour les autre mais être amoureux c'est une chose et passer à l'amour, c'est quand même une autre chose. C'est cela qui est peut-être moins admis aujourd'hui, c'est qu'aimer, c'est un travail. Dans son exposé tout à l'heure Mme Juzeau parlait de la solitude qui existe aussi dans un couple. Je pense que passer de l'état amoureux à l'amour, c'est accepter qu'il y ait une certaine forme de solitude dans le couple. Il y a des traversées du désert, des avis de tempête : ce n'est pas un long fleuve tranquille.

FM – Un terme m'a choqué dans l'intervention de Mme Auschitzka : celui de famille décomposée qui est un terme désobligeant
AA – J'accepte tout à fait mais il y a des familles qui sont parfois dans un état de décomposition. Il y a des passages où c'est cela qui se passe. Mais je n'y mets aucune désobligeance.

FM – Une question sur le pardon. Arrive-t-on à pardonner ? Le pardon est important, dans les divorces, surtout pour le conjoint…

MB – Par définition, c'est un cheminement… C'est difficile parce qu'on peut être profondément blessé et on pense ne jamais pouvoir pardonner. Il n'y a que le temps. Les cas où on voit des gens se pardonner, c'est toujours quand beaucoup de temps est passé, qui permet de prendre de la distance, de voir ce que l'autre a fait ; ce n'est pas effacer le mal qui a été fait, mais arriver à une clémence. Ça arrive quand même, heureusement.
PD – Quand on écoute les discours au moment des mariages, depuis quelques années, le pardon est devenu un mot courant. Avant, on n'en parlait pas. Maintenant, on le voit arriver tout le temps, que ce soit dans le discours familial, celui de l'officier d'état civil ou du prêtre, le mot pardon est toujours introduit dans les cérémonies de mariage. C'est quand même le signe d'une évolution. Est-ce qu'on est arrivé à aller au fond des choses ?

FM – Quelqu'un demande la position de l'Église catholique vis-à-vis des gens qui ont eu recours à la Procréation Médicale Assistée (PMA).
DF – Il se trouve que j'enseigne la théologie morale et que je suis un peu chercheur en éthique.
La PMA pose autant de problèmes qu'elle ne soulève d'espoir. C'est certain que par rapport à la détresse de certains couples qui n'arrivent pas à procréer, ces techniques représentent une sorte d'espérance très forte. Mais simultanément, il faut voir que la mise en œuvre soulève toute une série de problèmes éthiques qui posent question pour la conscience chrétienne.
Le problème le plus lourd, c'est que pour aboutir, on est obligé de procéder à la création de plusieurs embryons humains dont un seul aboutira à une naissance. Que fait-on avec les autres ? On les conserve ou on les détruit ! Dans les deux cas, cela pose des questions à partir du moment où on considère avec l'Église catholique que l'embryon humaine est une personne humaine en train de se développer et qu'il doit être traité comme un personne humaine dès le début de son existence, dès le moment de la fécondation.
On se trouve devant une série de problèmes. Il y a plusieurs milliers d'embryons congelés en France, dont plus d'un tiers ne font plus l'objet d'un projet parental. Que peut-on en faire ? Les donner à la science ? S'en servir à des fins expérimentales ? Ce n'est pas de la matière vivante, ce n'est pas une chose. Ce n'est encore tout à fait quelqu'un, mais c'est quand même déjà quelqu'un dans la mesure où cet embryon deviendra une personne humaine à part entière, et il l'est déjà d'une certaine façon. C'est le problème principal.
Un autre problème annexe, c'est que la PMA est une pratique lourde et le taux de réussite est relativement faible eu égard à l'effort physique et moral que cela représente. Les couples qui sont passés par là savent que ce n'est pas une partie de plaisir.
Il y a le coût financier supporté par la collectivité nationale et cela pose aussi des questions.
Il y a aussi la question du don des gamètes, sperme ou ovule venant d'un donneur externe au couple qui pose de nouveaux problèmes quant à la différenciation entre paternité ou maternité biologique, et la paternité ou maternité légale ou affective. Peut-on dissocier les choses comme cela ?
PD – C'est un des sujets les plus difficiles. J'ai été dans le groupe de travail de la loi de 2004 – je ne suis pas dans celle-ci en tant qu'élu – j'ai bien compris tout ce qui a été dit et on peut en rajouter autour des questions que se pose l'enfant sur son identité.
Je pense que c'est très difficile de revenir en arrière. Ce sont des positions peut-être pas très courageuses, de plus en plus encadrées. On a évité les dérives vers les mères porteuses, enfin j'espère.
Là où j'ai été le plus gêné par rapport à la position de l'Église, c'est la PMA homologue. La position de l'Église est un peu difficile là-dessus. Dans la mesure où elle dit non à toute technique, on comprend, mais on peut comprendre les résistances quant aux embryons surnuméraires, ou à l'intervention d'un donneur externe, mais quand un couple peut avoir un enfant par cette technique, en conscience, je ne saurais jamais refuser.

FM – Il y a le problème de la "consommation" de l'autre chez certains ados, et chez certains jeunes professionnels. Comment lutter dans une société médiatique qui véhicule parfois des valeurs inverses aux

valeurs chrétiennes ?
AA – Vous visez tout ce qui est de l'ordre de l'éducation affective et sexuelle des jeunes. Sans éducation affective et sexuelle, on ne pourra pas lutter contre ce genre de comportement. Cela passe par l'éducation, l'éducation à la liberté, à la responsabilité, à la vie intérieure, à la conscience morale.
Quelle éducation est donnée aujourd'hui et sous quelle forme aux enfants et aux jeunes ? Il y a un manque important. Pour commencer à apprendre à penser, à se poser des questions sur ce qui est juste et sur ce qui n'est pas juste, ce qu'est l'autre, la différence, il n'y a pas besoin d'attendre la philosophie en terminale. Quand on le fait dès le primaire – on a des rencontres avec les enfants du primaire sur ces questions, surtout qu'à cet âge ils sont très ouverts à toutes ces questions – on démarre déjà cette éducation affective et sexuelle.
DC – La consommation de l'autre n'est pas que le fait des adolescents. Si vous voyez de temps en temps l'Assemblée Nationale, c'est un gros bordel !

FM – Chacun proposerait une piste ou une orientation en termes de politique ou de pastorale? Une idée-force ?
PD – Dans le domaine de la politique familiale, c'est cette notion d'intérêt de l'enfant, quelque chose qui peut aider à prendre des dispositifs. J'ai été associé à la réforme des divorces. Cette réforme n'a pas pour objectif de banaliser le divorce, mais plutôt de le pacifier. Quand on regarde les statistiques, il y a bien une courbe croissante des divorces parce que les gens attendaient que la voie soit libre pour divorcer, après, ça s'est relativement stabilisé. Il n'y a pas eu d'explosion. Par contre, les divorces par consentement mutuel se sont développés par rapport aux divorces conflictuels. C'est quand même les enfants qui en sont les premiers bénéficiaires. L'intérêt de l'enfant donc, c'est fondamental.
Deuxièmement, avoir quand même un certain nombre de repères au niveau de la société. La société, pour fonctionner, a besoin d'altérité. Ça ne remet pas en cause le respect des personnes ; il faut même les aider dans leurs droits sociaux. Mais on ne peut pas fonder un modèle de société sur des couples de même sexe, sur l'homoparentalité : ce sont des situations qui ne donnent pas des repères d'altérité, que ce soit aux parents ou aux enfants de ces couples. Ce n'est pas un problème de jugement, mais il faut savoir expliquer que dans ce domaine, tout ne peut pas exister parce qu'il y a des repères qui permettent à la société de bien fonctionner.
C'est pour le bien des personnes, ce n'est pas pour avoir une position idéologique mais pour avoir des repères qui permettent d'éviter de partir dans tous les sens. C'est un peu le système français. On a trouvé un système qui est assez original. On a trouvé un système d'accompagnement de fin de vie sans basculer dans l'euthanasie. Ce n'est pas facile, mais aidez-nous à défendre ces positions qui sont peut-être un peu équilibristes, pas très satisfaisantes mais pensez toujours à ce qui pourrait arriver si on n'arrivait pas à tenir un certain nombre de positions d'équilibre. Elles ne sont pas idéalement bonnes ou conformes mais elles permettent d'aboutir à une société qui a quand même un certain nombre de repères.
DC – Ce n'est pas au législateur de fixer une morale ou une éthique en ce domaine-là comme en d'autres. Le législateur subit la pression de la société qui évolue, la demande de la société, les groupes de pression et il faut qu'il prenne ses références ailleurs. Et ces références, elles sont quelquefois dans la réflexion politique, dans nos partis, mais aussi, justement, dans les Églises.
Quand on a des débats sur les lois de bioéthique ou sur le divorce, ou sur ces questions, chacun apporte ses références religieuses, maçonniques, que sais-je encore, mais chacun vient avec des références morales qui font réagir, et pas du tout des références partisanes qu'on tirerait chacun de notre pouce, c'est parce qu'on les trouve ailleurs.

FM – Comment la politique prend-elle en compte l'impact du travail sur la famille ? Horaires, limites, etc. ?
PD – L'idée constante de la politique familiale est de concilier vie familiale et vie de travail. Sur la parité, on a encore beaucoup de progrès à faire. Il faut toujours travailler. Mais les partenaires sociaux sont

quand même les premiers intéressés à ce que dans l'entreprise, homme et femme puissent avoir un épanouissement professionnel et personnel. La loi peut fixer des cadres, peut apporter des compensations, mais le contrat social dans l'entreprise doit favoriser cet épanouissement des personnes et des parents. Il y a encore beaucoup de choses à faire, mais je crois qu'on est sur un bon chemin.

DC – Je voudrais ajouter qu'il y a des techniques parlementaires qui posent des questions. La réforme du code du travail a été complètement faite par des technocrates dans le cercle de bureaux, sans qu'aucun parlementaire n'ait été amené à donner son avis. On a découvert un nouveau code de travail qui n'avait rien à voir avec le travail parlementaire. J'aurais été là-bas, je fichais le brin !

MB – Je crois qu'aujourd'hui, on a beaucoup parlé des difficultés.

Ce matin, c'était le témoignage des familles qui vivent une grande précarité. Puis la question de la conciliation difficile entre vie de travail et vie familiale. Puis on a parlé du handicap et des maladies graves. Au fond c'est aussi ce qu'on entend dans les rencontres et les auditions.

L'Église, elle, arrive avec son message et son idéal. Et son idéal, il faut qu'elle le dise haut et fort. Mais en même temps, le reproche qui lui est fait, c'est qu'elle ne prend pas suffisamment en compte dans son discours le tragique de la vie qu'on a beaucoup entendu aujourd'hui.

Une piste à creuser, c'est donc : tout ce qui se vit d'évangélique dans une relation, même lorsque ces relations ne sont pas aux normes. Est-ce que la relation ne prime pas la morale ? Est-ce que ce n'est pas à partir d'une relation qu'on fait la rencontre avec le Christ et à partir de cette rencontre qu'on peut progresser, y compris dans le domaine de la morale.

Jean-Charles Descubes
Archevêque de Rouen
Président du Conseil Famille et Société de la Conférence des Evêques de France

---

QUELQUES REMARQUES POUR CONCLURE

Famille et solidarités.

Le colloque qui s'achève nous a permis de reprendre conscience d'une réalité fondamentale : la famille est le premier lieu d'apprentissage des solidarités parce qu'elle est le premier lieu de la solidarité.

Les solidarités aussi bien intra qu'extra-familiales ne vont pas de soi ; elles sont à construire. Elles sont un engagement.

Famille et normes.

La famille n'appartient pas à l'Eglise ; elle est un bien de l'humanité. L'Eglise fait partie de l'humanité ; il est donc légitime que l'Eglise s'intéresse à la famille.

Mais on lui reproche souvent de vouloir imposer un modèle de famille et de ne guère s'intéresser aux familles qui ne correspondent pas à ce modèle ; ces dernières ont d'ailleurs tendance à s'exclure elles-mêmes puisqu'elles estiment ne plus être conformes.

Je note en même temps la pression médiatique qui s'exerce sur les familles et qui a été évoquée plusieurs fois au cours des débats. Elle est en effet déstabilisante puisque les familles ont l'impression de ne pas être de « bonnes familles » quand elles ne sont pas fidèles aux canons de la « famille moderne ». La société, elle aussi, est très prescriptive.

Mais doit-on enfermer la parole de l'Eglise sur la famille dans la catégorie des normes ?

Le *Catéchisme de l'Eglise catholique* (1997) inscrit son enseignement sur la famille dans son commentaire des dix commandements. Avec pour fondement la Parole de Dieu, il le présente comme une référence en décrivant ainsi la famille : *Un homme et une femme unis en mariage forment avec leurs enfants une famille. Cette disposition précède toute reconnaissance par l'autorité publique ; elle s'impose à elle. On la considérera comme la référence normale, en fonction de laquelle doivent être appréciées les diverses formes de parenté* (CEC 2202).

En 2005, suite à une demande de Jean-Paul II répondant à un vœu des épiscopats américains, le Conseil pontifical Justice et Paix publie un *Compendium de la Doctrine sociale de l'Eglise* (2005). Il intègre la réflexion sur la famille dans la pensée sociale de l'Eglise (c'est le premier chapitre de sa deuxième partie ; la première étant consacrée aux fondements bibliques et théologiques de la pensée sociale de l'Eglise).

Cette initiative peut nous aider à mieux situer les règles données au sujet de la famille, de moins les enfermer dans la catégorie étroite des normes qui conduit à exclure ceux qui ne s'y conforment pas, et à les considérer plutôt comme des références indispensables à prendre en compte si l'on veut s'avancer dans la vie en personnes libres et responsables. Le Catéchisme de l'Eglise catholique précise en effet : *« L'enseignement de l'Eglise en matière sociale et économique n'a rien d'un programme de droits à défendre et de devoirs à remplir. Il n'a rien non plus d'un système idéologique qui pourrait se comparer à d'autres. Il est tout autant un esprit à promouvoir qu'une conviction à partager. L'esprit est celui de la solidarité qui vient de l'Evangile. La conviction qui s'en dégage tient au sens aigu de la grandeur de l'homme qu'il faut sauvegarder en le protégeant des menaces. En ce sens, le message social de l'Eglise ne peut manquer d'apparaitre comme un défi. »* (p. 807).

La famille chrétienne est une communion de personnes, trace et image de la communion du Père et du Fils et du Saint Esprit. (CEC 2205).

Nous sommes tous saints mais nous savons aussi que la sainteté est au bout du chemin, d'un long chemin. Sans doute en est-il de même pour que la famille corresponde au projet de Dieu ?

C'est bien dans cette perspective que les évêques et leurs collaborateurs du Conseil Famille et Société de la Conférence des Evêques de France, ont donné quatre objectifs à *Familles 2011* :

- prendre acte des situations et des changements intervenus dans la société ;
- ouvrir des chemins d'espérance qui permettent à chacun de se construire en sujets libres et responsables ;
- dire la bonne nouvelle de la famille en dialogue avec la culture contemporaine ;
- élaborer des propositions tant en politique familiale que pour une pastorale des familles.

<u>Familles et engagement public</u>.

C'est une nécessité et une urgence.

La Commission sociale avait déjà insisté sur ce point à la veille des élections présidentielles 2007 : « Vivre en famille est un trésor à dévoiler et à proposer … Nous voulons annoncer la beauté et la grandeur de l'amour conjugal vécu … dans la fidélité, le respect mutuel et la durée … La famille est un lieu d'humanisation où l'on est aimé et éduqué ; un espace de construction de soi. La famille est un lieu d'apprentissage de l'autorité où se conjuguent l'obéissance, la liberté et la solidarité. La famille est un lieu de confiance entre personnes différentes. La famille est un lieu de socialisation par l'ouverture à l'autre » (*Perspectives pour une société plus juste et fraternelle* 2006).

La France a la double chance de bénéficier :

- d'une authentique politique familiale ; c'est une spécificité de notre pays ; et quel que soit le parti au gouvernement elle est jusqu'à présent sauvegardée ;
- d'une représentation des familles par le biais de l'UNAF (Union nationale des Associations familiales). Elle fédère les mouvements familiaux et est reconnue depuis l'ordonnance du 3 mars 1945 (confirmée par la loi du 11 juillet 1975) comme la représentation officielle des familles de France ; à ce titre elle est appelée à participer institutionnellement à la définition et au développement des politiques les concernant.

Aussi est-il important et probablement urgent que les familles catholiques adhèrent aux mouvements familiaux (aux Associations familiales catholiques par exemple) si nous voulons que nos familles ne soient pas étrangères à la réalité sociale et que la bonne nouvelle chrétienne de la famille puisse être entendue et prise en compte. Là aussi l'abstention n'est pas la solution.

Mgr Laurent Ulrich
Archevêque de Lille, Vice-Président de la Conférence des Évêques de France

---

Ce que nous venons de vivre est certainement quelque chose de très important.
Nous avons senti par votre participation et votre réponse à l'invitation faite à venir ici, du diocèse de Lille et des autres diocèses, que nous avons vécu des choses importantes dans plusieurs domaines.
Nous avons mis en valeur ce que nous savons, ce que nous voyons :

– la réalité de la vie des familles, c'est qu'il y a dans toutes les situations heureuses ou tragiques des femmes qui s'engagent fortement et personnellement pour que leur famille ait la tête hors de l'eau. Je crois que c'est une expérience très forte que nous nous sommes partagés.

– La réalité, c'est qu'il y a des parents qui dépensent un temps considérable pour leurs enfants handicapés.

– La réalité, c'est qu'il y a l'ouverture sociale des familles à des réseaux, au milieu desquels elles vivent et grâce auxquels elles vivent, et dont elles se nourrissent elles aussi. Et vous avez insisté sur cette nécessité que les familles ne soient pas fermées sur elles-mêmes, mais qu'elles soient capables d'ouvrir à la vie fraternelle et amicale.

– La réalité, c'est qu'il y a aussi de vrais passages possibles de l'interdépendance à de vraies solidarités ; et l'interdépendance c'est un fait, et la solidarité, c'est une volonté réellement accomplie. Et donc, de fait, il y a des chemins qui se font grâce à la vie des familles. Alors, de tout cela, nous avons repris conscience, et nous sommes capables d'en être porteur.

Nous venons d'entendre de la part de Mme Cacheux et de Mr Delnatte, cette idée importante que c'est dans les lieux de pensée, dans les lieux d'échange, dans les lieux où l'on dit et on exprime des convictions, qu'on peut trouver la matière à continuer un débat. Et le débat politique ne peut se nourrir qu'à condition que les partenaires du débat politique et du débat social soient eux-mêmes animés d'un certain nombre de convictions, pour lesquels ils puissent trouver des lieux où ils les nourrissent. Ceci est aussi quelque chose de très important et il est heureux, Monseigneur Descubes l'a dit tout à l'heure, que ce genre de colloque puisse déboucher sur des propositions à la fois pour l'Église, de l'ordre de la pastorale familiale, aussi pour la société dans laquelle nous vivons et pour la nation dont nous sommes des membres, des éléments de politique familiale, qui puissent être réfléchis et proposés. De nos échanges peuvent naître des idées qui alimenteront les débats nécessaires dans notre société.
Il se trouve que ce que nous venons de vivre aujourd'hui, c'est l'illustration qu'il y a un formidable travail qui se fait au milieu de nous. La réflexion sur la famille est quelque chose qui traverse notre société et notre Église et quand je voie l'énergie qui se déploie, et dont votre participation aujourd'hui est un signe, c'est extrêmement encourageant pour les efforts que nous menons en Église.
Et je suis très heureux que nous ayons pu être des acteurs de cela qui montre qu'il y a un vrai travail qui est pris en charge par un grand nombre de personnes convaincues, désireuses de faire avancer le débat : vous en êtes, et beaucoup d'autres qui n'ont pas pu être là aujourd'hui, ont aussi des choses à dire. Il y a énormément de travailleurs dans la société qui contribuent à cela, et un certain nombre de porteurs de convictions, et de convictions chrétiennes notamment, qui permettent de faire avancer.
Je me permets deux observations simplement, conclusives, après ce que j'ai entendu.

– La première concernant le discours de l'Église, et probablement avec Monique Baujard on peut dire que le discours de l'Église parait plus idéal qu'attentif au tragique de la vie. Il se trouve quand même que la pratique de l'Église est une pratique attentive au tragique de la vie. Cela aussi est vrai.

Tous ceux qui rencontrent des familles, qui rencontrent des couples, sont extrêmement sensibles à cela. Et ils savent bien qu'ils sont pris entre une écoute attentive du tragique de la vie et la proposition de l'idéal de vie que le discours de l'Église propose. Ça n'est pas forcément grave qu'il y ait à la fois un discours idéal qui soit entendu comme discours idéal et qu'il y ait une pratique qui soit une pratique attentive aux difficultés, aux souffrances et au tragique de l'existence. Il n'est pas forcément très facile d'avoir dans la même bouche les deux langages. Je crois que ceci est vrai et que cela a besoin d'être dit.

– Je voudrais terminer sur un point important. Agnès Auschitzka a insisté sur les valeurs évangéliques qui traversent la vie des familles, de toutes les familles, et ceci est incontestable et a besoin d'être valorisé et souligné. Mais il se trouve aussi que notre question à nous chrétiens, à nous témoins de la foi, c'est d'être capable de révéler à travers ce que nous sommes, le compagnonnage avec le Christ, dans l'expérience spirituelle, dans l'expérience quotidienne, dans l'expérience sacramentelle, dans l'Église. Ça n'est pas exactement la même chose d'être attentif aux valeurs évangéliques vécues et d'être témoin de cet attachement de foi à Celui avec lequel nous

savons que nous marchons.
Les deux choses font partie de notre témoignage, de notre façon de vivre et de la participation que nous avons, comme chrétien, à la vie de cette société et comme membre d'une famille, qui que nous soyons. Nous avons la certitude que l'expérience la plus profonde, la plus réelle, la plus partagée, à laquelle chacun est invité, c'est l'expérience fraternelle. Nous savons tous que tout le monde n'est pas appelé à être père ou mère, tout le monde n'est pas appelé à être conjoint, tout le monde même n'est pas appelé à avoir le sentiment d'être fils ou fille, mais tout le monde est appelé à devenir frère : pourvu que l'expérience familiale puisse nous y introduire.

Mgr Jean-Paul Jaeger
Évêque d'Arras

Quelques mots pour remercier les uns et les autres.
D'abord nos confrères évêques de la commission épiscopale compétente qui ont eu l'idée de ces rencontres autour de la famille, qui ont effectivement eu un impact beaucoup plus important qu'on ne l'imaginait. J'ai eu du mal à persuader un de mes collaborateurs qu'il n'y avait pas d'année de la famille, et pourtant, ils m'ont affirmé qu'il y a une année de la famille. Ce qui montre qu'à partir de quelques colloques, on a pu impulser un mouvement bien plus large qu'on ne l'imaginait. Ce qui veut dire qu'il y avait vraiment une nécessité.
Nécessité de prendre conscience que la vie de l'Église se déroule aujourd'hui dans un contexte neuf qui a des racines plus profondes mais qui rappelle qu'aujourd'hui, la France ne vit plus à l'horloge de l'Église catholique. C'est une réalité que nous avons bien sûr déjà découverte mais qu'il nous faut encore accepter d'inscrire dans les faits.
Hier, la seule façon de se marier correctement, c'était de célébrer le sacrement de mariage catholique, et c'est tellement vrai que notre société ne sait pas encore bien marier les membres qui ne passent pas par nos Églises, qu'elles soient catholiques ou issues de la Réforme. Il faut prendre acte de cette réalité avec tous les changements que cela implique.
Bien sûr, l'Église est encore là, Mgr Ulrich vient de le rappeler, et nous ne renoncerons jamais à proposer à des hommes, des femmes, à des chrétiens, de vivre le sacrement de mariage, avec tout ce qu'il comporte de signification, d'exigence et d'appel, et de soutenir tous ceux et toutes celles qui voudront vivre dans leur couple et leur famille le sacrement de mariage.
Mais nous devons prendre acte aujourd'hui de cette réalité de vie familiale, de formes qui évoluent, qui ont bougé, et reconnaître que Dieu est à l'œuvre là comme il est à l'œuvre partout. Il y a des richesses et des trésors que nous devons découvrir et, en même temps, il y a des plaies à guérir et des soutiens à apporter. Ce sera sans doute l'effort de nos diocèses dans les temps qui viennent, nos diocèses qui ont pour tout homme et toute femme une compassion extraordinaire.
En écoutant mon confrère, je me disais qu'on reproche parfois à l'Église de manquer de compassion, d'être un peu dure, un peu difficile, mais je me disais que, lorsque ça va très mal dans une famille, que le père ou la mère de famille est emprisonnée, l'Église va encore la voir en prison et va l'accompagner et s'émerveiller de ce qui peut se vivre jusque là. C'est dire que notre Église, comme Saint Paul nous l'indique, essaye de temps en temps d'indiquer une voie meilleure, accepte que cette voie meilleure ne soit pas encore connue, accueillie, même ceux qui veulent la suivre trébuchent sur la route. L'Église est toujours avec eux, quelle que soit la situation, la difficulté ou l'épreuve.
Dans tous les cas, je souhaite que notre travail, notre réflexion, qui vont maintenant se poursuivre, permettent à l'Église de remplir toutes ses missions, qu'elle soit auprès des plus convaincus qui proclament la foi de l'Église, mais aussi auprès de ceux qui la balbutient, de ceux qui la cherchent, auprès de ceux qui ne rencontreront peut-être jamais cette Église, sachant que de toutes façons, Dieu aime ces hommes et ces femmes, et que nous avons à le leur montrer.
Alors ceux qui sont du diocèse d'Arras comprendront, et je me répète une fois de plus, pour tout cela, nous avons besoin de disciples.